le peuple

Côte-du-Sud

10¢ Hebdo publié le jeudi

. MONTMAGNY
. L'ISLET
. BELLECHASSE
. KAMOURASKA

76e année · Série D, Vol. 6, No. 27 — Jeudi le 12 novembre 1970 — Port payé à Montmagny

Vol de $5,000. à Cap St-Ignace

La voie sud de la route 20 ouverte d'ici 10 jours

Nouvelle convention collective pour les employés de Chemcell

Trois morts et dix blessés dans Montmagny et la région

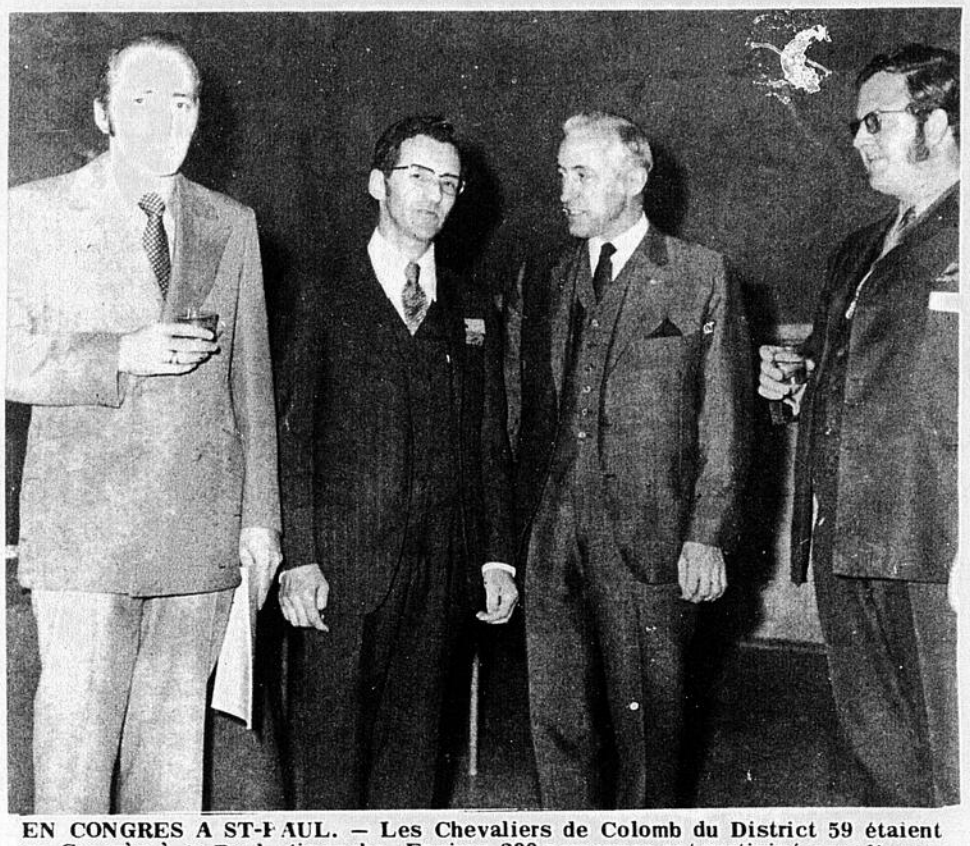

EN CONGRES A ST-PAUL. — Les Chevaliers de Colomb du District 59 étaient en Congrès à St-Paul, dimanche. Environ 300 personnes ont participé aux discussions de l'après-midi. Après la concélébration de 5 heures la municipalité de St-Paul a offert un vin d'honneur aux congressistes. Sur notre vignette, dans l'ordre habituel, Me Maurice Cloutier, notaire et représentant la municipalité; M. Léopold Chamberland, Grand Chevalier du Conseil 3186; M. Jean-Paul Cloutier, député de Montmagny à l'Assemblée Nationale; et M. Jean-Pierre Després, député du District 59 de l'Ordre des Chevaliers.

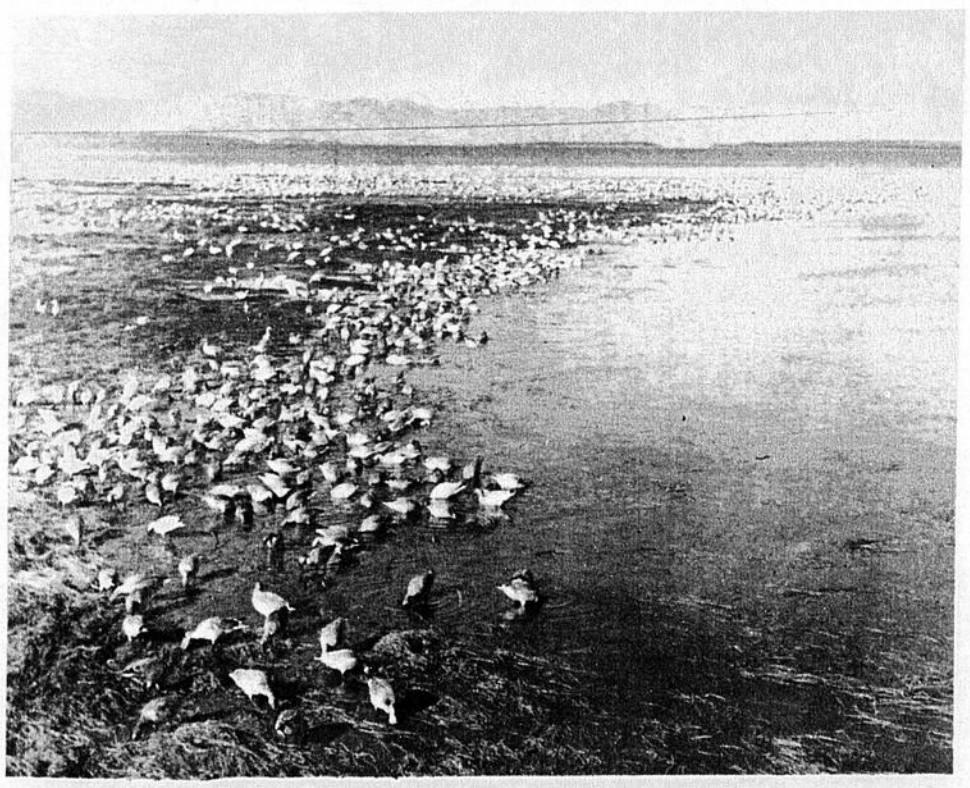

LA MANNE BLANCHE DES CHASSEURS. — A chaque automne, dans leur migration vers la Caroline du Sud via la Terre de Baffin, les grandes oies blanches d'Amérique font une halte de quelques semaines dans les Iles du St-Laurent et sur les battures entre Montmagny et L'Islet. Dimanche le sanctuaire qui leur est réservé à l'ouest du quai de la capitale de la Côte-du-Sud était pratiquement blanc comme neige tant leur nombre était élevé. De 20,000 à 30,000 estimaient les chasseurs qui sur le quai pouvaient presque les toucher de la main.

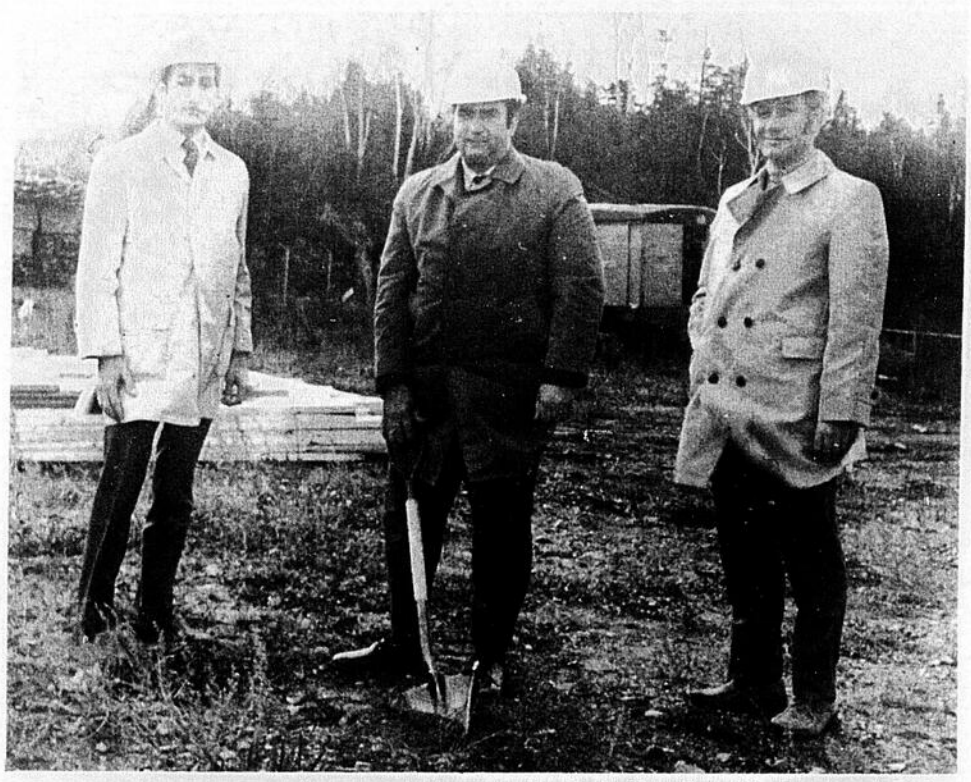

A LA POCATIERE. — Les Industries Bouchard de La Pocatière ont entrepris samedi dernier la construction d'un important Centre de Recherches pour la Moto-Neige et autres produits récréatifs, à proximité de l'actuelle usine. Cette construction qui nécessitera des investissements de $250,000.00 sera terminée vers le 15 janvier. Sur la photo, le gérant général de l'entreprise Moto-Ski, M. Jean-Yves Bélanger procède à la levée de la première pelletée de terre en présence de MM. Réjean Carrier, directeur du département de recherches et de M. Paul Martin, contracteur.

Tournoi international de tennis sur table, à Montmagny, samedi et dimanche

Mon oncle Nestor nous écrit...

Le professeur Henri Longpré a donné un cours formidable les 19 et 20 octobre: *DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS*, aux Enseignants de Montmagny-Sud, Ils etaient 76. Selon les informations obtenues,tous sont enchantés et souhaitent les 30 heures `a venir dans le plus bref délai possible. Déjà, parait-il, on met en pratique ces nouvelles connaissances pour le plus grand profit des élèves. Félicitations au Professeur, aux Enseignants et aussi aux Commissions scolaires. Je souhaite les mêmes avantages aux autres secteurs.

En août dernier, j'avais eu le petit sourire incrédule de Sara à l'annonce de cours pour les directions d'école de la Pascal-Taché... et il s'est avéré que mes hésitations furent fondées car il n'y en aura pas de cours, les quels devaient conduire à la *LICENCE EN ADMINISTRATION SCOLAIRE*. Disons, pour être justes, que depuis quelque cinq ans, deux ou trois principaux ou principales avaient terminé ces cours à l'Université Laval... selon ma petite enquête récente!... Mais que sont deux ou trois quand il pourrait y en avoir cinquante?... Comment se fait-il qu'on ne veuille pas profiter de ces facilités?... Est-ce un manque d'intérêt, faute de temps de la part des responsables des écoles, ou bien d'autres raisons?... Si on essayait d'en découvrir...

Depuis l'existence légale de la Régionale, dans le domaine des promotions, COMBIEN FURENT ACCORDEES A DES ENSEIGNANTS DU MILIEU? Comment se fait-il que si peu d'enseignants du milieu acceptent ''d'appliquer'' devant ces offres de positions dans les cadres dirigeants? Qui peut répondre?... Est-ce que les enseignants sentent la fragilité de la défense sur laquelle peuvent compter les directeurs face à la critique? Est-ce que les pré-requis exigés lors de certaines nominations font considérer les offres d'emploi inscrites dans les journaux comme étant des farces monumentales?...

QUAND UNE ORGANISATION EST INCAPABLE DE TROUVER PARMI SES MEMBRES, LE PERSONNEL VOULU POUR REMPLIR LES CHARGES DU HAUT DE SA PYRAMIDE, IL Y A QUELQUE CHOSE QUI NE TOURNE PAS ROND DANS LE SYSTEME!... Il y a de l'incompétence qui se dissimule et se protège!...

Le Ministère de l'éducation refusera en mai prochain de renouveler les *PERMIS D'ENSEIGNEMENT* à ceux qui n'ont pas pu ou n'ont pas su profiter des cours exigés, à temps... et ce sera bien dommage, car plusieurs d'entre eux dépassent en compétence pratique bien des porteurs de parchemins!

Et dire que certains ne les perdront pas ces permis, parce qu'ils n'en ont pas de permis!...

Le "Gag" Surprise

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	S	I	A	T	I	Q	U	E	V	A	L	S	A	N
2	F	L	I	E	U	Q	I	D	R	O	N	S	U	S	E
3	R	N	I	A	C	I	R	F	A	O	N	S	I	E	I
4	A	I	S	T	D	D	A	B	I	I	T	O	S	S	T
5	N	G	I	I	A	N	E	T	A	R	C	S	S	P	I
6	C	E	C	N	O	L	A	C	A	E	U	N	E	A	A
7	A	R	O	E	G	N	I	L	B	R	B	S	P	G	H
8	I	I	R	E	C	X	I	E	R	I	A	S	A	N	D
9	S	A	A	Q	E	E	U	H	N	I	I	I	L	O	N
10	U	N	M	M	N	Q	L	A	C	O	N	A	G	L	A
11	N	I	A	T	E	B	I	T	D	N	D	L	E	Y	M
12	N	E	I	M	A	N	T	E	I	V	E	G	R	D	E
13	E	H	C	I	R	T	U	A	T	Q	E	N	I	I	L
14	N	E	I	L	I	S	E	R	B	S	U	A	E	E	L
15	E	B	A	R	A	C	A	N	A	D	I	E	N	N	A

Mots caches No.-

A
Africain
Algérien
Allemand
Anglais
Arabe
Asiatique
Australien
Autriche
B
Belge
Brésilien
C
Canadien
Celtique
Chinois
Cubain
D
Danois
E
Espagnol
F
Français
H
Haïtien
I
Inde
Irlandais
Italien
L
Lydien
M
Maroc
Mexicains
N
Nation
Nigérian
Nordique
Q
Québécois
R
Russe
S
Slave
Suédois
Suisse
T
Tibétain
V
Vietnamien

HYPNOTISEUR HYPNOLOGUE
M. OVILA COUTURE
Reconnu par l'ASSOCIATION D'HYPNOSE DE QUEBEC
Guérie toute phobie, telle la cigarette
Pour renseignement CASE POSTALE 11
ST-CHARLES DE BELLECHASSE
Le seul hypnologue reconnu par L'A.H.Q. pour la région de Montmagny.

MONTMAGNY READY MIX
"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"

—Service
—Prix
—Qualité
PLAN NO. 1 : 248-0953
ROUTE TRANS-CANADA, MONTMAGNY
PLAN NO. 2: ST-RAPHAEL, BELL., Que. 243-2102
PLAN NO. 3: VILLE LA POCATIERE, Kam. 856-3409

Pour tous travaux de plomberie et chauffage
CONTACTEZ LES EXPERTS DE

Labrecque & Fils
248-1261

PAUL BRETON READY-MIX Enr.
TRANSPORT GENERAL BETON PREPARE
LOCATION DE MACHINERIES
PIERRE - SABLE - GRAVIER
Excavation - Remplissage
Terrassement
44, rue St-Thomas — Montmagny
Plan : 248-3472
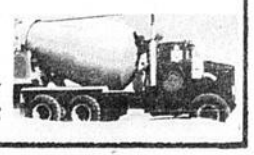

Les Réparations de Meubles Enr.
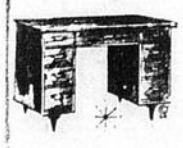
R. Boissonneault, Prop
Décapage - Peinture - Ebénisterie
TOUT TRAVAIL GARANTI
Vente - Achat Meubles Anciens
Encadrements-ect.
Représentant Peinture : BENJAMIN MOORE
176, 6è Avenue
Bur: 248-4828
Rés: 248-0192

PHARMACIE MONTMAGNY ENR.
VOUS TROUVEREZ
un grand choix de cadeaux tels que
COSMETIQUES-KODAK-CHOCOLATS "Laura Secord"
Deux pharmaciens licenciés à votre service | Livraisons gratuites | Commandes postales acceptées
Roger Blanchet, B. A. L. Ph., prop.
114, AVE DE LA GARE MONTMAGNY
TEL.: 248-0343

Voyageur

C'EST VOYAGER...
ATTENTION
NOUVEAUX DÉPARTS POUR L'HIVER
LE VENDREDI VERS GASPÉ
AVEC RETOUR LE DIMANCHE
CONSULTEZ VOTRE AGENT LOCAL
2 DEPARTS QUOTIDIENS DE MONTMAGNY-MONTREAL
Tous les jours
1.15 p.m. 3.20 a.m. Spéc. Dimanche 8.15 p.m.
3 DEPARTS QUOTIDIENS DE MONTREAL-MONTMAGNY
Tous les jours
9.00 a.m. 12.30 p.m. 8.00 p.m. Spéc. Vendredi 11.00 p.m.
PRIX ALLER $5.50
Aucune réservation requise — Pour information S'adresser:
TERMINUS RESTAURANT BEL-AIR 248-1850
"EXPEDIEZ ET RECEVEZ VOS COLIS PAR AUTOBUS C'EST PLUS FREQUENT ET IL VOUS EN COÛTE MOINS CHER"

55, ave Valcourt
Montmagny
Tél.: Bur. 248-1611
Rés. 248-1595
Bur. St-Jean 518-6219
Jean-Paul Morin Inc.
Excavation
Terrassement - Asphalte

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX
PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUE
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.
Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 247-5262

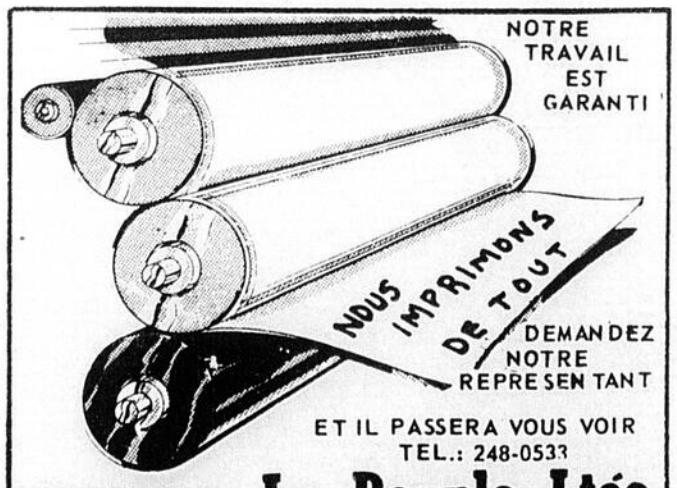

ET IL PASSERA VOUS VOIR
TEL.: 248-0533
IMPRIMERIE Le Peuple Ltée
7. RUE DU PEUPLE — MONTMAGNY

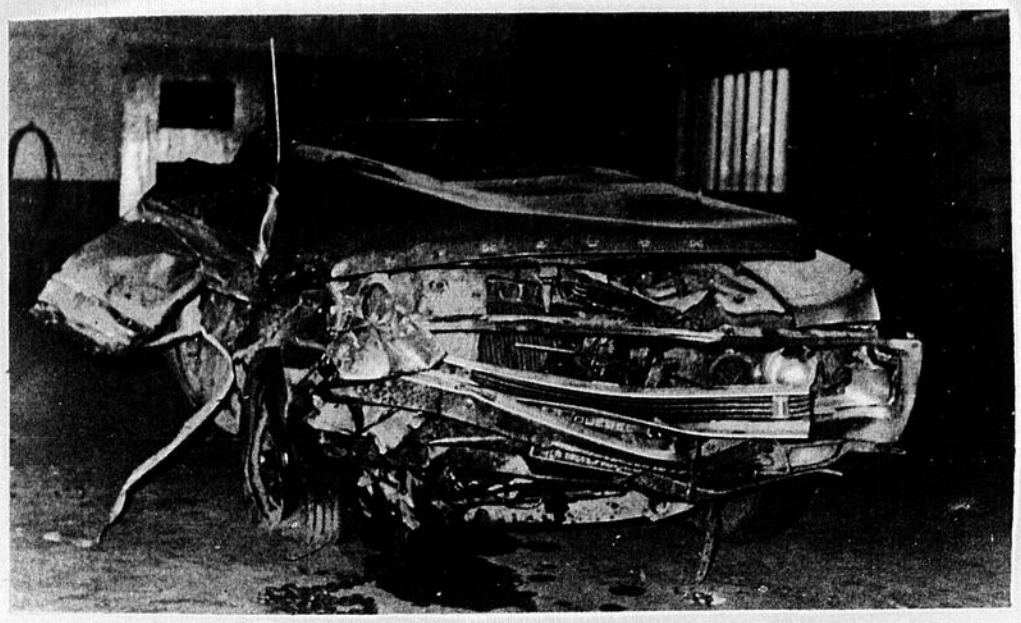

Le conducteur de cette voiture, Mme Jacques Bernier, 54 ans, de Matane, a trouvé la mort, dimanche après-midi quand la voiture qu'elle conduisait est entrée en collision sur la route 20, à Montmagny. Mme Edgar Sirois, qui voyageait avec Mme Bernier, fut conduite à l'hôpital de Montmagny.

Les cinq passagers de cette voiture impliquée dans l'accident survenu sur la route 20, dimanche après-midi furent transportés à l'Hôtel-Dieu de Montmagny ou de Lévis. Ce sont M. et Mme Gérard Lajoie, et leur fille Lauréanne, et M. Mme Napoléon Pelletier, de St-Pascal.

Un mort et six blessés sur la route 20

Mme Jacques Bernier, 54 ans, de Matane, a succombé à ses blessures, dimanche soir, par suite d'un accident survenu sur la route 20 à la hauteur de St-Pierre, quand elle a perdu le contrôle de son automobile et a frappé une voiture venant en sens inverse.

Les six autres blessés sont Mme Edgar Sirois, 50 ans, de Matane, qui accompagnait la victime, M. et Mme Napoléon Pelletier, tous deux de 59 ans et hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. M. et Mme Gérard Lajoie, âgés respectivement de 40 et 34 ans, de St-Pascal de Kamouraska et Lauréanne Lajoie, 18 ans, sont hospitalisés à Lévis. Les deux voitures sont des pertes totales.

C'est le caporal Larose, de la Sûreté du Québec à Montmagny qui effectue l'enquête.

Piéton tué à Montmagny

M. Maurice Thibault, 61 ans, de Montmagny, est mort mercredi matin quand il fut happé par une voiture alors qu'il circulait sur le chemin du Bras St-Nicolas.

La voiture qui a heurté M. Thibault était conduite par M. Fernand Tanguay, de St-Vallier. La victime est décédée instantanément.

C'est la Sûreté Municipale de Montmagny qui est chargée de l'enquête.

Mortellement blessé

M. Léo Nicole, 32 ans, de Montmagny, fut tué instantanément, mercredi matin dernier alors qu'il travaillait sur un "lift".

L'accident qui serait survenu apparamment par suite d'une fausse manoeuvre, s'est produit près des intersections 4e rue et 5e avenue.

La Sûreté Municipale de Montmagny est chargée de faire l'enquête en rapport avec cette affaire.

Entre Montmagny et St-Michel

La voie sud de la route 20 ouverte d'ici 10 jours

La voie sud de la route trans-canadienne entre St-Michel et Montmagny sera ouverte à la circulation d'ici au plus tard une dizaine de jour.

C'est ce que nous a affirmé vendredi l'ingénieur en chef des travaux de la route 20, M. Morisette à la demande du sous-ministre adjoint à la Voirie M. Bureau.

M. Morisette que nous avons rencontré lors de l'inauguration du pont Pierre-Laporte a motivé le retard apporté à l'ouverture de cette voie à l'effet que le constracteur n'avait pas encore livré la route, pour des motifs, semble-t-il, qui toucheraient à une signalisation incomplète et autres menus travaux.

Après avoir fait remarquer à M. Morisette ainsi que M. Bureau que déjà depuis quelque xjours sinon depuis quelques semaines bon nombre d'automobiles empruntaient avec facilité la voie non encore ouverte, mais entièrement asphaltée,

(suite à la p. 10)

L'échevin Denis Gaudreau

"La municipalisation de l'enlèvement de la neige nous a coûté $92,100.00 de plus pour trois ans"

M. Denis Gaudreau, échevin de la Cité, estime "que le fait d'avoir municipalisé l'enlèvement de la neige, avec chiffre en main pour 1967 à 1970, nous a coûté $92,100. de plus pour trois ans que le système que nous utilisions avant".

C'est ce qu'a déclaré lundi soir l'échevin Gaudreau dans un discours motivant sa dissidence au règlement 70-222 sur les contrats de l'enlèvement de la neige.

L'échevin se demande s'il ne serait pas "plus intéressant pour tous et chacun de pratiquer une administration rationnelle, réaliste et planifiée et suivre le plus tôt possible le rapport quinquennal qui a été soumis en 1969". M. Gaudreau note qu'il n'y a pas eu d'augmentation de taxes depuis 5 ans et croit que "personne ne pourrait raisonnablement s'opposer à une augmentation de la taxation". Comme seconde étape, l'échevin croit qu'il serait de mise de remettre en question chacun des projets actuels de dépenses et d'en faire une analyse impartiale.

S'en prenant au déneigement, M. Gaudreau se demande pourquoi l'argent de cet item n'aurait pas servi à l'asphaltage du chemin de la Rivière du Sud, côté Nord, ou encore au problème de la piscine? Selon M. Gaudreau, s'il n'en avait tenu qu'à lui, ces 2 derniers projets seraient réalisés.

Référant à un rapport du Bureau de la Statistique, M. Gaudreau déclare que "l'enlèvement de la neige à Montmagny coûte 10% du budget alors que la moyenne des 145 villes du rapport est de 3.8%...

La première réaction à ce discours est venu du maire Gauthier qui a demandé au coordonnateur de vérifier le chiffre de $92,100. énoncé par M. Gaudreau.

M. Rodolphe Marois a dit: "C'est la deuxième année que vous lisez le même texte. Un bon administrateur aurait dû revenir à la charge l'année suivante, les contrats de neige pouvant être résiliés après un an d'opération".

L'échevin Gagné a déclaré que "Montmagny était une des villes les mieux entretenues en hiver", alors que l'échevin Boulet a considéré "qu'il y avait quelque chose de pas logique dans le discours de M. Gaudreau... les citoyens de l'extérieur viennent bien dans nos rues".

L'échange s'est terminé quand M. le maire a rappelé sa demande adressée au coordonnateur.

Jean-Louis Gaudreau

Auto usagée

NOTRE VENDEUR DU MOIS...

Toutes les autos qui nous passent en main sont méticuleusement vérifiées.

Auto vérifiée

En sortant, vous êtes sûr que tout marchera comme sur des roulettes.

...vous conduit toujours à un bon résultat!

Chabot Auto Inc.

Concessionnaire
Ford - Mercury
Route 2 ouest
Montmagny 248–0612

L. Fournier
246–5617

Nous payons
10%
d'intérêt

NOMBRES DE MEMBRES
354

A. Richard
886–3279

P. Fafard
247–5420

CE CAPITAL SERT AU REINVESTISSEMENT REGIONAL

CAPITAL SOUSCRIT: $784,650.00

POUR RENSEIGNEMENTS APPELEZ 248-4822

G. Després
246–5385

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE MONTMAGNY

le peuple de Côte du Sud
MONTMAGNY · L'ISLET · BELLECHASSE · KAMOURASKA

Tirage 6,600

62 A St-Jean Baptiste est, Montmagny
Tél.: Montmagny: 248—0415
La Pocatière: 856—1514
L'Islet: 247—5168
HEBDO DE LA COTE-DU-SUD —70 e ANNEE

A LA REDACTION:
Thomas Tremblay
Marcel Anctil
Gilles Ouellet
Jean-Pierre Lemieux

PUBLICITAIRE:
Louis-A Taschereau

MAQUETTISTES
Jean Cousineau
Pierre Caron

REPRESENTANTS:
Mme Robert Labrecque
M. Réal Lamontagne

"Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0420".

Les Fermiéres de Ste-Félicité se dissocient d'une souscription populaire

Nous recevions, il y a quelques semaines, une lettre de Mme Robert Bernier, de Ste-Félicité. Cette dame nous demandait d'annoncer une souscription populaire pour une fête à l'occasion de Noël ainsi que l'établissement d'un terrain de jeux dans cette municipalité.

A la réception de cette lettre, nous communiquions avec la signataire pour lui demander si elle ne ferait pas patrôner son action par un mouvement de cette paroisse, par exemple les Fermières.

Mme Bernier aurait reçu une réponse affirmative de la présidente des Fermières, Mme Xavier Fortin. Cet appui se serait voulu personnel et non comme porte-parole du Cercle. Mme Bernier nous expédiait la lettre reproduite ci-dessous et de laquelle nous avons tiré un article publié la semaine dernière au sujet de cette souscription.

Vendredi, la présidente des Fermières nous téléphonait pour nous dementir l'article. La lettre de Mme Fortin est reproduite également ci-dessous.

C'est sous bonne foi que nous avons publié un article la semaine dernière. C'est pour donner une certaine précision que nous publions deux lettres de notre correspondance.

La rédaction.

Ste-Félicité, 30 oct. 1970

Journal LE PEUPLE
Montmagny.

Cher Monsieur,

Pour faire suite à votre téléphone d'hier au sujet de ma lettre que je vous avais écrit pour recueillir des fonds pour une fête de Noël aux enfants, et des fonds pour un terrain de jeux d'été. J'ai téléphoné à plusieurs dames ainsi qu'à la présidente des Fermières. Tous m'ont dit être en faveur comme je voulais faire une surprise à notre curé, eh bien j'ai changé d'avis ce midi je lui en ai parlé et il est entièrement en faveur. Donc vous pouvez publier ceci: un groupe de dames de Ste-Félicité de L'Islet sont en faveur pour organiser une fête aux enfants à l'occasion de la belle fête de Noël aussi avoir un terrain de jeux pour leurs enfants l'été prochain. Alors pour se faire nous comptons sur la générosité des lecteurs du journal LE PEUPLE. Nous confions notre entreprise entre vos mains chers amis. J' espère que vous répondrez à notre appel. Tout don en argent sera le bienvenu et les personnes charitables sont priées de faire parvenir leurs dons à Mme Rob. Bernier, Ste-Félicité, Cté L'Islet P.Q

Notre souscription est de 15 à 20 milles dollars est-ce que nous l'atteindront? Merci à l'avance pour vos dons qui seront généreux.

Un groupe de Dames qui désirent une fête de Noël pour leurs enfants et un terrain de jeux.

Ste-Félicité, 6 nov. 1970

Journal LE PEUPLE

Monsieur,

Suite au téléphone que je viens de faire je veux apporter un démenti au sujet d'une souscription demandée pour Les Loisirs de Ste-Félicité et soi-disant patronée par le Cercle des Fermières de la même paroisse. A titre de présidente je déclare que le Cercle des Fermières n'est nullement engagé dans cette souscription d'autant plus que l'organisme des Loisirs de Ste-Félicité est bien structuré et a son conseil et de plus qu'il possède une chartre. Je ne veux nuire en rien à Mme Robert Bernier mais je décline toute responsabilité.

Merci de votre bonne attention.

Mme Xavier Fortin
Présidente du Cercle des Fermières
Ste-Félicité
Cté L'Islet, P.Q.

NDLR — Au moment de mettre sous presse, une lettre nous est parvenue de Mme Robert Bernier. A la suite de plusieurs notes explicatives, la signataire nous prie de publier ce qui suit:

"Seriez-vous assez bon de marquer que je vous ai écrit, et que j'ai décidé de ne pas m'occuper d'aucun sport touchant les loisirs de Ste-Félicité."

OPINIONS

LA TYRANNIE ENFANTINE

Nous nous sommes "amusés", depuis quelques jours, à la maison, à dresser la liste des jouets et "gadgets" que le plus jeune de nos enfants souhaite recevoir à Noël. La liste s'allonge tous les jours, au gré des programmes de télévision. Evidemment, nous prenons la chose à la légère. Au bas mot, il y en a bien pour $150 et nous n'avons pas la moindre intention de donner suite à cette voracité enfantine. Cela ne changera rien aux projets que nous avons formés pour notre générosité de fin d'année. D'ailleurs, une image effaçant l'autre, il est déjà certain que notre jeune thésauriseur a déjà oublié la première soucoupe volante et la fusée qui alunit toute seule et qu'il ne pense plus qu'au dernier jouet qu'il a vu se promener à l'écran.

N'empêche que nous comprenons que se soit créée une association de parents protestataires. Dans la plupart des familles, cette publicité envahissante, axée directement sur le client le plus acheteur du monde, l'enfant, pose certainement des problèmes. Rien n'est plus horripilant que de sentir que l'on vise notre portefeuille à travers le plus irrésistible des quémandeurs, le bambin.

Car, c'est évidemment là que réside le système. Toucher l'enfant, le convaincre, le rendre exigeant pour qu'à son tour il se fasse le vendeur d'un produit qui captive son imagination est l'un des nouveaux procédés de la vente moderne. Comment dire non à ces petits qui appellent tant de faiblesse !

Mais c'est là encore que le publicitaire touche au plus sensible de la psychologie commerciale. Il sait que la plupart des parents ne savent pas dire non. Et pourtant. Si ce n'est pas au sujet d'un tracteur lunaire en matière plastique que l'on pourra se permettre de raisonner l'enfant, comment le fera-t-on dans quelques années quand ses exigences prendront d'autres dimensions?

Mieux vaut peut-être commencer à faire des mises au point sur des babioles que d'attendre les véritables affrontements de la jeunesse. Il sera alors plus facile de discuter.

L'association des parents qui s'oppose à ce genre de réclame n'a sûrement pas tort d'agir et de demander un peu de modération dans cette surenchère à l'appétit enfantin. Elle a raison de tenter de faire limiter, au nom des consommateurs, cette sollicitation intempestive. Mais il ne serait pas mauvais non plus de suggérer la création de cours de psychologie enfantine pour apprendre aux parents comment faire entendre raison à leur progéniture.

Paul Gros d'Aillon

La Chambre de Commerce de Montmagny

Au souper de la Chambre de Commerce locale, on notait dans l'ordre régulier, MM. Gaston Cantin, responsable de la Commission de la promotion industrielle et commerciale, Joseph Péloquin, Paul Loiselle, président, Claude Jutras, conférencier et Gérard Montminy, 2e vice-président. Le secrétaire Philippe Rousseau n'apparait pas sur la photo.

Mercredi le 4 novembre, un souper, auquel avaient été invités tous les membres de la Chambre de Commerce, avait lieu au Restaurant de l'Espinay. Quelques 40 personnes y assistèrent et le tout se déroula dans une ambiance de fraternité.

M. Paul Loiselle souhaita la plus cordiale des bienvenues à tous les participants, en se disant très heureux de la belle assistance et en formulant le voeu que cette experience se répète.

Après le souper, M. Gérard Montminy, présenta la conférencier, en l'occurence M. Claude Jutras de la Chambre de Commerce Provinciale. Celui-ci nous expliqua d'une façon très claire et très précise, le rôle d'une Chambre de Commerce et répondit avec grande disponibilité aux nombreuses questions qui lui furent demandées.

M. Gaston Cantin avait à remercier le conférencier et il le fit avec le brio et la compétence que nous lui connaissons. Ensuite, les responsables des différents comités nous firent un rapport de leurs activités respectives.

Promotion Industrielle - M. Gaston Cantin; Affaires Municipales & Scolaires - M. André Paradis; Promotion Commerciale - M. Gérard Montminy; Comité de l'Aéroport - M. Robert Bernier; Recrutement - M. Philippe Rousseau; Banque de Patins - M. Guy Biron; Cours de Marketing - M. Paul Loiselle.

M. Maurice Marquis nous expliqua le rôle qu'a joué au cours de l'Eté le Manoir Dupuis ainsi que le Vieux Moulin banal. Nos félicitations à ce dernier pour le magnifique travail accompli et cela dans des conditions parfois désagréables et surtout austères.

Nous pourrions résumer en disant que ce souper fut une réussite à tout point de vue et nous exprimons le désir que d'autres suivront. Félicitation au Président pour cette heureuse initiative.

Le Publiciste.

Vol de $5,000. à Cap St-Ignace

Un vol à main armée perpétré vendredi soir à la Caisse populaire de Cap St-Ignace a rapporté $5,000. à son auteur, un bandit masqué.

Le tout s'est produit vers 20 heures 30, alors que le cambrioleur s'est présenté au guichet avec une carabine du genre .303 munie d'un chargeur et non tronquée. Selon des témoins oculaires, l'individu serait blond et âgé d'une trentaine d'années. Des rides sur le visage du malfaiteur auraient donné des indices aux témoins.

Aucun coup de feu ne fut tiré pendant le méfait. Le caissier à remis la somme volée en coupures de $5., $10. et $20.

La Sureté du Québec, du poste de Montmagny, à la charge de l'enquête dans cette affaire.

Station de Gas indépendants
Service Fafard
ROGER FAFARD, prop
Pionnier des GAZ A BAS PRIX
Route Trans-Canada Ouest
Service de 24 heures
MONTMAGNY

248-3734
VENTE
EN BAS DU PRIX COUTANT
SURPLUS D'INVENTAIRE
LIQUIDATION COMPLETE DE MEUBLES DEMONSTRATEURS
20% de réduction sur menus articles:
Paniers à couture
Ensemble de ciseaux
Fermeture éclairs
Fil, etc.
MACHINES A COUDRE
ASPIRATEURS
POLISEUSES
Centre SINGER
Gervais D'Amour, prop.
96, Avenue de la Gare
Montmagny

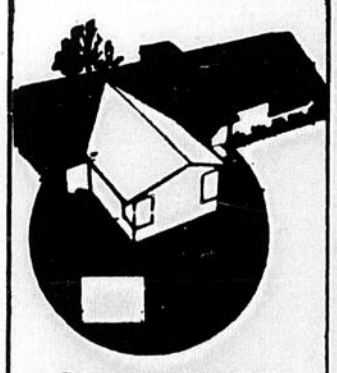

Armand GAGNON
7 rue Bernatchez
Tél.: 248-1805

IL NE VOUS RESTE QUE QUELQUES JOURS

. Pour faire parvenir vos contes, poêmes et dessins de Noël
. Pour peut-être partager le prix de $80.00 du concours
. Pour nous démontrer votre talent et votre initiative
. Pour que votre oeuvre soit diffusée dans plus de 7,000 foyers

Vite envoyez le tout au journal LE PEUPLE avant le 23 décembre.

Le député Giasson et la crise actuelle

Lors d'une entrevue exclusive, M. Julien Giasson nous a parlé de la crise actuelle, des mesures de guerre et de la nomination de M. Jean Cournoyer au ministère du travail.

M. Giasson croit que les adeptes du F.L.Q. veulent plus que la séparation du Québec. "Ils rêvent d'un système économique totalement différent de celui dans lequel nous vivons, ils veulent remplacer le capitalisme par le communisme,le maoisme.."

Il y a eu confusion dans l'esprit des gens entre le F. L.Q. et le Parti Québécois. M. Giasson pense que "la grande majorité des gens qui ont votés P.Q. réprouvent la violence, par contre on peut présumer que tous les terroristes ont votés P.Q."

A propos des mesures de guerre, M. Giasson estime que les pouvoirs donnés à l'état sont trop fort compte tenu de l'ampleur de la crise. "Cette loi était cependant le minimum disponible pour faire face à une insurrection possible." Quant à la durée de l'application des mesures de guerre "... il n'y a pas d'affirmation globale à faire à ce sujet si ceux qui les utilisent se servent de leur jugement et l'utilise avec parcimonie. Personne n'aura alors à se plaindre des mesures de guerre sauf ceux qui sont les adeptes de la violence".

M. Giasson voit l'importance d'adopter une autre législation plus adapté, mais "en autant que le comté est concerné on ne peut pas dire qu'il y a eu abus."

La nomination de M. Jean Cournoyer au ministère du travail ne cause pas de problème majeur. "Combien dans la députation libéral peuvent prétendre à autant de connaissance et d'expérience dans ce domaine. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de bons hommes, mais il s'agissait d'une nomination à un ministère très important et qu'en dehors de toute partisanerie il fallait viser à l'efficacité.

Du maïs-grain dans l'Islet

M. Benoit Giard, propriétaire de la Meunerie de Ville L'Islet a tenté cette année sur sa ferme, une expérience dans la culture du maïs grain. C'est un fait sans précédent dans l'histoire de ce comté.

Nous avons assisté jeudi dernier, à une démonstration sur cette récolte à la ferme de M. Giard. Des experts en cette production y étaient présents, et ils ont pu affirmer que le rendement moyen des 17 âcres ensemencés, était de 90 boisseaux à l'âcre. Pour une première expérience, c'est un excellent rendement.

MAIS GRAIN. — C'est jeudi dernier qu'avait lieu la démonstration de la récolte du maïs grain à la ferme de M. Benoit Giard. On voit ici M. Giard debout sur la moissonneuse batteuse.

Au congrès diocésain des Filles d'Isabelle

Dimanche dernier avait lieu à la Salle des Chevaliers de Colombs de l'Isletville le congrès diocésain des Filles d'Isabelle.

"Participation des laics dans l'Eglise","Que faut-il penser du Mariage civil", "En tant que parents avez-vous conscience de prendre toutes vos responsabilités dan sl'éducation de vos enfants", tels étaient les trois sujets à l'étude lors de ce congrès.

Parlant du rôle des Filles d'Isabelle, M. l'abbé Gérard Langevin déclarait "La charité ne doit pas rester un mot, elle doit s'appliquer à quelqu'un de concret, par exemple les Filles d'Isabelle doivent trouver des solutions à la pauvreté. Il faut trouver des solutions nous-mêmes et ne pas trop attendre du gouvernement.

M. l'abbé Langevin est aussi aumônier dans un Collège de Sherbrooke.

Unité Sanitaire

LUNDI 16 nov.
Travail scolaire: (éducation sanitaire et examens) (hygiène pré et post natale, éducation sanitaire re: scolaires. Salubrité hygiène.générale et des milieux.
MARDI 17 nov.
Hôtel-Dieu: Clinique de BCG
Travail scolaire: (éducation sanitaire et examens). Salubrité, hygiène générale et des milieux.
MERCREDI 18 nov.
Travail scolaire: (éducation sanitaire et examens) Visites à domicile (hygiène pré et post natale, éducation sanitaire re: scolaire). Salubrité hygiène générale et des milieux.
P.M. Unité Sanitaire: 1.30 h. à 3.30 h. Clinique radiologique.
JEUDI 19 nov.
Travail scolaire (éducation sanitaire et examens Visites à domicile: Hygiène pré et post natale, éducation sanitaire re: scolaires.
P.M. Unité Sanitaire 2 h. à 4 h. Clinique de puériculture avec le Dr G. Courcy.
VENDREDI 20 nov.
Hôtel-Dieu: Clinique de BCG
Travail scolaire (éducation sanitaire et examens) compilation des dossiers. Visites à domicile: Hygiène pré et post natale, éducation sanitaire re: scolaires. Salubrité hygiène générale et des milieux.

LETTRE OUVERTE

DEMENTI

M. Léopold, Boutin de St-Magloire a opposé un démenti formel aux rumeurs circulant à l'effet d'une autopsie qui aurait été pratiqué sur le cadavre de M. Arthur Boutin de St-Magloire aurait été décédé accidentellement le 21 juillet dans cette même municipalité. On se rappellera que le septuagénaire avait été é atteint d'une balle lorsqu'il était en train de cueillir des fraises dans un champ à quelques arpents de la grande route, sous les yeux de six personnages qui l'avaient pris pour un ours. M. Boutin s'est identifié comme un orphelin élevé par le défunt. Il a déclaré l'avoir identifié le cadavre de son tuteur sur les lieux mêmes de l'accident et l'avoir suggèrement réclamer à la morgue pour s'occuper de ses funérailles en guise de reconnaissance envers le défunt. M. Boutin a finalement étagé ce sentiment d'un panégérique affirmant note à la main que la victime s'étant toujours dévouée pour ses proches et et s'il est vite oublié sur cette terre j'espère que Dieu lui rendra la justice qu'il mérite. M. Boutin a conclu en remerciant lui-même les autorités policières et ainsi les autorités religieuses et ainsi que tous ceux ai lui ont prouvé une marque de reconnaissance sincère et non pas...

M. Léopold Boutin.

ENFIN! A St-Jean
Handy Andy 598–3280
Prop: Paul E. Gauvin
PNEUS- PIECES D'AUTOS SPORT- ETC
Peinture Mobil
Couteaux pour Sculpteurs
St-Jean-Port Joli Cté L'Islet

on ne se moque pas de vous... chez PEINTURE SICO PAINT

UN "SPÉCIAL" SICO C'EST VRAIMENT UN "SPÉCIAL"

c'est-à-dire:
- des peintures de 1ère qualité vérifiée (qualité médaille d'or s.v.p.!)
- parfaitement connues et identifiées
- ordinairement vendues d'après une liste de prix de détail publiée
- mais offertes en "VRAI SPÉCIAL" avec des rabais sensationnels indiqués sur chaque contenant
- bénéficiant de l'excellent service SICO habituel (assistance gratuite en décoration de notre Studio Décorama par exemple)

LA PREUVE: CES SPÉCIAUX POUR L'AUTOMNE

SICO-SATIN (160-110) LATEX BLANC POUR L'INTÉRIEUR
PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ 11.80
RABAIS 3.81
VRAI SPÉCIAL 7.99 (le gallon)

PERL-OPAC (120-111) BLANC ÉMAIL LUSTRE-PERLE POUR L'INTÉRIEUR
PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ 14.75
RABAIS 5.26
VRAI SPÉCIAL 9.49 (le gallon)

vraiment gratuite!
Une grande bombe-aérosol de laque-émail PUISHHH, (14 onces) — couleurs au choix.
(Prix de détail suggéré: $1.55)
AVEC TOUT ACHAT DE:
2 gallons de SICO-SATIN (160-110)
ou
2 gallons de PERL-OPAC (120-111)
ou
1 gallon de SICO-SATIN (160-110) et 1 gallon de PERL-OPAC (120-111)
(Tel qu'indiqué sur les étiquettes des vrais spéciaux).

VERNIS CRISTALLIN À L'URÉTHANNE
SICORÉTHANE
- LUSTRE-PERLE POUR L'INTÉRIEUR (204-105).
- SUPER-BRILLANT POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR (201-105)

VRAI SPÉCIAL 10.85 (le gallon)
PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ 15.85
RABAIS 5.00
PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ 4.80
RABAIS 1.50
3.30 LA PINTE

Gardez planchers, meubles, boiseries propres en toutes saisons! Protégez-les VRAIMENT avec SICORÉTHANE, qui ne craint ni les griffes, ni l'usure.

Catalogues de modèles de tapisserie exclusif

GIASSON INC
52 ouest St-Jean-Baptiste
Montmagny 248-1424

Remerciements aux électeurs de Berthier

Je remercie sincèrement les électeurs de la Municipalité de Berthier pour la marque de confiance qu'ils m'ont témoigné lors de la dernière élection au poste d'échevin.

Soyez assurés que je travaillerai dans l'intérêt des contribuables de Berthier.

Un sincère merci à mes organisateurs pour le magnifique succès de cette journée.

Guy Morin,
Conseiller.

Quelque 300 personnes assistaient au congrès des Chevaliers de Colomb à St-Paul

Environ 300 personnes ont participé, dimanche, au Congrès des Chevaliers de Colomb du District no 59 qui se tenait à St-Paul.

Le Congrès s'est d'abord ouvert par un mot de bienvenue du Député de District, M. Jean-Pierre Després, après quoi les congressistes se sont divisés en équipes pour l'étude de plusieurs projets et activités des Chevaliers.

Ces activités se partageaient en six points, chacun avec une série de thèmes. Les six points à l'étude étaient: les activités catholiques, les activités du Conseil, la Fraternité en action, le recrutement et les assurances les relations extérieures, et en dernier lieu les activités de la famille.

Après la pause-café, la séance plénière a réuni les Chevaliers de Colomb au Centre des Loisirs. Cette séance était présidée par M. Jean-Pierre Després et MM. Gérard Lafrance, député de district no 16; Raynald Gaulin, président diocésain de la promotion individuelle et sociale, et M. Fernand Caouette qui détient la même fonction dans le district no 59.

Les épouses des Chevaliers ont rejointes leurs époux pour la messe concélébrée qui avait lieu à 17 heures. Un vin d'honneur fut offert par la municipalité de St-Paul, avant le banquet qui avait lieu à l'Hôtel Bienvenue.

C'est le Député du District no 59, M. Jean-Pierre Després qui a adressé le mot de clôture de ce Congrès.

Pour diriger le panel au cours de l'après-midi, on remarquait, dans l'ordre, l'abbé Augustin Lemieux, curé de Ste-Euphémie; M. Jean-Pierre Després, députe de district; l'abbé Fernand Dupuis, curé de St-Paul; M. Gérard Lafrance, député du District 16; M. Raynald Gaulin, président diocésain de la promotion individuelle et sociale, et M. Fernand Caouette qui occupe la même fonction dans le District 59.

Historique du Conseil 3186 de St-Paul

Le mouvement des Chevaliers de Colomb de Saint-Paul existe depuis vingt deux ans. Sa fondation officielle remonte au 25 novembre 1948, par l'obtention d'une charte permanente de maintenir ce mouvement. Toutefois, les Chevaliers de Colomb prenaient existence deux ans auparavant. En effet, le 24 juin 1946, un sous-conseil était formé dont fut président, Monsieur Robert Bernier, autrefois de cette paroisse. Ce sous-conseil était affilié au conseil 2920 de St-Damien. Le 17 novembre 1948, le sous-conseil manifesta le désir d'avoir un conseil à St-Paul, et ce fut la naissance du trois mille cent quatre-vingt-sixième conseil des Chevaliers de Colomb. Monsieur Robert Bernier en devint le premier Grand Chevalier. Depuis lors, le mouvement des Chevaliers de Colomb a toujours progressé et continué à prendre de l'expansion. Neuf Grand-Chevaliers se sont vu confier les destinées du Conseil: ce sont dans l'ordre: MM. Robert Bernier, Lucien Côté, Antonin Nicole, Jean-Paul Cloutier, Gaston Cloutier, Champlain Carrier, Joseph Létourneau, Hector Gaudreau et Jean-Pierre Després De même cinq aumôniers se sont succédés au cours de ce même temps; se sont: MM. les curés Louis Richard, Bernardin Lemay, Charles Dumais, le chanoine Robert Hudon et Jean-Marc Garneau.

Le conseil 3186 est présentement dirigé par Léopold Chamberland, Grand-Chevalier, assisté de Bernard Fortin, Député Grand-Chevalier, Gilles Lapointe, Chancelier, Secrétaire-Financier, René Gagné, Aumônier, l'Abbé Fernand Dupuis, Secrétaire-Trésorier, Maurice Leblanc, Secrétaire-Archiviste, Edouard Boudreau, Cérémoniaire, André Talbot, Avocat, Armand Chabot, Syndicts, Raymond Chamberland, Georges Lacroix, Marcel Lapointe, Garde Intérieure, Jean-Guy Gonthier, Garde Extérieure, Robert Cloutier, Garde-Drapeau, Paul-Emile Bercier, Médecin, Docteur Bernard Barriault, Organiste, Oscar Noël.

Ce mouvement très actif de notre paroisse groupe au-delà de 400 membres en règle, répartis dans les paroisses environnantes de St-Paul. Notre Conseil se loue d'avoir dans ses rangs des membres qui détiennent, ou ont détenu des postes importants tant au sein de l'ordre des Chevaliers que sur le plan social.

Plusieurs membres de notre Conseil sont membres des Chevaliers de Colomb au 4e degré. Notre Conseil a fourni trois députés de District en la personne de M. Antonin Nicole, ex-Grand-Chevalier, M. Hector Gaudreau, ex-Grand-Chevalier et M. Jean-Pierre Després qui détient présentement ce poste comme Député de District No 59.

Plusieurs maires des municipalités environnantes sont des membres Chevaliers de Notre Conseil, et nous nous glorifions également d'avoir comme membre M. Jean-Paul Cloutier député à l'Assemblée Nationale, lequel est un ex-Grand-Chevalier du Conseil 3186 de St-Paul.

Les Chevaliers de Colomb forment un mouvement qui a contribué à plusieurs oeuvres de notre région et dernièrement, ils ont pris la charge d'ériger, en collaboration avec le Ministère de la Famille et du Bien-Etre social, des foyers d'hébergement pour personnes âgées. Cette oeuvre est tout à leur honneur, et par là ils veulent réaliser encore davantage les principes de leur ordre: Unité, Charité, Fraternité et Patriotisme.

M. Léopold Chamberland, G.C.

Une autre Exclusivité...

FABRIQUÉE expressément POUR LES MAGASINS Prestige

Je suis toujours à votre service.

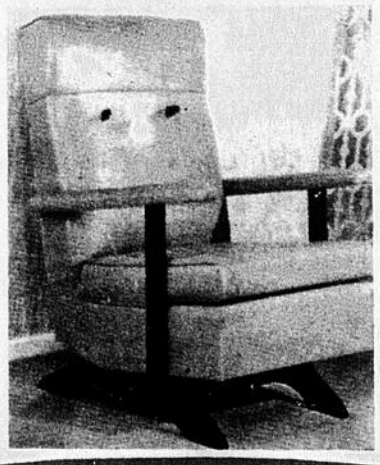

$27.16

TAXE INCLUSE

SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.

Jean-Paul Léveille prop.

114, ave de la Gare 248-3591

Pour un AMEUBLEMENT DE BUREAU de 1è qualité voyez J.B. BUTEAU JR.

184, RUE COUILLARD, MONTMAGNY. 248-1297

là vous trouverez VENTE-SERVICE-LOCATION

MEUBLES ET ACCESSOIRES
MACHINES A ADDITIONNER
CALCULATRICES
CAISSES ENREGISTREUSES
COFFRE-FORTS
MACHINES A POLYCOPIER
ET A PHOTOGRAPHIER
CLAVIGRAPHES
HORLOGES, ENREGISTREUSES

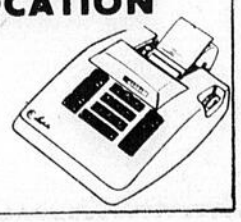

Cinglante réplique de J. C. Plourde au député de Kamouraska

Tout d'abord, il est important que vous sachiez qu'il n'entre pas dans mes intentions d'ouvrir un courrier du coeur dans le but d'épancher les débordements de rancune, de rancoeur ou de tout ce que vous voudrez du secrétaire de M. le député de Kamouraska.

Ce genre de débats publiques me répugne tout particulièrement, cependant pour donner suite à la sortie pour le moins bizarre publiée dans différents journaux de la région, il me semble qu'il est de mon devoir, et ce à titre tout à fait personnel, d'apporter les éclaircissements qui s'imposent.

Dans ce communiqué signé par M. Jean-Marie Pelletier et rédigé par son secrétaire, on dénonçait une foule de choses, dont: "Le manque d'intelligence des maires", "la rancune de certains autres qui agissent sous le coût d'une singlante défaite", "le manque de collaboration de MM. les maires qui ne sont pas encore allés faire la courbette indispensable devant M. le député," un monsieur de Mont-Carmel qui aurait vendu des droits de coupe en 1958", "des pots cassés que l'on veut faire recoller par M. le député", "des maires qui étaient au pouvoir et qui n'ont rien fait", "la route du Lac de l'Est", en un mot tout le blabla que vous savez. M. le député, pour vous être agréable et ce sans l'aide d'un secrétaire, permettez-moi d'apporter les rectifications suivantes dans le but de vous ramener les deux pieds sur terre.

A l'occasion de sa séance du mois de juin, le Conseil de comté de Kamouraska vous a fait parvenir le texte des différentes résolutions qu'il avait adopté afin que vous puissiez les appuyer de tout votre prestige auprès des ministères concernés. A la séance suivant, soit celle du mois de septembre, le secrétaire du conseil de comté n'a pas pu nous nous communiquer vos impressions au sujet de ces résolutions puisque vous n'aviez pas encore répondu. Il est vrai qu'un délai de trois mois ce n'est pas beaucoup pour répondre à une lettre, le temps passe si vite. Le 25 août dernier, le même secrétaire pour donner suite a la demande bien légitime de certains maires, vous adressait une lettre dans laquelle il vous priait de bien vouloir assister à la séance régulière du conseil de comté qui était cédulée pour le 9 septembre et cela dans le but de discuter de l'avenir de Kamouraska. Encore une fois vous n'avez donné aucun signe de vie et vous ne vous êtes pas présenté à la dite séance, le 10 septembre nous recevions une lettre qui nous informait qu'il vous serait impossible d'être présent à la séance du 9 septembre. Nous en étions rendu à un point tel que devant votre absence et votre mutisme incompréhensibles, le conseil de comté s'est vu dans l'obligation d'adopter une résolution par laquelle il vous suppliait de bien vouloir accuser réception de nos résolutions.

Et maintenant M. Pelletier vous avez le culot de venir déclarer dans les journaux que nous ne voulons pas collaborer et que nous manquons d'intelligence. Le seul écart d'intelligence qui existe entre les maires de comté et vous, c'est $22,000.00 par année. Vous devriez savoir que le cheminement normal d'une résolution pour les conseils municipaux, les conseils de comté et tous les autres organismes, c'est d'adresser l'original de cette résolution au ministre concerné, d'en adresser une copie au député de comté et une autre aux journaux si les membres de l'organisme le désirent. M. Pelletier c'est de cette façon que nous avons toujours agi dans le passé, c'est de cette façon que nous agissons encore actuellement et que cela vous plaise ou non, c'est de cette façon que nous allons continuer d' agir dans l'avenir.

Pour ce qui est de "la courbette des maires devant M. le député", permettez-moi de vous informer que nous ne sommes pas là pour faire des courbettes devant qui que ce soit, nous avons été mandatés par nos populations pour les administrer et les représenter. Heureusement M. Pelletier que le patronage n'existe plus, car s'il existait encore nous serions tentés de dire que ça sent "le patroneux".

Pour en venir à un point qui celui-là semble vous plaire tout particulièrement, parlons maintenant de "ceux" qui agissent sous l'effet "d'une cinglante défaite électorale". Il n'est pas nécessaire d'être "intelligent" comme vous le dites si bien, pour deviner que le "ceux" dont vous parlez c'est moi. Laissez-moi vous informer M. Pelletier que je pouvais m'offrir le luxe de faire une élection et même de perdre une élection. Je ne me rappelle pas d'avoir été vous demander à déjeuner le 30 avril. En passant, il serait peut-être bon également de vous informer que je n'ai pas mené une campagne animée par le spectre du désespoir, je pouvais me dispenser du $22,000.00 et mon frère de son côté, pouvait se dispenser d'un secrétariat. De toute façon, j' aimerais que vous sachiez que le Conseil de comté de Kamouraska ne fait jamais de politique et encore moins de politique partisane. Si nous ne sommes pas "intelligents", nous possédons au moins l'instinct et en ce domaine nous l'utilisons à plein. En un mot M. Pelletier pour ce qui regarde "la cinglante défaite", permettez-moi de vous dire que je considère que certaines défaites sont beaucoup plus honorables que certaines victoires.

Venons-en maintenant à ce "monsieur de Mont-Carmel qui aurait vendu des droits de coupe en 1958". Je ne nie pas M. Pelletier que cette transaction fut malheureuse pour Kamouraska, permettez-moi cependant de vous dire que je n'ai pas l'intention de prendre à ma charge tous les péchés d'Israel. Pendant la période où la famille Plourde - puisque c'est d'Alfred Plourde dont vous parlez - a possédé ces limites, elle a tenté avec plus oumoins de succès, je l'avoue, de faire vivre une partie de la population grâce à ces concessions maintenant qu'elle s'en est départie il appartient à la compagnie qui en a fait l'acquisition, d'assumer cette responsabilité, on connaît le résultat. Ces limites forestières n'ont pas été vendues pour être transportées sur la Côte-nord, elles doivent et devront toujours rester au service de Kamouraska.

Dans toute votre déclaration M. Pelletier, il y a un passage surtout que je n'ai pas apprécié, soit celui dans lequel vous faites allusion, sans avoir le courage de le nommer évidemment, à Alfred Plourde. Est-il besoin de vous dire toute l'admiration que je ressens à l'endroit de ceux qui ont la bassesse de s'attaquer aux morts? Alfred Plourde, malgré tous ses défauts et Dieu sait s'il en avait, faisait plus pour Kamouraska en un mois que vous allez faire pendant vos quatre ans. C'est à des moments comme celui-là que l'on se rend compte du bien-fondé du proverbe qui dit: "Qu'un grand homme ne meurt jamais entièrement". Il est très plaisant en effet de constater qu'un homme public, cinq ans après sa mort, soulève encore des passions, tandis que certains politiciens qui se prennent pour d'autres et qui tentent de faire du tapage, laissent la population dans la plus complète indifférence à leur endroit. Un conseil M. Pelletier, laissez les morts où ils sont, contentez-vous des vivants et vous en aurez quand même plein les bras, au sens propre comme au sens figuré.

Quelque part dans votre déclaration vous dites que "j'ai déjà été au pouvoir". Evidemment que c'est là une fausse prétention, il serait plus juste de dire que j'ai déjà appuyé un parti au pouvoir. Peut-être serait-il de mise que vous utilisiez cette "intelligence" que vous possédez si bien afin d'étudier les raisons pour lesquelles je n'ai pas appuyé ce parti à la dernière élection?

Pour ce qui regarde "les pots cassés que l'on veut vous faire coller", le moins que l'on puisse dire c'est que vous ne souffrez pas de complexe. Je suis naif mais tout de même pas à ce point. Tout ce que je vous demande pour ma part, c'est de ne pas trop en casser d'autres d'ici les prochaines années et je serai plus que satisfait, je serai même comblé.

Venons-en maintenant au Lac de l'Est. Vous dites ne pas être au courant du développement projeté à cet endroit. Si vous n'êtes réellement pas au fait de ce projet, qui donc a travaillé pour faire voter le montant de $15,000.00 qui s'est dépensé à cet endroit cet automne? C'est à peu près le seul budget qui a été mis à la disposition du haut du comté cette année, ne nous forcez pas à vous en enlever le mérite. Depuis nombre d'années il existe un plan projeté par Arda lequel porte le nom de "Projet no. 166" et qui traite du développement du Lac de l'Est. Ce plan est entre les mains des divers ministères concernés à Québec. Alors que toute la population de Kamouraska est au courant de ce projet, permettez-moi de vous informer que je suis plus que surpris d'apprendre que le député du comté n'en ait pas encore entendu parler. M. Pelletier pour votre bien et celui du comté, il me semble qu'un certain recyclage serait de mise.

En guise de conclusion, j'aimerais rappeler à notre représentant à l'Assemblée Nationale cette phrase que l'on disait à la fin de chaque émission de "Chacun son métier" à la télévision d'état il y a une dizaine d'années: "Chacun son métier et les chèvres de M. Séguin seront bien gardées". Eh bien M.Pelletier sans arrière pensée ni animosité, je vous dis pour ma part de faire votre métier d'aviculteur et de député et de laisser les maires de Kamouraska faire leur métier de maire et de cette façon: "Les poules de M. Pelletier seront bien gardées".

Jean-Claude Plourde,
Maire Mont-Carmel, Préfet Kamouraska.

SHUR-GAIN

production du lait

à l'avant-garde
en nutrition

•

recherches
incessantes

•

autorité
en gestion

•

service
santé animale
toujours croissant

LE SILASUPPLÉMENT
LAITIER SHUR-GAIN.

Nous assistons de plus en plus à l'érection de silos dans nos campagnes. Ceci prouve que le blé d'Inde et l'ensilage de blé d'Inde demeurent de plus en plus à la mode dans l'alimentation du troupeau laitier.

C'est Shur-Gain qui a le plus travaillé à répandre l'usage de suppléments pour composer des régimes alimentaires équilibrés à base d'ensilage.

Venez donc causer avec nous du rôle de l'ensilage dans l'alimentation de votre troupeau laitier.

BENOIT GIARD Inc
Ville L'Islet 247-5203
St-Pamphile 356-5115

DEMANDEZ
ET
OBTENEZ
LES BENEFICES
DU
SERVICE
D'ENTRAIDE

NOUVEAU
POUR VOUS
Plan de protection
à vie
(maximum $2,000. de base)

$1,000 ET BENEFICE ADDITIONNEL DE $1,000 EN CAS DE DECES ACCIDENTEL AVANT 65 ANS.

COUT FIXE DE LA PROTECTION SELON LE PLAN CHOISI A L'ADMISSION.

PLAN FAMILIAL
don de
$1,000.00
versé au membre lors du décès d'un enfant protégé par le PLAN FAMILIAL au coût de
$2.00
par enfant
par année

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE RECRUTEUR OU AVEC LE SERVICE D'ENTRAIDE DE LA

SOCIETE
ST-JEAN BAPTISTE
du diocèse de Ste-Anne
914, 6e Avenue Pilote
La Pocatière, Qué.
Tél.: 856–2185

Les dons du Service d'Entraide sont assurés par
L'ECONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

Montmagny accorde certains contrats de déneigement

Lundi soir, la Cité de Montmagny a autorisé des contrats de déneigement pour une somme de $170,454.00 répartis sur une période de trois ans et que se partageront Jean-Paul Morin Inc., Paul Breton Inc., et M. Marcel Bolduc.

C'est M. Jean-Paul Morin qui prend la plus large part du gâteau avec $103,050. pour trois ans. Ce contrat est accordé pour l'entretien des rues, avenues et trottoirs énumérés dans un précédent document. Paul Breton Inc. reçoit $58,800. et M. Marcel Bolduc, $8,604.

La Cité versera 0.028¢ la verge cube à Paul Breton Inc. pour l'entretien des terrains où l'on déverse la neige provenant des rues, avenues et trottoirs de la Cité jusqu'au 31 mai 1973. La Cité loue du même entrepreneur, une niveleuse à chemins pour l'entretien de ses rues, avenuas et trottoirs. La location se fera à $11.00 l'heure d'usage de la niveleuse.

Requête

Des citoyens des rues St-Georges et Papineau ont soumis une requête pour l'amélioration du réseau d'égouts de ce secteur.

Le maire Gauthier a répondu: "La population devra comprendre qu'il y a des travaux à faire dans le Quartier-Sud. C'est à faire en bloc. Nous soumettrons le projet le plus tôt possible". Selon le coordonnateur, ces travaux s'élèveraient à $3,000.

L'échevin Marois a fait une brève mais virulente sortie en ces termes: "Il faudra se rendre à Québec. On nous parle d'aider les municipalités et je me demande si l'on est considéré comme tel..."

Nouveau règlement concernant l'utilisation des armes à feu

C'est à l'unanimité que le Conseil de ville de Montmagny a adopté, lundi soir, en séance spéciale, un nouveau règlement "pour pourvoir à la sureté publique, et pour prévenir les accidents causés par les matières explosives ou inflammables".

D'abord, personne ne pourra garder plus de 5 barils d'huile à charbon, ou de gaz combustible sur sa propriété. Ces gaz doivent être gardés dans un caveau ou réservoir souterrain. Il est permis d'entreposer les liquides combustibles dans des réservoirs ou installations non *complètement enfouis* dans le sol. Ces réservoirs doivent être protégés par un système de production approuvé par The Canadian Underwriter's Association. Personne ne pourra garder plus de dix barils vides ayant contenu de l'huile à charbon.

D'un autre côté, il est défendu de garder pour la vente dans les limites de la Cité, des pièces pyrotechniques sans avoir obtenu un permis du Chef des incendies.

Aucun fusil ou arme à feu ne doit être déchargé dans les limites de la Cité. Aucune démonstration de feu d'artifice ne pourra avoir lieu dans les limites de la Cité sans permis du Chef des incendies. L'usage des carabines est permis dans les régions boisées de plus de 5 milles carrés, dans les régions boisées de ½ mille carré, sur les battures du St-Laurent. Un permis d'exploitation pour les champs de tir et les salles doit être obtenu du chef de police.

Par ailleurs, personne ne gardera plus de 25 livres de poudre à fusil, dynamite ou autre substance explosive, et ce durant une période maximum de cinq heures. Notons aussi qu'il est défendu d'allumer ou de garder un feu dans un hangar autrement que dans une cheminée ou dans un poêle en métal. Il est aussi défendu de faire aucun feu en plein air, de faire sauter de la dynamite ou des mines sans un permis du chef de police.

Toute contravention au règlement rend le délinquant passible d'une amende, sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui.

Les employés de Chemcell signent un contrat de trois ans

Les quelque 300 employés de l'industrie Chemcell, à Montmagny, affiliés au Syndicat National Catholique de Textile (CSN), viennent de conclure une entente et signer un contrat de trois ans avec les patrons de la maison.

C'est le directeur de l'usine, M. Clément Matte qui a annoncé cette nouvelle, mercredi dernier, lors d'une conférence de presse à son bureau.

Le contrat de trois ans qui a entré en vigueur le 1er novembre prévoit des augmentations générales de $0.42 réparties comme suit: 0.15 - 0.12 - 0.15 à la date d'anniversaire de l'employé.

Certains ajustements furent apportés au nouveau contrat. Tout le monde bénéficie de 15 jours de vacances payées, un groupe d'employés recevront des salaires de vacances variant de 4 à 8% dépendant des années de service. Les neuf congés payés par année demeurent dans la nouvelle convention.

La semaine normale des employés est de 40 heures. Un groupe de 36 employés qui travaillaient 45 heures par semaine ont vu réduire cette somme à 40 heures comme tous les autres travailleurs.

M. Matte a expliqué qu'il n'y avait eu que cinq séances de négociations directes. Le directeur de l'usine base cette entente sur "le très bon climat qui règne entre les deux parties". Les négociations auraient été marquées de la franchise, de la cordialité et de la bonne entente qui animent les parties patronale et syndicale.

A la table des négociations pour le présent contrat, on note la présence de M. Clément Matte qui dirigeait les négociations du côté patronal avec MM. André Wingen, surintendant du personnel, Nabil Spahi, surintendant du tissage et Roland Gaumond, superviseur à la comptabilité. Du côté syndical, MM. Yvon Lacaille (CSN), Léopold Côté, agent d'affaires du syndicat, Maurice St-Pierre, président, Amédée Gaumond et Clément Martin représentaient les ouvriers.

M. Matte a déclaré que les augmentations données par le présent contrat se situaient dans la moyenne faite ailleurs et touchaient le 6% suggéré par le gouvernement fédéral.

FUTURS FIANCES

Choisissez chez nous votre bague Diamant - 100 nouveaux modèles à votre choix.
Les plus beaux diamants au monde importés directement d'Europe. Economisez 40 à 50%. Assurance gratuite.
Médaille D'amour 14K gratuite.

248-3302
BOCADO ENR.
RAYMOND CÔTÉ
Bijoutier Diamantaire
98 St-Thomas Montmagny.

LEMIEUX & PROULX INC.

LP

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
GROS & DETAIL Tél: 248-3400

"ENTREPOSAGE DE FOURRURES
"VOUTES ULTRA MODERNES"
"GRAND CHOIX DE CADEAUX
Tél: 248-3402

quincaillerie - ferronnerie plomberie - peinture - tapisserie - vaisselle - vitres - cadeaux

47 ST-JEAN BAPTISTE
MONTMAGNY

LISTE DES GAGNANTS
inter-loto
(MENSUELLE)
loto-québec 500 Place d'Armes, Montréal, Qué. Tél.: 873-5350

09/11/1970 INTER-LOTO TIRAGE NO 9

OCTOBRE - OCTOBER

$125,000.--2525507
$50,000.--2358411
$25,000.--2238182
$5,000.--2364543
$5,000.--2385569

GAGNANTS DE -- $2,000. -- WINNERS

2022060	2068382	2122228	2142717	2175143
2363426	2406976	2409662	2436825	2438333
2473683	2495948	2516013	2562742	2935592

GAGNANTS DE -- $1,000. -- WINNERS

2127860	2154890	2171137	2220187	2230668
2298016	2303876	2304831	2311077	2324848
2337191	2354773	2357008	2374485	2382488
2396028	2399378	2421157	2424472	2462520
2480416	2480912	2503628	2532439	2556445
2565056	2565424	2572888	2580612	2580974
2587063	2648706	2664897	2676210	2690431
2699113	2703723	2704443	2715080	2772662
2843065	2882726	2885407	2893209	2895719
2920067	2921990	2922076	2943484	2945879

GAGNANTS DE --- $500. -- WINNERS

2012783	2039708	2060360	2072251	2072429
2076866	2109665	2113794	2114876	2145239
2160572	2176372	2279681	2329668	2379519
2448553	2450828	2456568	2468563	2507983
2510477	2513465	2513615	2514826	2541306
2546552	2552318	2560985	2568140	2569331
2592827	2600721	2612394	2632853	2639974
2640532	2643185	2643494	2647002	2648531
2652290	2657524	2668013	2676521	2677909
2705530	2740970	2771980	2867235	2945324

GAGNANTS DE --- $100. -- WINNERS

2007354	2012105	2023217	2029736	2029932
2048548	2057925	2083389	2120191	2137870
2141952	2145493	2145997	2178130	2191632
2209121	2215320	2219204	2220546	2227760
2254014	2256022	2263386	2270065	2270305
2271307	2286488	2291552	2293453	2299576
2322643	2330142	2339631	2340630	2342657
2351468	2366557	2369769	2373437	2376281
2379017	2381978	2390997	2391739	2393264
2394968	2402559	2405186	2406632	2407578
2407684	2412068	2419189	2423195	2424236
2445858	2457260	2477438	2485946	2487930
2488722	2493414	2506107	2515313	2516496
2522187	2527390	2530816	2544470	2557559
2569193	2569725	2581313	2597256	2606311
2622523	2623654	2632214	2638120	2649180
2657939	2672402	2673903	2678282	2679572
2682170	2682708	2695754	2699378	2720637
2732031	2740646	2765260	2875531	2882609
2884028	2912671	2920252	2923013	2937297

SI VOUS ÊTES GAGNANTS... conformez-vous alors aux directives qui sont inscrites au verso de votre reçu officiel c'est-à-dire de votre billet de tirage. **Vous avez 3 mois pour réclamer vos prix.**

La Jeune Chambre de La Pocatière alerte la population

Par la voix de son président, cet organisme met en doute la formation d'une catégorie de nos étudiants. En effet, depuis que la régionale est formée, l'école secondaire (garçons) de La Pocatière se caractérise par une carence dans le matériel à plusieurs points de vue. En effet, l'an passé, la population a été témoin d'un mémoire préparé par les professeurs et portant sur différents problèmes existant à l'école: bibliothèque, salle à diner, chauffage, laboratoires, matériel audio-visuel, etc.

L'année 70-71 est commencée depuis près de trois mois et la Jeune Chambre s'interroge sérieusement sur le minimum vital dont disposent les étudiants pour recevoir une bonne formation. En effet, les étudiants continuent de diner dans un gymnase poussiéreux et odorant, les étudiants continuent de recevoir un enseignement dépourvu de matériel audio-visuel, les étudiants continuent, (notamment à la formation professionnelle), à travailler dans un climat où le chauffage et l'aération sont déficients, et vont à la toilette un par un parce qu'uns seule fonctionne. Toutefois, un effort louable a été fait dernièrement du côté des laboratoires. En effet, les étudiants pourront utiliser les laboratoires de physique, de chimie, de biologie de l'Institut de technologie agricole. Mais encore là, les étudiants seront obligés de predre l'autobus pour s'y rendre et prendre du même coup un temps précieux. Le même phénomène se pose pour la bibliothèque, car les étudiants doivent se rendre en autobus encore une fois, mais en direction du Couvent de La Pocatière. La Jeune Chambre condamne cette situation car les services précités doivent être sur place pour un fonctionnement normal.

C'est pourquoi dans l'intérêt de nos enfants, la Jeune Chambre demande aux autorités compétentes et à la régionale Pascal-Taché ce qui suit:

1) Les parents de La Pocatière paient-ils moins de taxe que ceux des autres endroits faisant partie de la régionale où on jouit de meilleurs services?
2) Les étudiants de La Pocatière ont-ils droit aux services ci-haut mentionnés?
3) Les étudiants de La Pocatière ont-ils droit à un minimum vital tel que le chauffage et l'aération?
4) La situation qui existe présentement ne compromet-elle pas l'avenir même des étudiants?

Plusieurs étudiantes magnymontoises prononçaient leurs promesses de brigadières, mercredi dernier au Lafontaine. Sur la photo ci-contre, le maire Cajetan Gauthier remet le grade officiel de capitaine à Nicole Tondreau, de l'école Notre-Dame sud. Le Lt Willie Marchand a exhorté les jeunes à la prudence, en présence des autorités civiles, religieuses et scolaires de la Cité.

Fêtes de l'armistice à La Pocatière

Pour une cinquième année consécutive, le jour de l'armistice a été souligné d'une façon toute spéciale dimanche dernier à La Pocatière.

Le tout a débuté par une rencontre regroupant 65 des 90 combattants qui composent l'association des Anciens combattants de Kamouraska-L'Islet, à l'école St-Charles. Le président fondateur, M. J. Conrad Rioux leur a alors adressé la parole pour les inciter à resserrer les liens qui doivent unir les vétérans.

Puis durant l'après-midi, à l'occasion d'une brève cérémonie devant le Centre Culturel, beaucoup de personnalités de la région, dont le député fédéral M. Chs.-Eugène Dionne, les maires de La Pocatière et de Ste-Anne, MM. Dr. Gérard Dallaire, M. Louis-Philippe Michaud, quelques maires des municipalités avoisinantes, les représentants des Industries Bouchard, de Plourde Automobile de même des commerces de la ville ont procédé à la cérémonie de la remise des couronnes devant le cénotaphe.

Durant cette cérémonie, à 2 h 30 précises, la foule a pu admirer le passage aérien d'un avion de la base de Bagotville, spécialement envoyé pour cette fête.

Enfin, le tout s'est terminé par un cocktail offert par Ville La Pocatière.

N.D.L.R. Nous nous excusons de ne pouvoir reproduire de photo de cet évènement pour la simple et bonne raison que nous n'avions pas été invité.

La voie...

(suite de la p. 3)

ces derniers ont promis de faire toute la diligence possible pour que cet accès devienne officiel.

Devant notre insistance pour avoir une date précise, M. Morisette a alors catégoriquement affirmé que l'ouverture officielle se ferait avant 10 jours sans pour autant qu'il y ait de cérémonie spéciale.

Plusieurs trouvent malheureux, toutefois, que cette date n'ait pas été avancée 15 jours plus tôt, ainsi l'accident frontal survenu dimanche entre Montmagny et Berthier et qui a coûté la vie à une personne en plus de causer des blessures graves à six autres, aurait tout probablement été évité.

De plus selon certains commentaires entendus, on s'interroge à savoir si la tolérance à laisser roulet les automobilistes sur une voie inachevée ne serait pas un facteur d'accident en laissant supposer que la voie nord est déjà à sens unique.

Quant à la continuation de la transcanadienne vers l'est, l'ingénieur en chef prévoit qu'elle se rendra d'ici l'automne prochain si non à La Pocatière du moins à St-Roch des Aulnaies. Il a démenti, par ailleurs, certaines rumeurs voulant que si les travaux à Cap St-Ignace n'aient pas été exécutés dans le laps de temps prévu, cela provenait du fait que le ministère n'était pas en mesure de payer le contracteur.

BOUTIQUE de SPORT Enr
ST-JEAN PORT-JOLI
EQUIPEMENT POUR TOUT SPORT
Tél.: 598–6294

La culture du maïs-grain ▪ ▪ ▪ ▪ ▪ ▪
▪ ▪ ▪ ▪ ▪ possible dans notre région

NOUS AVONS FAIT L'EXPERIENCE DE NOS MACHINES A LA FERME DE M. B. GIARD.
NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS INFORMER SUR LES INVESTISSEMENTS A FAIRE POUR LA MACHINERIE. VENEZ VOIR NOS SEMEUSES ET RECOLTEUSES MAIS - GRAIN.

Conrad Lord
247-5570 ▪ Distributeur International Harvester
Ville de L'Islet

LE PALMARES -C -K -B -M
MAINTENANT DISPONIBLE
Chez votre disquaire ou à votre tabagie habituelle
PROCUREZ-VOUS LE!

M. Vallier Boudreault, représentant de la Garde paroissiale, Mme Boudreault, Mme France N. Blanchet, secrétaire du spectacle "Coquetel Musical" et M. Raymond Rhéaume, réalisateur, lors de la conférence de presse de vendredi soir dernier, au Bûcheron.

Il faudra "vivre" le coquetel musical du 8 déc.

A voir et entendre les promoteurs du projet lors de la conférence de presse qu'ils donnaient au Bûcheron vendredi soir, il faudra "vivre" le Coquetel musical qui aura lieu le 8 décembre prochain.

L'événement annuel est organisé conjointement entre la Garde Paroissiale St-Thomas et le Choeur Hallélou sous la haute et habile direction de M. Raymond Rhéaume qui motive le titre du spectacle: "Un coquetel est une série de boissons qui pétillent et sont bonnes au goût,.. nous en avons fait un titre original".

Le spectacle présentera essentiellement des artistes locaux, soient onze chanteurs et instrumentistes en plus du Choeur Hallélou. Qu'il suffise de nommer les Minville, les Vézina, Mmes Clément Rouleau, Nicole P. Caron et Jean-Paul Tremblay, et MM. Paul Dolan, Raymond Rhéaume, Armand Côté et Gaston Boucher pour se donner une idée de la présentation. De l'extérieur de la région, on remarquera la présence du trio Body Couture.

M. Raymond Rhéaume, réalisateur, explique ainsi le projet: "Il faut 'taper l'oeil' plus que l'an passé... ce sera davantage un tour de chant qu'autre chose". Le spectacle sera d'une durée de 3 heures (entracte inclus), et les bénéfices seront partagés entre la Garde Paroissiale et le Choeur Hallélou.

Ce Coquetel musical, qui aura lieu à 20 hres 30 au Centre sportif le Bûcheron, aura pour thème principal la chanson "Vivre" de Gilbert Bécaud.

Les personnes qui veulent assister à ce spectacle doivent se procurer leurs cartes immédiatement chez les membres de la Garde Paroissiale ou du Choeur Hallélou.

Quatres blessés dans trois accidents à Montmagny

Mme Joseph Aubrien, de Montréal, et Mlle Thérèsa Morby, de Québec, furent blessés et conduites à l'Hôtel-Dieu de Montmagny quand la voiture conduite par M. Aubrien a capoté, jeudi dernier, sur la route transcanadienne. Les dégâts matériels s'élèvent à $2,000.

Mlle Huguette Fichaud, 30 ans, de St-Raphaël, fut transportée à l'hôpital de Montmagny alors que le véhicule dans lequel elle circulait avec M. Charles Edouard Latulippe est entré en collision avec la voiture de M. Pierre Héroux, de Louiseville. Les dommages matériels sont de $5,500. L'accident a eu lieu sur la Transcanada.

Mme Georgette Racine, de Québec, a été blessée et transportée à l'Hôtel-Dieu par suite d'une collision survenue sur la desserte de la 20 entre le véhicule de M. Paul-Emile Hinteau, et dans lequel Mme Racine prenait place, et celui de M. Jacques Leroche, de Ste-Apollinaire. Les dommages matériels furent évalués à $1,700.

La Sûreté Municipale de Montmagny fait enquête au sujet de ces accidents.

Célébration du Jour du Souvenir à Montmagny

Le onze novembre prochain, les Canadiens se recueilleront et évoqueront la mémoire des hommes tués au cours des dernières guerres.

Dans plus de deux milles cités, villes ou villages ou pays une période de silence sera observée pour penser aux cent mille canadiens morts sur différents théâtres de guerre à travers le monde.

Ce jour-là, tout le monde portera un coquelicot rappellant la fleur rouge sang, qui croissait dans les champs de bataille des Flandres où plusieurs combats importants furent livrés entre soldats canadiens et allemands durant la Guerre 1914-1918.

A la fin de la Seconde Guerre Mondiale 1939-1945 un plus grand nombre de soldats, marins et aviateurs donnèrent leur vie pour défendre notre liberté, des gens comme nous qui aimaient la vie et leur patrie.

Quand tout le monde porte un coquelicot et observe le silence le Jour du Souvenir, c'est comme si nous disions "Merci" à ceux qui sont morts pour nous.

Célébration du Jour du Souvenir à Montmagny.

A Montmagny, le Jour du Souvenir sera célébré le 15 novembre prochain après la messe de onze heures et c'est la Légion Royale Canadienne, L.S.E.B. Filiale Bernatchez de Montmagny, qui à chaque année s'occupe de la vente de couronnes et coquelicots afin de venir en aide aux vétérans dans le grand besoin et organise cette "Fête" mémorable. Ces couronnes seront déposées au pied du Cénotaphe en mémoire des soldats, marins et aviateurs de Montmagny et du comté tombés au Champ D'Honneur dont voici les noms:

Grande Guerre 1914-1918: Lieutenant Paul Caron, Caporal Josaphat Paquet, soldat Henri Blouin, soldat Joseph Raoul Boulet, soldat David Bourdeau, soldat Emile Cloutier, soldat Amédée Fontaine, soldat, Raoul Fournier soldat Edmond Fradette, soldat Joseph Gaudreau, soldat Joseph Gaumond, soldat Emile Labbé, soldat Elzéar Thibault.

Seconde Guerre Mondiale 1939-1945: Lieutenant, Maurice Rousseau, Lieutenant Philippe Rousseau, Officier-Pilote, Paul-Emile Roy, Sergent, Raymond Béchard, Sergent Roland Coulombe, Sergent Paul Sasseville, Sergent Joseph Berhatchez, Sergent Réal Fortier, Caporal Lucien Noël, soldat Paul Armand Dion, soldat Jean-Pierre Dion, soldat Roland Gosselin, soldat Raoul Jacques, soldat Antonio Joncas, soldat Walter Wash, soldat Ernest Paradis, soldat Paul Robichaud, soldat Roland Labonté, soldat Marius Pelletier, soldat Gérard Morin.

Cette année plus que jamais, ayons une bonne pensée pour eux et soyons fiers de porter le coquelicot en souvenir de ces braves.

VENTE
REPARATION
SERVICE

Jean-Marie BERNIER

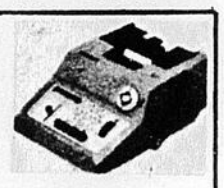

AMEUBLEMENT DE BUREAU

Faites vos réservations pour les cadeaux des Fêtes maintenant.

MACHINES A ECRIRE ET ADDITIONNER
CLASSEURS, COFFRES-FORTS,
CAISSES ENREGISTREUSES, ETC.

230, Ave C Désilets ' 248—2454
68, St-Jean Baptiste, Montmagny 248—4949

PANASONIC

Panasonic — Panasonic — Panasonic — Panasonic — Panasonic —

A L'AVANT-GARDE DU TEMPS

SE 970

•Table tournante
•Radio FM-AM-FM stéréo
•Cassettes 4 bandes

SE 990

Venez et demandez une démonstration

Votre dépositaire autorisé

248-0210
RENE SAMSON INC.
81 ouest, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Rene Samson Inc. — Rene Samson Inc. — Rene Samson Inc. — Rene Samson Inc.

EN PASSANT...

Journalisme et temps de "crise"

Participant à titre d'observateur, au colloque tenu samedi à l'Université Laval par les étudiants en journalisme et information et sous le thème "l'information en temps de crise", nous avons rapidement noté l'absence de contacts qui semble exister entre les membres de la presse et les étudiants en information.

Alors que les quatre journalistes du panel ont donné leur point de vue sur l'information en temps de crise, Mlle Louise Côté, étudiante en journalisme, déclarait: "Quand je suis entrée en journalisme, j'avais deux grands mythes. D'un côté la grande objectivité, de l'autre la mission sacrée des journalistes... On arrivera sur le marché du travail en avril... Comme je l'ai vu aujourd'hui, c'est chacun pour soi, je pense..."

Il semble que les journalistes ne fréquentent pas beaucoup le seul endroit de formation dans cette discipline au Québec. Nous croyons que les étudiants de ce secteur devraient avoir l'opportunité de vivre près des journaux et saisir davantage des exigences du difficile métier de journaliste.

Du côté de l'information en temps de crise, les étudiants ont abordé le sujet dans son entier en s'interrogeant sur plusieurs aspects de l'information. Les journalistes des plus grands média du Québec ont répondu aux questions soulevées, d'autres en ont profité pour distribuer le Quartier Latin...

Un sujet discuté plus à fond fut l'autocensure. Les représentants de la presse écrite, parlée et télévisée ont vivement rejeté cette forme de censure "consentie". Comme disait Michel Bourdon: "S'il doit y avoir censure, il faut qu'elle porte son nom".

La journée fut intéressante, les questions touchant soit la censure, soit l'avenir prochain des étudiants en information. En fin de soirée, le directeur du Devoir, M. Claude Ryan est arrivé au colloque où quelque 300 personnes ont ovationné ce journaliste qui est fort discuté ces jours-ci...

Cette "crise" que nous traversons aura au moins permis une rencontre que nous jugeons fructueuse.

●

Les magnymontois, comme les citoyens du pays, marqueront dimanche le Jour du Souvenir. Cette journée donne toujours lieu à des manifestations qui nous rappellent le sacrifice d'hommes pour la cause de la paix et de la liberté.

En ce temps de discussion et de remise en question profonde de plusieurs choses que nous croyions classées, nous prendrons une minute, dimanche, pour dire: "Je me souviens".

avec Gilles OUELLET

La Caisse Populaire de Berthier

25è anniversaire

Une réception civique à la Salle du Couvent de Berthier marquera, dimanche le 15 novembre, le vingt-cinquième anniversaire de fondation de la Caisse populaire de cette municipalité.

Ce vin d'honneur sera servi en présence du maire de Berthier, M. André Lévesque, des autorités scolaires et religieuses, des dirigeants de la Caisse, des représentants de l'Union régionale des Caisses et de la Fédération des Caisses populaires.

La Caisse de Berthier, qui fut fondée le 19 novembre 1945, a un actif de $686,000. et 578 sociétaires. Une ascension continuelle a marqué cette institution coopérative pendant 25 ans.

Le Conseil d'administration de la Caisse de Berthier se compose de M. Raymond D. Blais, président; M. Rolland Blais, vice-président; MM. Charles Bilodeau et Conrad Dufour, directeurs et M. Maurice Blais, secrétaire-gérant.

Rencontre conjugale à St-Magloire

Une rencontre conjugale, animée par M. Léopold Grenon, psychologue, avait lieu hier soir, à la Salle paroissiale de St-Magloire de Bellechasse, rencontre où tous les couples de sis paroisses environnantes avaient été cordialement invités.

Le thème du sujet traité par le conférencier s'intitulait "Amour total, corps et âme".

Chez les Fermières

STE-LUCIE.

Le Cercle des dames Fermières de Ste-Lucie organise un bingo pour dimanche après-midi le 22 novembre prochain.

Les recettes de ce bingo seront partagées entre le Cercle des Fermières et la Fabrique de Ste-Lucie.

Toute la population de la région de Ste-Lucie est cordialement invitée à cette activité.

STE-FELICITE.

Le Cercle des Fermières de Ste-Félicité organise une soirée dansante pour samedi le 28 novembre avec l'orchestre "Les Royal".

Toute la population de Ste-Félicité et la région est cordialement invitée à cette soirée.

Mardi matin, une vingtaine d'élèves de l'Ecole de Berthier ont formé le premier groupe de brigadier de cette localité. Sur la photo du haut nous remarquons tous ceux qui ont fait leurs promesses, en présence des autorités civiles, religieuses et scolaires de Berthier et le Lt Willie Marchand, responsable de la brigade. Ci-contre, le maire André Lévesque, qui a offert $50. à la brigade au nom de la municipalité, présente le grade de capitaine à Johanne Blais.

PIÈCES D'AUTOS USAGÉES

POUR TOUT GENRE D'AUTOMOBILES

VOITURES ET CAMIONS EN DEMOLITION

ADRESSEZ-VOUS A

M. Valère Morin

R.R. NO 1, AUX LIMITES DE MONTMAGNY

248-0407

CHEMINEES CARREES

Conduits de diamètre: 7" - 8" - 10"
Acceptation SCHL no: 5794

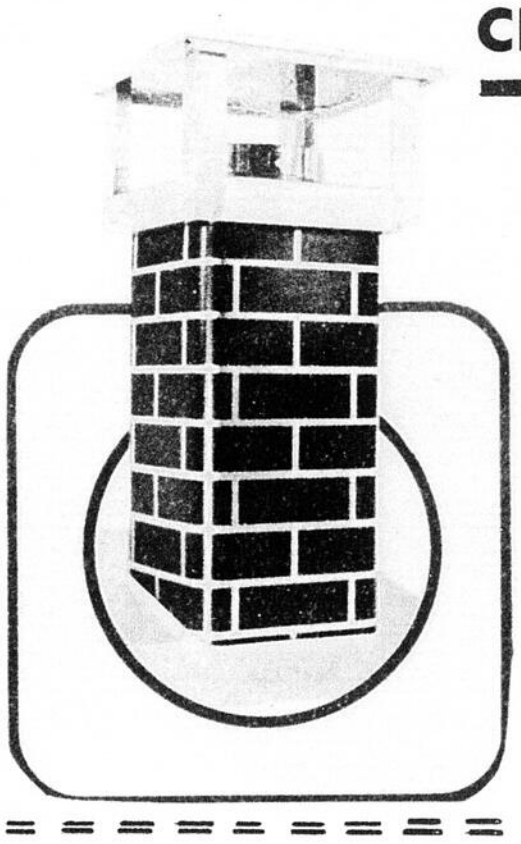

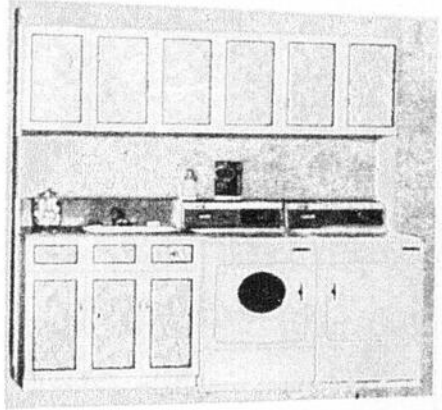

Armoires de cuisine modernes.

Recouvert vynyl

Merisier teint ou plaqué "Formica"

Installé chez vous.

PORTES & CHASSIS

Fenêtres en baie
Panoramique
Super Vitroclair

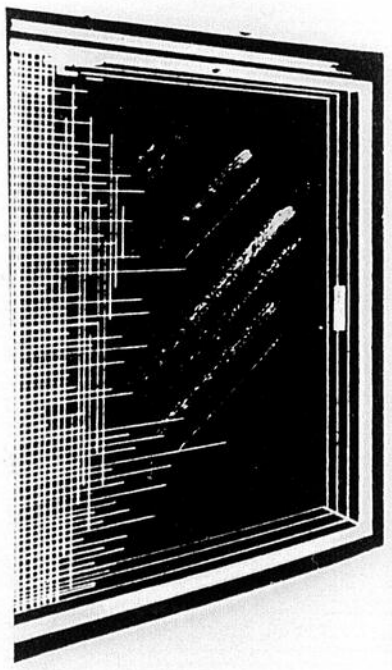

COULISSANT "SOLARIS"

Fermes de toit

Vous trouverez de tout pour construire votre maison:
Panneaux préfinis de toutes sortes.
Veneer, isolants, revêtement de toit.
Bois de construction: 2" X 3", 2" X 4"... etc.
Revêtement extérieur en massonnaitre Colorlok 16 pi.
Prélard, tapis, bain et accessoires en plomberie
Quincaillerie en général...
Pour ces produits et bien d'autres encore, venez comparer les prix imbattables chez:

ALPHONSE FORGUES

BERTHIER-EN-BAS

TEL: 259-7718

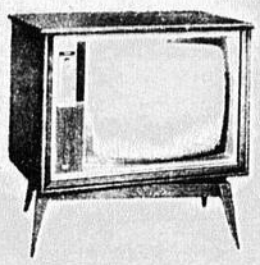

247-5394

RCA LE CHOIX DES CONNAISSEURS

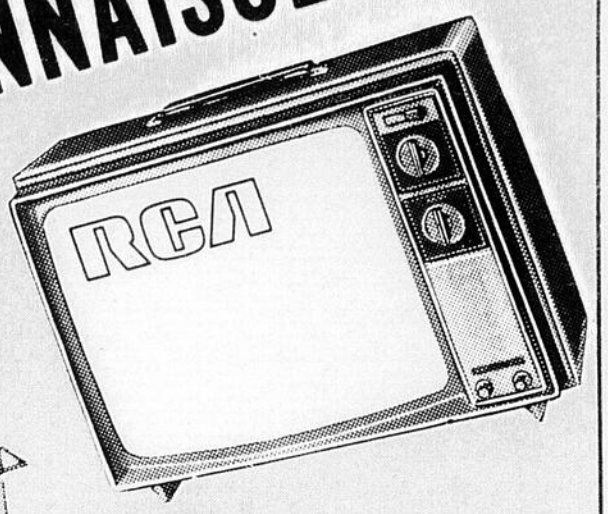

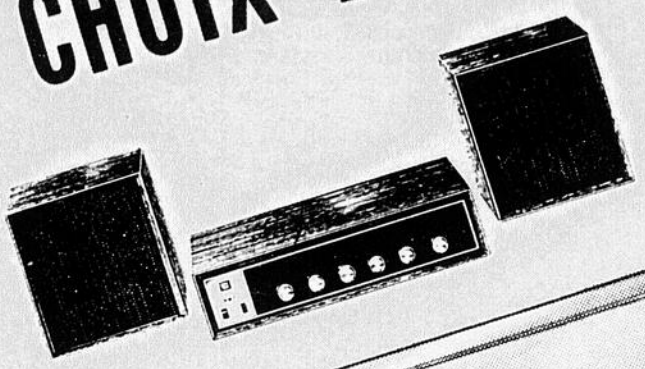

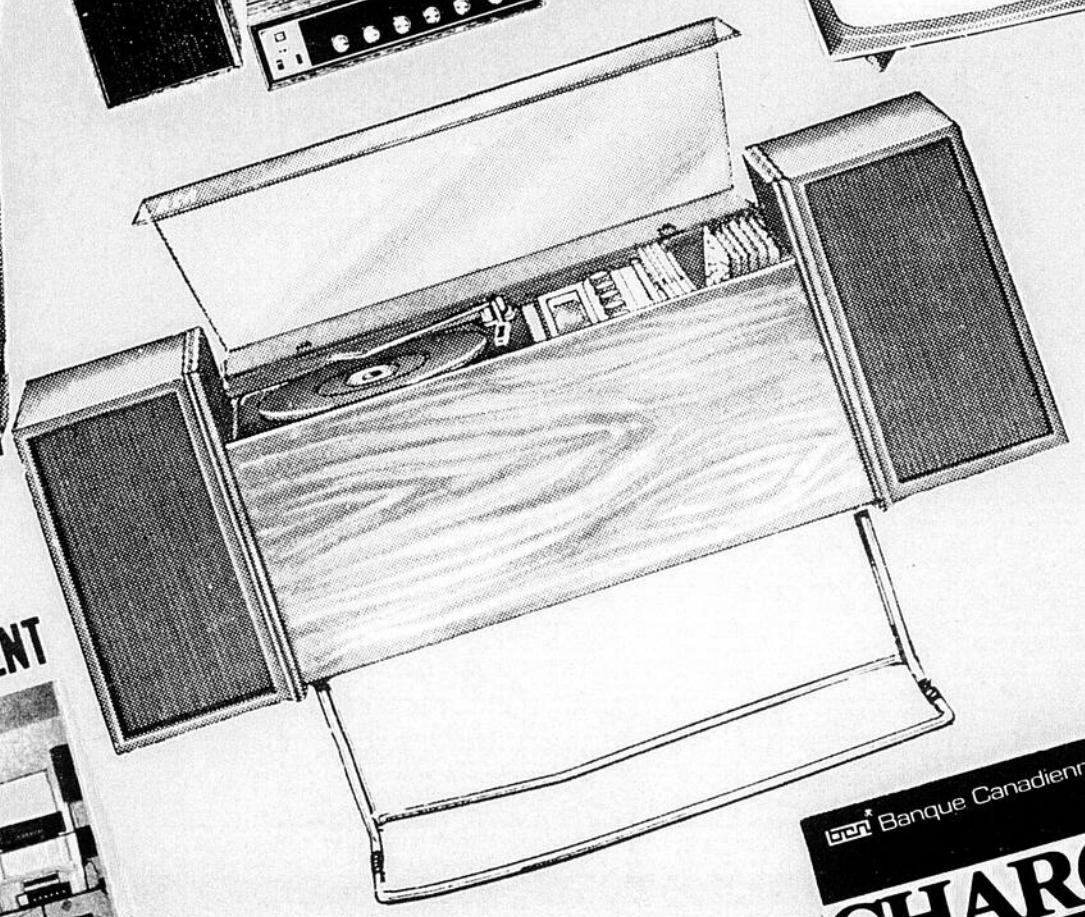

RENOVATION-AGRANDISSEMENT

VOYEZ LA GAMME COMPLETE DES APPAREILS RCA

•Radio •Télé couleur •Stéréo
•Magnétophone •Stéréo modulaire
•Cassettes

•Lessiveuse sécheuse automatique
•Lave-vaisselle
•Comptoir de diques et cassettes

Banque Canadienne Nationale
CHARGEX

Chaque $2.00 d'achat vous donne droit au tirage de ce magnifique Stéréo RCA,

le 31 décembre

GAUDREAU ELECTRONIQUE ENR.

Qualité-Bas prix-Service

L'Islet-Sur-Mer

Coin route 2 et L'Isletville

Il faut que ça bouge

Conseil diocésain du laïcat..

M. Guy Théberge, président du Conseil du laïcat, faisait connaitre récemment deux points qui tiennent à coeur aux membres de ce Conseil:

"1) Donner plus d'informations..., dire et prouver que le Conseil Diocésain des Laïcs, ca existe... et que ca travaille. Faire savoir que l'Eglise du diocèse, c'est aussi les laïcs, et que parmi eux, ils sont nombreux ceux qui veulent servir avec conviction...

2) Le C.D.L. voudrait être l'étincelle qui va faire jaillir des conseils de pastorale en paroisse. Dans la majorité des paroisses, bien des mouvements ou associations dites "pieuses" se cherchent des membres, ou des objectifs, ou des modes d'action... Nous aimerions ramasser toutes ces énergies dispersés pour faire front commun. Un Conseil de Pastorale en paroisse se veut une équipe représentative des gens d'un milieu. Avec le prêtre, cette équipe se veut responsable de la vie du milieu. C'est plus qu'un club social ou qu'un comité de liturgie. C'est une équipe qui se veut attentive à tous les besoins..."

Pour les prochains mois, le Conseil diocésain du laïcat, de pair avec les Conseils du Clergé et des Religieux (ses), rencontrera les prêtres et les laïcs de chaque zone pastorale, afin de faire oeuvre commune dans la mise sur pied du Conseil de pastorale en paroisse.

Centre de Consultation Conjugale...

Dans la région de Montmagny, on travaille présentement à la mise sur pied de cours en vue de la formation de couples-moniteurs. Cette série de cinq cours se donneront à Montmagny au cours du mois de novembre. Ils s'adresseront plus spécialement aux couples des paroisses de St-Thomas, St-Mathieu, Cap St-Ignace, St-François, St-Pierre, Berthier et Notre-Dame-du-Rosaire.

On y traitera des sujets suivants:

1) Biologie - Anatomie; 2) moyens contraceptifs et méthode sympto-thermique; 3) harmonie charnelle; 4) vie chrétienne dans le mariage; 5) engagement des couples.

Le recrutement des futurs couples-moniteurs sera réalisé par les couples qui sont actuellement responsables dans cette région. La collaboration des curés serait sûrement apprécié dans ce travail de recrutement.

Vie des zones pastorales...

ZONE DE ST-PAUL: à la réunion du 8 octobre, on fait l'étude de la messe dominicale dès le samedi soir. Une prochaine rencontre est prévue pour le 17 novembre.

ZONE DE ST-EUGENE: lors d'une rencontre, les prêtres de cette zone analysent les expériences de la messe dominicale dès le samedi soir. On y voit du positif. On se demande cependant si ,dans tout le diocèse, la préparation catéchétique a été suffisante. Dans la zone, on constate qu'elle a été partielle.

La prochaine réunion portera entre autres items sur le problème de la musique liturgique; la pastorale à l'école secondaire en relation avec la pastorale paroissiale; les retraites paroissiales et l'ouvrage publié par le CCC et intitulé "Le Baptême des enfants". Cette réunion est fixée au 10 novembre.

AUTRES ZONES: des réunions de zones ont eu lieu à St-Pascal, le 27 octobre; à St-Pamphile, le 28 octobre et auront lieu à Montmagny, le 17 novembre

Pastorale des Vocations...

A Orléans, près d'Ottawa les 14, 15 et 16 octobre, se tenait pour tout le Canada français, le congrès de Pastorale des Vocations. Soeur Lucille Tardif et l'abbé Fernand Bélanger y ont participé.

Ces jours de réflexion voulaient sensibiliser les participants à la valeur de cette pastorale dans le monde actuel. Selon le Concile, l'urgence consiste surtout à saisir l'importance de la Vocation chrétienne. Avant de parler de Vocations spécifiques dans les chrétientés qui s'effritent il faudrait approfondir l'importance de la vocation de baptisé.

Dans le diocèse, ce service pastoral va bientôt se mettre en opération. On est à structurer un comité qui sera formé de prêtres, religieux et laïcs chargés de penser les orientations de cette forme de pastorale.

Pastorale de baptême...

L'abbé Sarto Lord a été nommé responsable diocésain de la pastorale du baptême. Il sera animateur de cette pastorale en liaison avec l'Office National de Liturgie et la Commission diocésain de liturgie.

Pastorale de la pénitence...

On prévoit pour le carême 1971, une action concertée au sujet du sacrement de Pénitence. L'objectif serait un éveil de la conscience chrétienne et un approfondissement du sens de la démarche pénitentielle. L'Office National de Liturgie coordonnera ce travail pour tout le secteur français. Un comité spécial a été créé dans le diocèse pour la mise en oeuvre du projet. Il est formé de MM. les abbés Loyola Caron, Jean-Marc Garneau, Rodrigue Lagacé, Fernand Bélanger et Roger Fortin.

L'abbé André Lebel a été nommé aumônier diocésain de l'Oeuvre missionnaire des jeunes.

ELEVEUR CHAROLAIS

JEAN-PIERRE CARON

Nous avons en main génisses et mâles

demi-sang, 3/4 - 7/8

Livraison en tout temps

247-5975

L'Islet-sur-mer

Firestone

PRIX DEFIANT

TOUTE COMPETITION

SERVICE RAPIDE

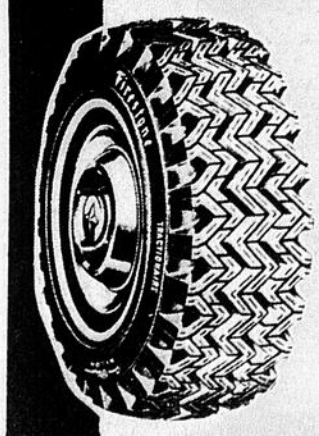

Réchappés de tous genres et de toutes grandeurs

SPECIAL

Pneus de 1e qualité

600 x 13 tc, tu, Blanc

Rég: $30.00

réduit à : $19.95

J.L. DESROSIERS

BOIS de SCIAGE

VENTE DE PNEUS

Vulcanisation et Rechappage

Téléphone 598—6116

ST-AUBERT,

Cté L'Islet, P.Q.

Téléphone 548—6434

ST-JEAN PORT-JOLI,

Cté L'Islet, P.Q.

La route du Lac aux Canards

"La plaque-tournante pour la création d'un secteur municipal" (Raymond Rémillard)

"Le projet de l'aménagement d'une route conduisant au Lac aux Canards est un vieux projet de deux ans. Il demeure tout de même la plaque-tournante pour la création d'un secteur municipal dans la région".

Voilà ce que nous a déclaré en substance le maire de St-Raphaël, M. Raymond Rémillard au sujet du projet de la route du Lac aux Canards.

Cette route qui s'étendrait sur deux milles et quart fut arpentee au printemps. M. Rémillard espère que les plans seront complétés pour décembre. La concrétisation de ce projet aiderait à la création d'un secteur municipal ou certains services seraient mis en commun, en plus de l'attrait touristique qu'offrirait la région et le Lac aux Canards.

Par ailleurs, M. Rémillard convoquera une assemblée ou les autorités municipales de St-Michel, Armagh, St-Vallier et Ladurantaye seraient invitées en présence des industriels, des commerçants et des représentants du Ministère de la Voirie pour discuter du projet soulevé par le maire de St-Raphaël.

REVISION CADASTRALE

La municipalité de St-Raphaël projette d'effectuer sa revision cadastrale. M. Jacques Desjardins, de Lévis, fut contacté pour un tel travail.

Il en coûterait $7.50 par lot, nous a expliqué M. Rémillard, et il y a quelque 500 lots à St-Raphaël. Le gouvernement provincial allouerait cependant une subvention couvrant 50% des dépenses encourues.

Lambert réclame:

- Que Montmagny soit reconnue "zone spéciale"
- Que le gouvernement procède au dragage du bassin

Dans un discours qu'il vient de prononcer aux Communes, M. Adrien Lambert réclame que Montmagny soit reconnue comme ''zone spéciale'', et que ''le gouvernement devrait procéder sans plus tarder au dragage du bassin de Montmagny afin de permettre une plus grande utilisation du quai, ce qui serait de nature à favoriser le développement industriel de la région''.

Le député estime ''qu'il existe dans la région de Bellechasse des possibilités de développement industriel''. M. Lambert presse alors le gouvernement de donner suite aux demandes de subventions faites par les industriels qui ''ont encore à coeur d'agrandir leurs entreprises, ce qui contribuerait grandement à créer de nouveaux emplois''.

M. Adrien Lambert a rappelé les événements d'octobre au Québec où ''ce sont des injustices de toutes sortes qui engendrent des désordres qui inquiètent tous ceux qui se soucient du bien commun''.

Enfin, le député créditiste déplore la situation économique actuelle qui est désastreuse pour la jeunesse, car un trop grand nombre de jeunes sont sans emploi.

L'U.N. est ouverte à tous ceux qui veulent travailler pour le Québec

(Jean-Paul Cloutier)

"Le Parti de l'Union Nationale ouvre ses portes à ceux qui veulent et peuvent travailler pour le Québec. Ce parti tracera encore des belles pages de notre Histoire".

C'est en ces termes que le député de Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier a clôturé le discours qu'il prononcait sur les ondes de Radio-Canada dans les cadres de l'émission "La politique provincial'' et ou il prenait la parole au nom de l'UN.

"Il faut cesser ce masochisme et cette politique partisane qui a trop longtemps existé au Québec'', a dit l'ex-ministre de la Santé en disant que "l'Union Nationale envisageait l'avenir avec une réorientation et une réorganisation".

M. Jean-Paul Cloutier a rappelé les priorités de l'ancien gouvernement, soient l'éducation, la rénovation urbaine, le logement e tl'enfance inadaptée.

LES CADETS. – La campagne de recrutement pour le corps des Cadets de la Garde paroissiale de St-Thomas se poursuit. Les jeunes magnymontois qui veulent joindre les rangs de ce mouvement peuvent le faire en appelant M. Denis Gamache. Sur notre vignette, dans l'ordre habituel, Philippe Thibault, Richard Tardif, et Martin Malenfant, porte-drapeaux des Cadets.

St-Michel octroie $1,000.00 à l'O.T.J.

La municipalité de St-Michel de Bellechasse a octroyé une somme de $1,000 à l'Organisation des Terrains de Jeux lors de sa dernière assemblée régulière du Conseil sous la présidence du maire Yvon Dubé.

M. Rosaire Blais, secrétaire-trésorier nous a déclaré que ce montant était le plus élevé jamais remis à l'O.T.J. par la municipalité. L'argent servira à la formation d'une ligue de hockey ainsi qu'à d'autres activités sportives.

Le secrétaire de la Corporation nous a aussi déclaré que le Ministère du Tourisme, suivant des nouvelles dispositions, doublerait une subvention faita par un Conseil municipal à un organisme, si cette subvention dépasse $1,000.

Par ailleurs M. Blais rappelle que les contribuables sont invités à assister aux séances de Conseil qui se réunit le premier vendredi de chaque mois.

SALON du MEUBLE de MONTMAGNY ENR.

248–3591

144, Ave de la Gare, Montmagny

Michel

vous invite à profiter de ses aubaines

SPECIAL de la SEMAINE

MOBILIER DE CHAMBRE

MARQUE VISCOL

Bureau double
54x18x30
Miroir
48x30" – 24 oz.
Chifonnier
32x18
Lit régulier
54 pouces
Couleur
CORDOUAN
BAHAMA

Prestige

MAGASINS $166.00

PRESTIGE PRIME Lampe de bureau

STORES

Ces prix sont réalisables

En raison de notre pouvoir d'achat

No de commande 145

Ski-Doo: 7 séries différentes!...

D'abord, la toute nouvelle création de Ski-Doo: Elan*, la motoneige compacte, vive, légère . . . et si bon marché ($595) que bien des gens s'en offrent 2. Nordic*, la motoneige de luxe; Olympique, entièrement renouvelée et plus fringante que jamais; la nouvelle Valmont* à deux chenilles et marche arrière; T'NT*, la plus endiablée des motoneiges; Alpine*, le "cheval de trait" de Ski-Doo et Blizzard*, championne mondiale de la course en motoneige. En tout, 27 modèles différents. Venez donc voir celui qui a été fait spécialement pour vous!

7.. 6.. 5.. 4.. 3.. 2.. 1.. Partez gagnant avec Ski-Doo 71.

chez nous, c'est Ski-doo

*Marques de commerce Bombardier Ltée, Valcourt, Qué., Canada

LANGLOIS & FRERES
RUE ST-JEAN BAPTISTE MONTMAGNY, QUE
248-3276

REAL CARRIER
ST CAMILLE
595-2464

CLAUDE BELANGER Inc
ST DAMASE
598-6339

SPORT-LOISIRS Enr
407 8e RUE LA POCATIERE
856-2975

Activité-jeunesse à la Pocatière

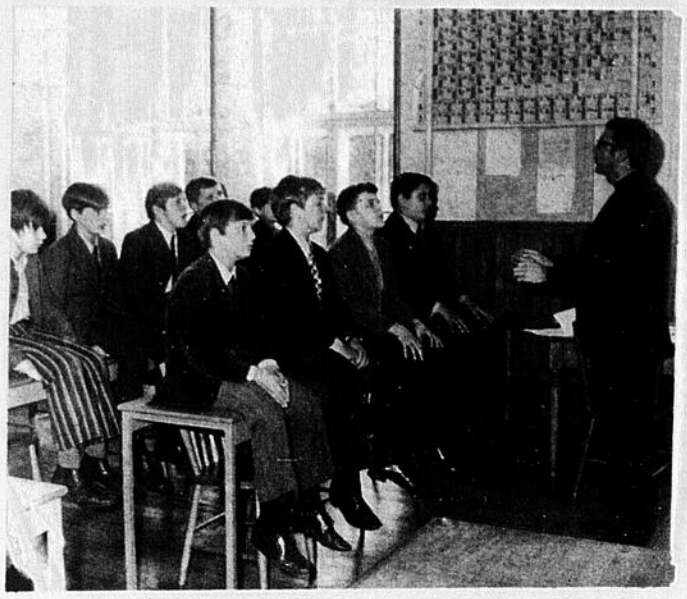

D'autres pratiquent le chant sous la direction de l'abbé Maurice Gagnon.

Sur l'heure du midi au collège, quelques étudiants font de la sculpture sur cyporex sous la direction de M. Richard Ouzilleau, professeur d'arts plastiques.

Les loisirs tiennent de plus en plus une place importante au sein de l'éducation scolaire. Toute école, digne de ce nom, doit être en mesure d'offrir à ses étudiants une gamme d'activités répondant aux besoins d'une civilisation de loisirs. Comme vous le constaterez par vous-même, le Collège Sainte-Anne (section secondaire) satisfait amplement à ce critère d'éducation.

En effet, plus de douze para-scolaires sont offerts aux étudiants désireux d'occuper leurs moments libres. Quelques soient leurs goûts, ils sont certains de trouver au moins une activité répondant à leurs exigences.

Mais que sont ces para-scolaires?

Tout d'abord, il y a au Collège Ste-Anne un organisme qui est devenu centenaire l'an dernier, il s'agit de la société Painchaud. Ceci ne vous dit peut-être rien, lerteurs, mais pour les étudiants du Collège ce nom évoque cent ans de théâtre amateur. En effet, cette société présente annuellement un epièce de théâtre, soit classique ou contemporaine, où des étudiants(es) interprètent les rôles, font les décors et présentent le spectacle vers la fin d'avril début de mai.

Un autre para-scolaire, jouissant d'une très grande popularité c'est le Ciné-Club. Il s'agit d'une activité supervisée par l'abbé Charles Anctil, regroupant une vingtaine d'étudiants désireux d'apprendre l'art cinématographique et de le pratiquer en produisant des audio-visuels. Divisés en quatre équipes, les membres choisissent les films du Ciné-Jeune, les discutent et les les critiquent.

"Le Ciné-Club veut intéresser ses membres à ce qu'est l'art cinématographique les rendant capables de discerner un chef-d'oeuvre d'un navet".
(Extrait du S.S.I. volIII, no. 1, Rychar Gagné.)

Pour ceux que les arts plastiques intéressent, un atelier est à la disposition des étudiants cinq jours par semaine. Sous la direction d'un professeur qualifié, les habitués apprennent les techniques de la gravure, de la poterie, de la céramique et de bien d'autres choses encore. Salvator Dali lui-même rougirait devant le talent surprenant que manifestent certains étudiants.

Mais qui dit jeunesse, dit aussi musique, chansons et danses. Et cette jeunesse le manifeste bien par la fréquentation phénoménale du "Rafiot": Endroit où les étudiants organisent des auditions musicales dans une atmosphère de boîte à chansons. Tous les genres de musique y sont à l'honneur, de nos chansonniers québécois aux roix de la musique "pop".

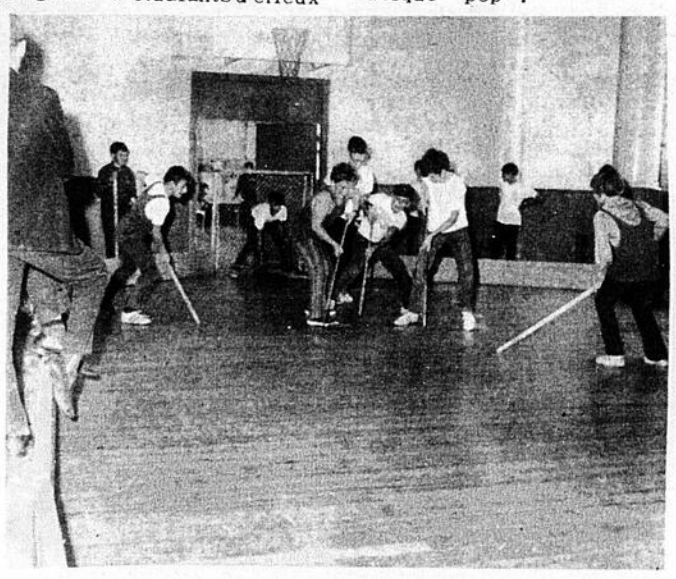

Enfin, le hockey de salon demeure toujours un sport très goûté par les jeunes au collège Ste-Anne de La Pocatière.

Un complément est apporté à la musique par la formation de deux chorales l'une sous la direction de l'abbé Alfred Bérubé et l'autre sous celle de l'abbé Maurice Gagnon. Selon les propres paroles de ce dernier, ces chorales servent à montrer aux jeunes la valeur du folklore et leur permettant d'acquérir un esprit de groupe tout en se distrayant.

Après la musique et la chanson, il ne manque plus que la danse. Ne soyez pas surpris, il s'agit là aussi d'un para-scolaire. En effet une fois par semaine, des étudiants (es) se réunissent pour apprendre des danses modernes et folkloriques.

D'autres para-scolaires orientés vers la science, tels l'Astronomie qui se pratique au splendide observatoire du Collège le Club des géographes et le Club des philatélistes, regroupent un grand nombre de chercheurs.

Je m'en voudrais de ne pas signaler ici le journal du Secondaire "Le S.S.I.", qui est un organisme chargé de la diffusion des idées étudiantes et professorales; et aussi le service "Publicité et Décoration" qui s'occupe de l'information locale, provinciale et internationale.

En un mot c'est "Activité Jeunesse".

Jacques CARON
Sec. V.

En marge du tricentenaire de Rivière-Ouelle...

Dimanche soir dernier à Rivière-Ouelle, Mme Cécilia Hudon de Valleyfield donnait un concert populaire; une foule estimée à près de cinq cents personnes, s'était massée dans l'église paroissiale pour goûter ce tour de chant. Ce concert marquait le début des manifestations populaires qui commémoreront en 1972, le troisième centenaire de la concession de la seigneurie occupée aujourd'hui par Rivière-Ouelle.

Nous tenons à souligner que les paroissiens de cette localité et ceux des localités avoisinantes ont manifesté par leur présence nombreuse leur appui au comité d'organisation des fêtes du tricentenaire. De plus cette initiative d'un spectacle donné à l'intérieur de l'église paroissiale a été couronnée de succès et nous permettre de renouveler cette expérience.

Qu'il nous soit permis enfin de remercier tous ceux qui ont rendu cette soirée possible. Soulignons que Mme Hudon avait offert bénévolement ses services pour ce concert. Nous lui devons beaucoup parce que depuis cet évènement, les paroissiens de Rivière-Ouelle sont emballés et se préparent à accueillir chez eux tous les visiteurs qui seront attirés par les manifestations de 1972. A tous ceux qui liront ces lignes, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à Rivière-Ouelle et nous les invitons à venir partager notre joie à chaque occasion qui se présentera.

Mme Roger Martin

L'INVENTEUR
DE L'ASSURANCE MOTO-NEIGE,
L'UNION CANADIENNE
VOUS INVITE DE NOUVEAU
À FILER CET HIVER
EN TOUTE SÉCURITÉ.

Avec une protection accrue et encore plus avantageuse.

Cet hiver, venez avec nous! Comme des milliers d'autres l'ont fait depuis 1963. Filez en toute sécurité avec les pionniers de l'Assurance Moto-Neige, L'Union Canadienne. De nouveau cette annee, notre compagnie a innové et n'a rien négligé pour assurer à vos randonnées une detente qui soit complète.

Consultez votre courtier en toute confiance. Il vous renseignera sur les multiples avantages de l'Assurance combinée Moto-Neige de L'Union Canadienne, pionnier dans le domaine de l'Assurance-Loisir.

CETTE ANNÉE,
ASSUREZ-VOUS D'ABORD
ET ALLEZ-Y!
AVEC L'INVENTEUR
DE L'ASSURANCE MOTO-NEIGE.

L'Union Canadienne
2475, boulevard Wilfrid-Laurier,
Sillery, P.Q.
275, rue St-Jacques, Montréal

Georges Henri Roy

et GSW McCLARY

Heures d'ouverture 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
jeudi 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
vendredi 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
samedi 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Des merveilles aux merveilleuses couleurs! .....et d'une élégance sans pareille!

VOUS EN FERONS VOIR DE TOUTES LES COULEURS!

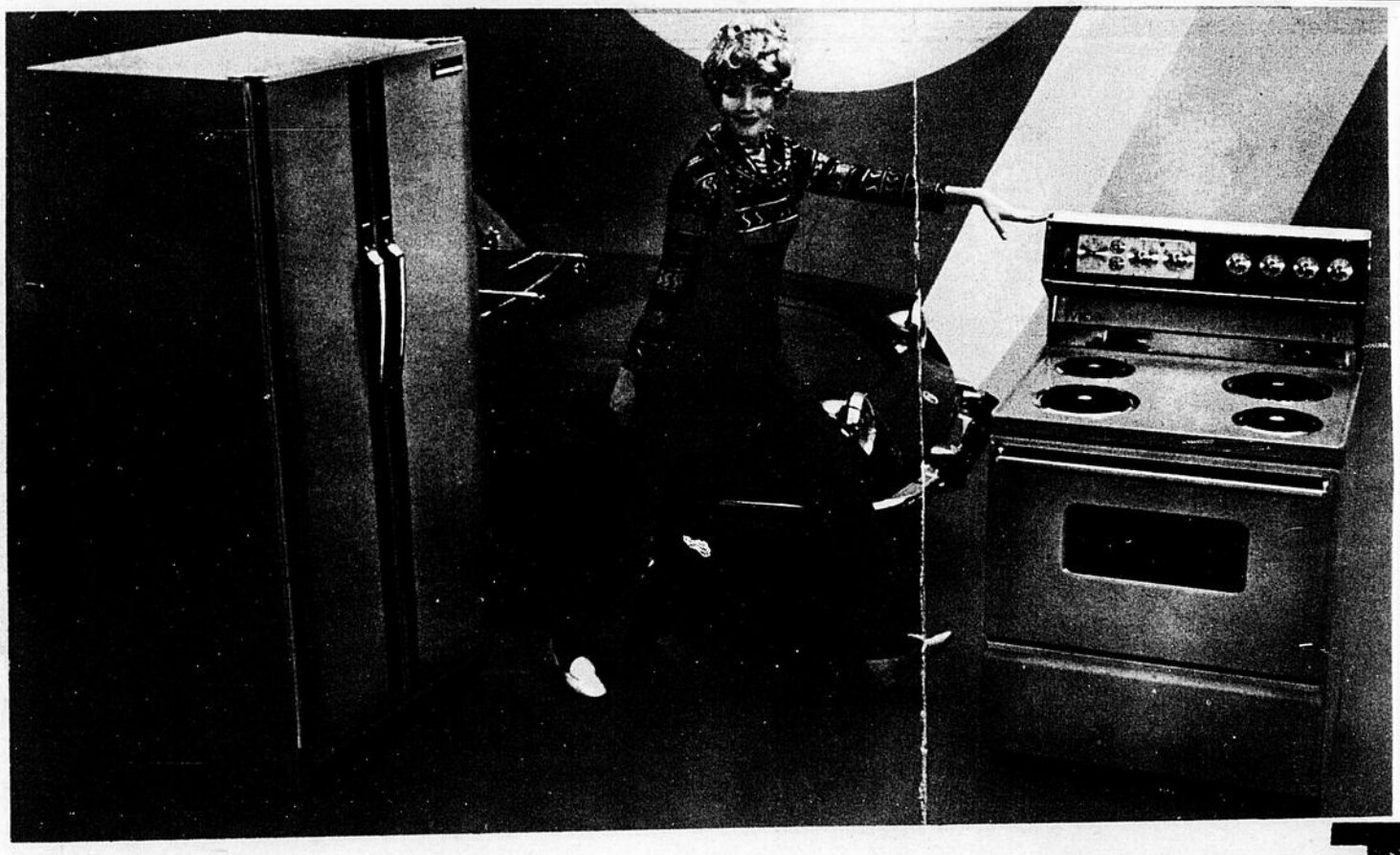

FUTURS MARIES

vous aussi voyez votre foyer en COULEURS

VASTE CHOIX

*Ensemble de salon
*Sets de cuisine
*Etc...

de la toute dernière nouveauté

SURVEILLEZ

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

débutant le 16 novembre

Surveillez nos prochaines annonces

Georges Henri ROY
LE "ROY" DES BAS PRIX

QUEBEC: 884–2831
ST-VALLIER.
CTE BELLECHASSE
886-3722

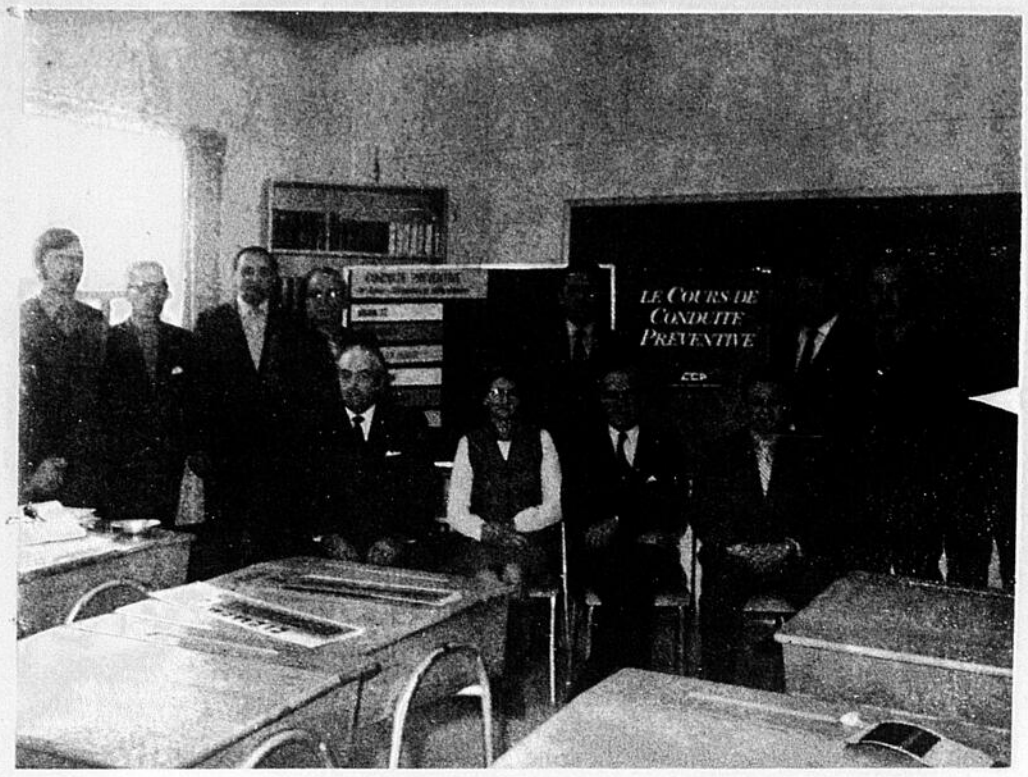

COURS DE CONDUITE PREVENTIVE. – Une quinzaine de citoyens de Montmagny et la région complétaient un cours de formation de moniteurs donné par le Ministère des Transports en collaboration avec l'Education permanente, samedi, à l'école Notre-Dame. Les éducateurs dans ce cours étaient, assis à gauche, M. Lionel Plamondon, et à droite, M. Bernard Goulet.

Les résidents de la 12è avenue à

La Pocatière devront attendre...

Les quelque 200 résidents de la 12ième avenue à La Pocatière ne pourront marcher sur des trottoirs, rouler sur un chemin pavé ni compter sur un système de lumière de rues adéquat avant tout au moins le début de l'été prochain.

C'est ce qui ressort des propos tenus par les membres du conseil de Ville de La Pocatière et par l'ingénieur M. Bois lors de la séance mensuelle mardi dernier au Centre Culturel.

M. Bois a en effet précisé que le contrat de pavage et de chaînes de trottoirs n'était pas encore signé et que de toutes façons, les futurs entrepreneurs auront respectivement 10 mois pour compléter le pavage et 9 mois pour les trottoirs.

Quant au système d'éclairage, le conseil a résolu de demander à l'Hydro-Québec de préparer les plans immédiatement mais on n'escompte pas que l'installation se fasse avant plusieurs mois.

En attendant, les échevins envisagent l'installation de quelques lumières temporaires dans le secteur habité de la 12ième Avenue et ont décidé de contacter le bureau de l'Hydro de Montmagny à ce sujet.

Par ailleurs, l'ingénieur a confirmé que les fondements de la 12ième Ave seront complétés avant la fin de 1970.

Secteur de l'Anse

En réponse à un contribuable du secteur dit de l'Anse, qui s'inquiétait du retard apporté à l'installation des services d'aqueduc et d'égouts, M. Bois a expliqué que "si tout va très sien, l'ouverture des soumissions aura lieu fin de novembre, début de décembre.

Lumière au coin de la 1ère rue et de la 6ième Avenue.

Les autorités municipales ont aussi résolu mardi dernier de loger une autre demande auprès du ministère de la Voirie, concernant l'installation de lumière de circulation au coin de la 1ère et de la 6ième Avenue.

Une demande de ce genre a déjà été refusé et c'est en recevant une lettre de protestation à ce sujet, lettre signée "un groupe de citoyens qui veut la sécurité" que les dirigeants municipaux ont décidé de revenir à la charge.

Cette demande, selon les échevins, est largement motivée par la très grande affluence à ce croissement, surtout aux heures de pointe.

VILLE DE LA POCATIERE
COMTE DE KAMOURASKA

Avis public

ETAT DU QUEBEC

Corporation municipale de Ville La Pocatière, Kam.
Corporation municipale de la paroisse de Ste-Anne de La Pocatiere.

RE: règlement No 9-70
Aux propriétaires et locataires d'immeubles situés dans la municipalité de la paroisse de Ste-Anne de La Pocatière inscrit sur le rôle d'évaluation et mentionnés aux articles 243 et 244A du code municipale:

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, Claude Crête ass. greffier de la corporation municipale de Ville La Pocatière: que le conseil municipal de Ville La Pocatière a adopté le 5 octobre 1970 le règlement 9-70 pourvoyant à l'annexion de la municipalité de la paroisse de Ste-Anne de La Pocatière, que ce règlement 9-70 a été approuvé par le conseil de la corporation de la paroisse de Ste-Anne de La Pocatière le 29 octobre 1970.

Que conformément aux articles 35 et suivant de la loi des cités et villes du Québec le règlement No 9-70 sera donné aux propriétaires et locataires d'immeubles situés dans la municipalité de la paroisse de Ste-Anne de La Pocatière inscrit sur le rôle d'évaluation et mentionné aux articles 243 et 244A du code municipal, à l'assemblée qui aura lieu le 14 décembre 1970, à 7.00 PM dans la municipalité de la paroisse de Ste-Anne de La Pocatière, à l'atelier de la ferme expérimentale (fédérale).

Que les intéressés pourront prendre connaissance du dit règlement au bureau du secrétaire-trésorier.

Donné à Ste-Anne de La Pocatière ce 3 novembre 1970.

Claude Crête,
ass. greffier.

Cité de Montmagny

APPEL D'OFFRES

ADMINISTRATION DU REGIME DE
RENTES POUR LES EMPLOYES DE
LA CITE DE MONTMAGNY

Le Comité de retraite préposé à l'administration du régime de rentes indiqué en titre recevra jusqu'à 16.00 heures, lundi le 30 novembre 1970, au bureau du Greffier à l'Hôtel de Ville de Montmagny, des offres sous enveloppes scellées pour l'administration du régime de rentes des employés de la Cité de Montmagny.

Les soumissionnaires pourront se procurer les spécifications en s'adressant au bureau du Greffier de la Cité de Montmagny. Les spécifications ne seront remises qu'à un seul représentant dûment autorisé par sa compagnie.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Montmagny à 21.00 heures, lundi le 30 novembre 1970.

Le comité de retraite ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission quant aux frais d'administration, ni la plus haute quant au rendement, ni aucune des soumissions et se dégage de toute responsabilité envers les soumissionnaires.

Secrétaire du Comité de
retraite pour les employés
de la Cité de Montmagny.

Cité de Montmagny, le 10 novembre 1970.

Avis publics

-AVIS PUBLIC.-

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le rôle d'évaluation de la Cité de Montmagny, pour l'année 1971, tel que préparé par M. Laurent Bernatchez, estimateur agréé, a été déposé à mon bureau, le neuvième jour du mois de novembre 1970.

Ledit rôle d'évaluation restera ouvert à l'examen des intéressés dans les trente (30) jours qui suivent celui du dépôt, soit jusqu'au 14 décembre 1970 inclusivement, et dans cette intervalle, quinconque croit devoir se plaindre du rôle tel que préparé, pour lui-même ou pour un autre, peut en appeler au Bureau de Revision en donnant à cet effet un avis par écrit contenant les motifs de sa plainte ainsi que le montant qu'il croit juste et raisonnable pour sa propriété.

DONNE à Montmagny, ce dixième jour de novembre mil neuf cent soixante-dix.

- PUBLIC NOTICE.-

PUBLIC NOTICE is, hereby, given that a valuation roll of the City of Montmagny, for the year 1971, as prepared by Mr Laurent Bernatchez, duly appointed as valuator, has been deposited at my office, tne ninth day of November 1970.

The said valuation roll will be at the disposal of all interested parties for inspection, furing the thirty (30) days following the day of the deposit of the said roll, to wit until the 14th day of December 1970 inclusively, and in the meantime, anyone who has a complaint to do against the said roll, as prepared for himself or for another person, can appeal to the Board of Revision by giving to the undersigned a written notice to this effect, containing his reasons for complaining, and the amount of valuation he seems just and fair for his property.

GIVEN at Montmagny, this tenth day of November 1970.

Paul Dolan
CLERK

ROGER MORNEAU MEUBLES

ST-AUBERT 598-3255

SEMAINE DE LA COULEUR CHEZ

Admiral

SOLAR COLOR

Nouvel écran-couleur 100% plus brillant.

TRES BAS PRIX

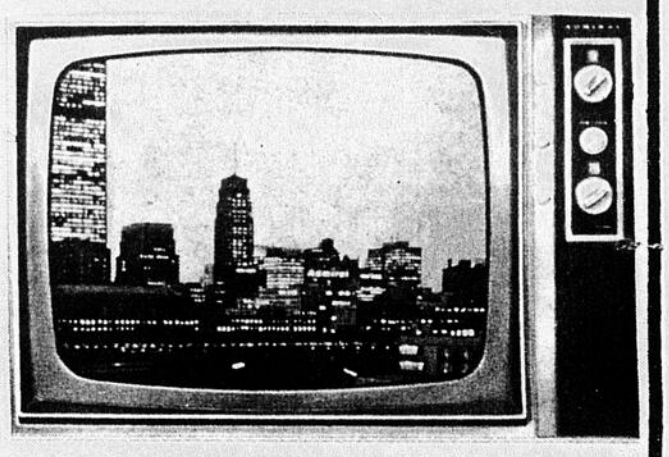

RÉGLAGES SIMPLIFIÉS

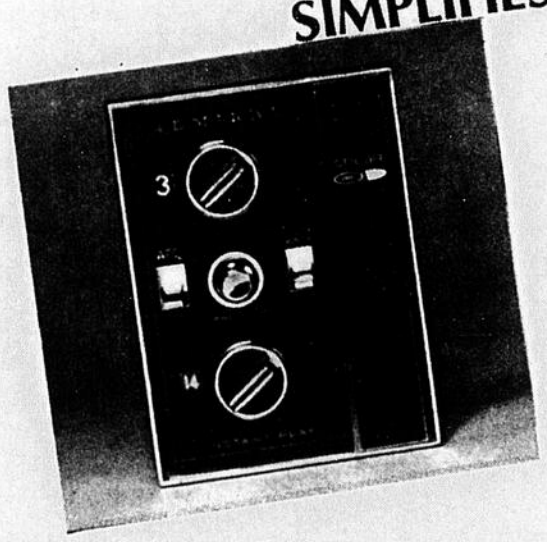

TELE COULEUR
à partir de $325.00
19'' pour $450.00

TELE NOIR ET BLANC
à partir de $109.00

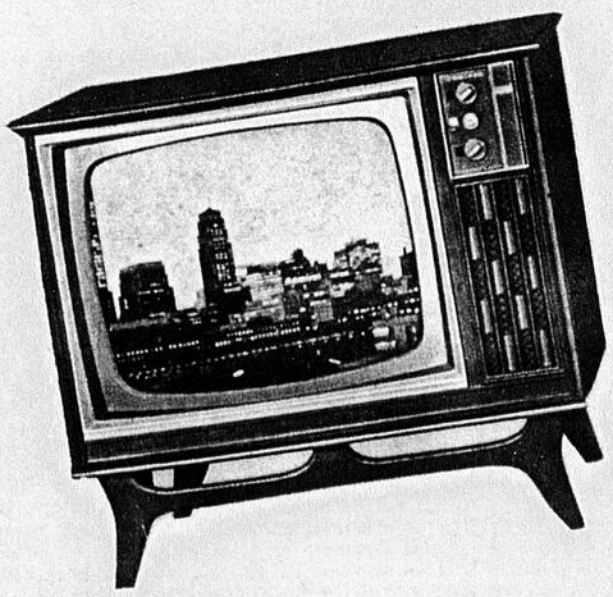

GARANTIE DE 3 ANS EXCLUSIVITE ADMIRAL

Le nouveau système Solar Color est tellement digne de confiance qu'il bénéficie d'une garantie de remplacement exclusive Admiral de 3 ans qui s'applique aussi bien à la lampe-écran qu'aux blocs d'accord. Les autres marques se contentent de deux ans.

Par exemple

TELE COULEUR
rég: $895.00 pour $695.00

NOIR ET BLANC 19''
rég: $199.00 pour $159.00

NOIR ET BLANC 23''
rég: $299.00 pour $239.00

24 MODELES COULEUR EN MAGASIN

HORAIRE DES PROGRAMMES

F.M.

LA POCATIÈRE

C.H.G.B.

1029 mHz / FIDELITE & MUSICALITÉ

JEUDI LE 12 NOVEMBRE 1970.

13:00 LE MONDE MAINTENANT (RC).
13:20 ROMAN (RC).
13:30 EMISSIONS SCOLAIRES (RC).
14:00 AU FIL DES HEURES.
15:00 RADIO-JOURNAL.
15:05 LES GRANDS CLASSIQUES:
Brahms: quatuor avec piano op. 60.
Liadov: huit chants folkloriques russes.
16:00 DIVERTIMENTO:
Beethoven: variations Diabelli,
Verdi: Aida (extraits).
17:00 DETENTE.
19:00 RADIO-JOURNAL.
19:05 VISITE A L'ETRANGER.
19:30 RECITAL D'ORGUE:
Karl Richter.
20:00 M...COMME DANS MUSIQUE:
Invité en studio: Alexandre Lagoya.
22:00 GENERIQUE.
23:00 RESEAU.
00:03 FERMETURE.

VENDREDI LE 13 NOVEMBRE 1970.

13:00 LE MONDE MAINTENANT (RC).
13:20 ROMAN (RC).
13:30 EMISSIONS SCOLAIRES (RC).
14:00 AU FIL DES HEURES.
15:00 RADIO-JOURNAL.
15:05 LES GRANDS CLASSIQUES:
Mozart: Symphonie no. 41.
Smetana: quatuor à cordes en mi mineur.
16:00 DIVERTIMENTO:
Mouret :Les jeux olimpiques.
Les Cosaques du Don.
17:00 DETENTE.
19:00 RADIO-JOURNAL.
19:05 VISITE A L'ETRANGER.
19:30 RECITAL:
Mattiwilda Dobbs, soprano.
20:00 COURS UNIVERSITAIRES (RC).
20:30 DIVERTISSEMENT MUSICAL.
21:00 CONCERT POUR MELOMANES:
Bach: Partita no. 3 en mi majeur.
Tchaikovsky: concerto pour piano en si bémol maj
Franck: variations symphoniques.
22:00 DU COTE DE LA LUNE.
22:30 RECITAL DU RESEAU.
23:00 RESEAU.
00:03 FERMETURE.

SAMEDI LE 14 NOVEMBRE 1970.

14:00 OPERA (RC).
18:00 IMAGES MUSICALES DES PAYS-BAS.
18:15 DETENTE.
18:55 RADIO-JOURNAL.
19:00 DANS CE TEMPS-LA...
19:30 RECITAL:
Arter Rubinstein, pianiste.
20:00 CHANT-CHORAL:
Chorale de Robert Shaw.
20:30 CONCERT POUR MELOMANES:
Beethoven: Sonate op.30 no. 3 pour violon et pia
Liszt:Hexameron.
Dvorak: Danses slaves.
22:00 MICRO-SILLONS.
22:30 UNE VOIX, DEUX PIANOS.
23:00 RESEAU.
00:03 FERMETURE.

DIMANCHE LE 15 NOVEMBRE 1970.

13:00 INFORMATIONS (RC).
13:15 DIALOGUE (RC).
14:00 CRESCENDO (RC).
17:00 BANC D'ESSAI (RC).
18:00 DETENTE.
18:55 RADIO-JOURNAL.
19:00 MAGAZINE DE FRANCE.
20:00 A LA VOLETTE.
20:30 CONCERT POUR MELOMANES:
Mozart: Divertissement no. 7.
Beethoven: Symphonie no. 5.
Bartok: Concerto no. 2 pour piano.
22:00 LA BELLE EPOQUE.
23:00 RADIO-JOURNAL.
23:05 LES CANTATES DE BACH.
00:03 FERMETURE.

LUNDI LE 16 NOVEMBRE 1970.

13:00 LE MONDE MAINTENANT (RC).
13:20 ROMAN (RC).
13:30 EMISSIONS SCOLAIRES (RC).
14:00 AU FIL DES HEURES.
15:00 RADIO-JOURNAL.
15:05 LES GRANDS CLASSIQUES:
Musique pour trompette de Bohème.
Wolf: quatuor à cordes.
16:00 DIVERTIMENTO:
L'orchestre de Mantovani...
MacMillan:Quatuor à cordes en ut mineur.
17:00 DETENTE.
19:00 RADIO-JOURNAL.
19:05 VISITE A L'ETRANGER.
19:30 RECITAL:
Albert Pratz, violon.
20:00 MUSIQUE FRANCAISE.
20:30 CONCERT POUR MELOMANES:
Massenet: Scènes pittoresques et alsaciennes.
Puccini: La Bohème (extraits).
Ravel: quatuor à cordes.
22:00 EN SUIVANT L'ETOILE.
22:30 RECITAL DU RESEAU.
23:00 RESEAU.
00:03 FERMETURE.

MARDI LE 17 NOVEMBRE 1970.

13:00 LE MONDE MAINTENANT (RC).
13:20 ROMAN (RC).
13:30 EMISSIONS SCOLAIRES (RC).
14:00 AU FIL DES HEURES.
15:00 RADIO-JOURNAL.
15:05 LES GRANDS CLASSIQUES:
Haydn: quatuor à cordes op.76 no.3 en ut majeur.
Dukas: L'apprenti sorcier.
Moussorgsky:nuit sur le mont chauve.
16:00 DIVERTIMENTO:
Mozart: symphonie no. 40.
Valses, polkas...J. Strauss.
17:00 DETENTE.
19:00 RADIO-JOURNAL.
19:05 VISITE A L'ETRANGER.
19:30 RECITAL:
Wanda Landowska, clavecin.
20:00 LES MARDIS QUI CHANTENT:
Richard Verreau, ténor.
20:30 CONCERT POUR MELOMANES:
Cinq siècles de guitare en Espagne avec N. Yepes
21:00 CARTE BLANCHE.
22:00 GENERIQUE.
23:00 RESEAU.
00:03 FERMETURE.

MERCREDI LE 18 NOVEMBRE 1970.

13:00 LE MONDE MAINTENANT (RC).
13:20 ROMAN (RC).
13:30 EMISSIONS SCOLAIRES (RC).
14:00 AU FIL DES HEURES.
15:00 RADIO-JOURNAL.
15:05 LES GRANDS CLASSIQUES:
Des Préz: Missa Pange Lingua.
Blavet: sonates pour flûte et clavecin.
16:00 DIVERTIMENTO:
Mozart: le mariage de Figaro (extraits).
Mendelsohn: Concerto en ré pour vcelle et piano,
17:00 DETENTE.
19:00 RADIO-JOURNAL.
19:05 VISITE A L'ETRANGER.
19:30 RECITAL:
David Nadien, violon.
20:00 COMPOSITEURS SUEDOIS.
20:30 CONCERT POUR MELOMANES:
Bach: oeuvres pour le clavecin.
Rosetti: Concerto pour cor et orchestre.
Debussy: Images.
22:00 VARIATIONS.
23:00 RESEAU.
00:03 FERMETURE.

Ils seront à La Pocatière les 16 et 17 novembre

Andrzej Grabiec, jeune violoniste talentueux polonais et Colombe Pelletier, pianiste accompagnatrice canadienne accompliront une résidence de deux (2) jours à La Pocatière, les 16 et 17 novembre prochain. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la saison des Jeunesses Musicales.

Pour les artistes concernés, cette fonction consiste à prendre contact avec les étudiants en musique et les étudiants ainsi qu'avec le grand public pour parler de leurs carrières de musiciens et se présenter eux-mêmes à leurs futurs auditoires. Le but en est de sensibiliser le public et les étudiants sur l'importance de la musique dans la vie de tout homme.

Cette initiative heureuse a débuté l'an dernier avec les pianistes Marek Jablonski, Claude Savard, Francois Glorieux, André Gorog et Anthony Golstone. Devant l'immense succès obtenu, les Jeunesses Musicales n'ont pas hésité à renouveller l'expérience, cette année, avec un éventail plus diversifié d'artistes.

Le programme que le comité directeur de La Pocatière a fixé pour ces deux (2) jours de résidence est le suivant:

Lundi, 16 novembre

13.35: Emission "Panorama" à CHGB

14.45: Thé-rencontre avec les dames de La Pocatière et des environs au Centre Culturel. Echange d'idées et audition de quelques pièces interprétées par Andrzej Grabiec accompagné par Colombe Pelletier. Invitation très chaleureuse à toutes les dames désireuses de passer d'agréables moments en compagnie de ces artistes. Aucun prix d'entrée n'est exigé, mais on laisse les personnes libres de fournir une légère contribution fixée a u gré de chacun.

20.30: Enregistrement d'un concert-entrevue qui sera retransmis à l'émission de CHGB-FM "M comme dans Musique" de jeudi le 19 novembre à 20.00 heures.

Mardi, 17 novembre

15.05: Rencontre avec la classe des filles du secondairelll, dans le cadre d'un cours sur la musique, au Collège de La Pocatière.

16.30: Rencontre avec les jeunes élèves en violon, les étudiants de l'option musique du collège ainsi que les parents intéressés.

Soulignons que les artistes seront de retour à La Pocatière, dimanche soir, le 22 novembre, pour le second concert de la saison régulière des Jeunesses Musicales. Celui-ci sera donné, comme d'habitude, au Centre Culturel.

Combattez l'emphysème, la tuberculose et les autres maladies respiratoires.

La réflexion, oxygène de notre temps

L'Equipe de la Maison de Retraites de La Pocatière t'invite, toi qui es marié (e) à venir passer une fin de semaine de réflexion conjugale. Le but: t'aider à approfondir, dans le climat actuel, le sens humain et chrétien de ton aventure conjugale.

"Ca va bien", diras-tu, c'est tant mieux! Ta réflexion n'en sera que plus détendue.

" Ca va moins bien"ou "ca ne va pas du tout". Encore là, pour toi et pour les tiens, tu te dois de venir voir ce que tu as à améliorer. Si tu veu xde toute facon. pouvoir respirer à l'aise, nous t'invitons à cette rencontre conjugale du 20 au 22 novembre prochain.

Il est préférable que tu t'inscrives le plus à l'avance possible et ce au no de tél. 856—2551

Nous serons là pour te recevoir avec ton conjoint vers 8h. p.m. vendredi le 20. La rencontre s e terminera dimanche le 22 vers 4h. N'oublie pas nous t'attendons: toi, ta femme et des amis!

L'Equipe de la Maison des Retraites de La Pocatière.

LA POCATIERE. — Le guitariste de réputation internationale, Alexandre Lagoya était aux studios de CHGB-FM pour participer à l'enregistrement de l'émission M... COMME DANS... MUSIQUE du jeudi 12 novembre. M. Lagoya était de passage dans la région pour sonner le premier concert de la série présentée par les Jeunesses Musicales de La Pocatière. Ne manquez pas cette émission M... COMME DANS MUSIQUE, jeudi le 12 novembre à compter de 20h. 00 à l'antenne de CHGB-FM...

L'objectif de la Campagne du Timbre de Noël

$3,500.00

La Ligue antituberculeuse de Montmagny s'est donnée un objectif de $3,500. pour la Campagne du timbre de Noël qui se déroule actuellement. Cet objectif est pour les comtés de Montmagny et L'Islet.

Quelque 4,000 lettres furent expédiées pour cette Campagne qui demande plus de 300 heures de bénévolat. La secrétaire de la Campagne est Mme Armand Collin, M. Raymond Côté en est le trésorier, et ils sont assistés de plusieurs bénévoles.

Où vont les résultats de la Campagne? Depuis trois ans, les recettes sont partagées à demi entre la Ligue Antituberculeuse de notre secteur et l'Institut Bruchésie et des centres de recherches. Elles étaient préalablement versées exclusivement contre la tuberculose.

On nous fait remarquer que la Caisse St-Thomas a accepté de prêter son nom pour recevoir les souscriptions, et cela à titre gratuit. Ce geste aide le bon fonctionnement de la Campagne. En 1969, les recettes de la Campagne étaient de $3,094. 72. Les Campagnes 1966-67-68 ont rapporté respectivement $1,958.15; $2,063.89 et $2,035.77.

Les citoyens sont invités à contribuer à cette Campagne annuelle du Timbre de Noël qui vise à contrecarrer la tuberculose, aide aux recherches et renseigne sur les maladies de cet ordre. Soyons généreux!

Problème d'écoulement des eaux

Dans une lettre qu'elle a fait parvenir au ministre de la Voirie M. Bernard Pinard, au début de novembre, la Fédération de l'U.C.C. de la Côte-du-Sud a fait part des graves problèmes d'égouttement des eaux, causés par les ponceaux posés à un niveau trop élevé au viaduc qui traverse la route "2" près de Riviere-Ouelle.

L'U.C.C. qui se fait le porte-parole d'un groupe de cultivateurs de La Pocatière et Rivière-Ouelle, déclare ce problème très sérieux et explique que les conséquences iront en s'accentuant surtout lors de l'écoulement des eaux le printemps prochain.

La lettre signale de plus au ministre, qu'avant les travaux de la Trans-canadienne, "ces fermes étaient très bien égouttées et que ces problèmes ne se posaient pas".

En conclusion, la Fédération de l'U.C.C. demande au ministre M. Pinard de remédier le plus rapidement possible à cette situation et elle ajoute: "Si nous nous adressons à vous, c'est que les démarches entreprises antérieurement n'ont pas donné de résultats complets".

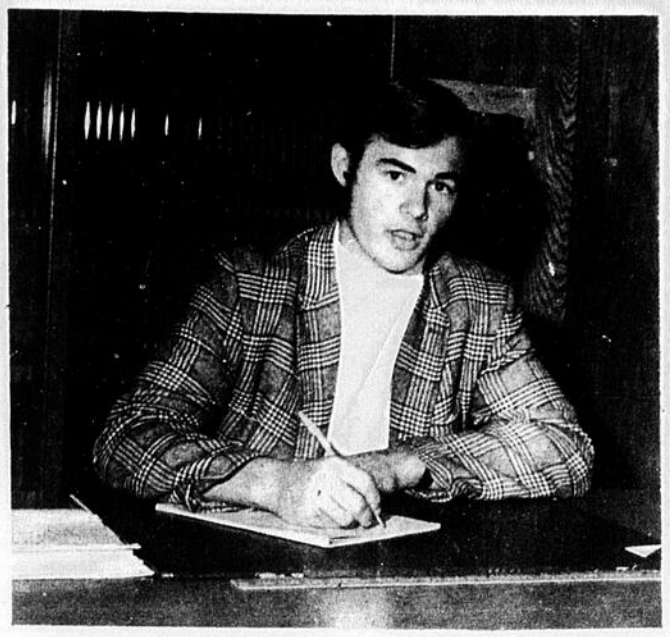

Le président du conseil étudiant de l'école Louis-Jacques Casault, M. André Leblanc, lors de l'entrevue exclusive qu'il nous accordait récemment.

Rencontre avec André Leblanc...

Jeune magnymontois de 17 ans, André Leblanc, étudiant au niveau du Cours Préparatoire aux Etudes Supérieures (C.P. E.S.) vient d'être élu président du Conseil étudiant de l'Ecole Louis-Jacques Casault.

Quels sont les projets du nouveau président? Aux chapîtres des activités, M. Leblanc les veut plus nombreuses, mieux organisées, et inter-scolaires. Ainsi, l'Expo-Sciences III devrait se faire avec la collaboration de l'Externat Classique, de l'Ecole de Métiers et du Professionnel court.

De plus, le nouvel exécutif, par son président, nous a parlé d'une pièce de théâtre, de plusieurs soirées, d'une campagne du chocolat, d'organisations sportives, du journal "Projection" dont le premier numéro sortirait avant les Fêtes, et le bal des finissants...

Se déclarant "délégué auprès des autorités", M. Leblanc souhaite que la chartre des étudiants soit modifiée pour règlementer les activités qui se déroulent avec l'école. Ces modifications canaliseraient les forces qui ont peut-être tendance à s'éparpiller.

En plus de présider aux destinées de son Ecole avec la secrétaire, Mlle Lucille Coulombe; du trésorier, M. Pierre Casault et des conseillers Pierre Paradis et Pierre David, M. Leblanc est membre du Conseil supérieur des maisons d'enseignement secondaire et professionnel de Montmagny et qui régit les activités inter-scolaires.

Non politiquement engagé, M. Leblanc aime bien le théâtre, le français, la musique, il est d'ailleurs membre d'un orchestre, il adore les sports, et aime Montréal... Il envisage poursuivre des études au CEGEP ou choisir une carrière professionnelle.

Avec le dévouement, la bonne volonté, la capacité d'agir et le dynamisme qui animent André Leblanc, les activités parascolaires des écoles de Montmagny devraient être bourdonnantes au cours de l'année académique qui s'écoule...

Gilles OUELLET.

Tél.: 34601

ALYRE CARBONNEAU
met ses 26 ans d'experience a votre disposition
VENTE · INSTALLATION
Réparations de Radios et TV
ST-FABIEN DE PANET

Au ROYAUME des BAS-PRIX

241 rue St-Ignace Montmagny
Rés.: 248–1735

100 Complets neufs A liquider
Val. 70.00 à 150.00 Spécial $40.00 à choisir

Pantalons d'étoffe neuf spéc: $4.50

Linge neuf et usagé
GROS et DETAIL
HOMMES - FEMMES - ENFANTS

N'affrontez pas l'HIVER sans PNEUS SURS!

Achetez MAINTENANT des pneus d'hiver Firestone ET ÉCONOMISEZ

Le "TOWN & COUNTRY" Firestone

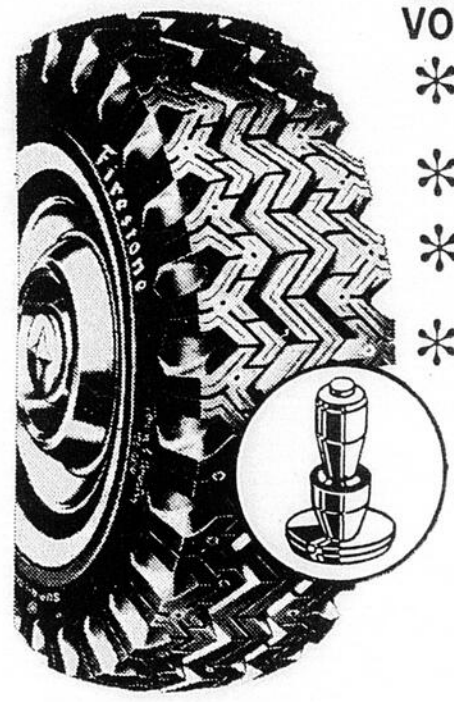

CE PNEU ÉTONNANT VOUS ASSURE...

- ***DES ARRÊTS 50% PLUS RAPIDES***
  Votre voiture stoppe sur une distance deux fois moindre qu'avec les pneus ordinaires.
- ***UN MEILLEUR CONTRÔLE***
  Sécurité maximum sur les routes verglacées.
- ***DES DÉMARRAGES SANS GLISSADES***
  Traction au démarrage accrue de 150%... élimine les dangers de glissades ou de dérapages.
- ***UNE TRACTION SANS ÉGALE***
  Même sur la glace vive.

et il porte la garantie "VOUS ROULEZ, OU LE REMORQUAGE EST PAYÉ".

Venez examiner ces pneus extraordinaires. Vous serez ainsi convaincu que, pour être vraiment en sécurité cet hiver, vous devriez acheter des pneus d'hiver "Town & Country" ICE GRIP de Firestone!

BALANCEMENT STATIQUE ET DYNAMIQUE DES ROUES

CHARGEX
CARTE ACCEPTEE

- **Garantie illimitée**
- **Installation gratuite** par des experts

SERVICE DE PNEUS
CANADIAN TIRE & REPAIR CO. LTD
J.-E. Turcotte, président

BLVD. TACHE OUEST, MONTMAGNY 248-1411
(En direction de l'Hôpital) **Roger Fréchette, gérant**

A votre service dans les villes suivantes:

ALMA, BAIE-COMEAU, CHANDLER, CHIBOUGAMAU, CHURCHILL FALLS
DOLBEAU, HAUTERIVE, LA TUQUE, MONTMAGNY, NORMANDIN, RIMOUSKI, ROBERVAL,
ST-FELICIEN, SEPT-ILES, MATANE, THETFORD MINES.

HOROSCOPE

René Gauthier

BELIER (21 mars au 20 avril)
GENERALITE – L'amour passera pour vous avant tout cette semaine. Une personne de l'autre sexe cherchera à prendre contact avec vous, attention à vos sorties.
ARGENT – L'argent ne fait pas le bonheur, mais est nécessaire pour vivre, sachez donc équilibrer votre budget. Vous passerez par une impasse irrégulière.
SANTE – De ce côté tout ira très bien cette semaine. Maladie chez vos amis très proche. No de chance 4 Jour de chance samedi, malchance vendredi.

TAUREAU (21 avril au 20 mai)
GENERALITE – Les personnes qui semblent vos ennemis sont parfois les plus sincères. La chance des astres semblent vous quitter de plus en plus cette semaine.
ARGENT – De ce côté par contre, la chance est avec vous. Ne soyez pas trop incrédule et tout ira très bien. Plus de chance encore est prévue pour lundi.
SANTE – Une personne de votre entourage aura un accident très grave. No de chance 6 Jour de chance mercredi, malchance vendredi.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin)
GENERALITE – Une personne de votre entourage cherche à vous nuire. Attention on vous tend un piège. Le côté sentimentale est à surveiller cette semaine.
ARGENT – Un petit débourser hors de l'ordinaire en fin de semaine prochaine. Une personne vous offrira la chance ne la refuser surtout pas. Transaction prévue
SANTE – Attention à la température on a un temps idéal pour la grippe et vous êtes sujet à ce malaise No de chance 22 Jour de chance mardi, malchance Jeudi.

CANCER (22 juin au 22 juillet)
GENERALITE – La joie est prévue pour vous. L'autre sexe tourne autour du pot. Une personne du sexe opposé vous aime, malheureusement cela n'est pas stable.
ARGENT – Les astres vous accompagneront dans toute transaction qui auront lieu le matin cette semaine. Devenez l'homme de demain grâce à votre chance.
SANTE – Prenez soins de votre santé, votre succès dans la vie en dépend de beaucoup. No de chance 5 Jour de chance lundi, malchance mercredi.

LION (23 juillet au 23 aout)
GENERALITE – Ne vous compliquer pas la vie pour un rien. Sachez vous retenir. Du nouveau dans le domaine sentimentale mais l'ancien revient au galop et rapidement.
ARGENT – Du nouveau est prévue pour vous en fin de semaine, comme s'il était question d'un nouvel emploi. La chance revient tranquillement pour vous.
SANTE – La maladie ne semble pas vous toucher pour le moment. Mais gare à plus tard. No de chance 23. Jour de Chance vendredi, malchance dimanche.

VIERGE (24 août au 22 sept.)
GENERALITE – Une robe noire sera pour vous une source de réconfort cette semaine. La chance du côté sentimental revient à grand pas, ne la manquer surtout pas.
ARGENT – Petite augmentation prévue pour la fin de semaine. Une personne qui vous veut du bien cherche à prendre contact avec vous. Ne la repoussez surtout pas
SANTE – Cette semaine encore il y aura une petite amélioration, mais la guérison est encore loin. No de chance 23 Jour de chance mercredi, malchance vendredi.

BALANCE (23 sept. au 23 oct.)
GENERALITE – Faitrs le choix. Il est nécessaire pour vous de vous décider sur le point de vue sentimental. Une joie est prévue vers la fin du mois, joie d'amour.
ARGENT – Rien de neuf de ce côté cette semaine. Attention aux dépenses folles cela est parfois très dangereux. Petite somation sans gravité prévue sous peu.
SANTE – Même si votre amour propre doit en souffrir les excès sont défendus dans votre cas. No de chance 4 Jour de chance dimanche, malchance samedi.

SCORPION (24 oct. au 22 nov.)
GENERALITE – Le bonheur est souvent ou l'on cherche le moins. Regarder autour de vous. Prenez garde aux mauvaises langues. Penser et réfléchisser davantage.
ARGENT – Dans votre cas la diplomatie est de rigueurs et soyez moins rigide. Donnez vous plus de chance. Les mathématiques pourraient résoudre vos problèmes.
SANTE – Là encore cette semaine, pour vous les astres sont cléments et la chance vous suit. No de chance 1 Jour de chance mercredi, malchance lundi.

SAGITAIRE (23 nov. au 21 déc.)
GENERALITE – La joie est de rigueur pour vous. Vous faites un beau geste. On admire votre adresse. Ne vous laissez pas surpasser. Un moment est décisif.
ARGENT – Le moment est au décision hative, mais sérieuse. Une personne vous veut que du bien. En affaire on doit être diplomate. Ne laissez rien au hasard.
SANTE – Cette semaine est pour vous le retour à la santé sans service médical. No de chance 9,7,5,3, Jour de chance mardi, malchance jeudi.

CAPRICORME (22 déc. au 20 janv.)
GENERALITE – Vous êtes en quête de renseignement. Chassez la timidité devant l'autre sexe. Un ami suggère une idée. Rien ne vous embale. Attention.
ARGENT – Tout semble redevenir normal de ce côté. Les astres vous accompagneront durant tout le mois. La chance enfin est avec vous. Misez juste et bien.
SANTE – Une personne de votre famille sera très malade cette semaine. Nouveauté dans votre famille. No de chance 8 Jour de chance vendredi, malchance samedi.

VERSEAU (21 janv. au 19 fév.)
GENERALITE – L'autre sexe est vraiment capricieux dans votre cas. A vous de juger la situation. Vous circulez avec aisance. La chance en amour se conquère.
ARGENT – Une idée fait jour. Ne précipiter rien. La situation devrait changer sous peu. Vous devez être plus entreprenant. Gare aux mauvaises langues.
SANTE – La grippe fera des ravages autour de vous Prenez y garde plus attentivement. No de chance 2 Jour de chance lundi, malchance dimanche.

POISSONS (20 fév. au 20 mars)
GENERALITE – La vie est ce que l'on en a fait. L'amour doit être sincère si l'on veut qu'elle soit réciproque. L'autre sexe a l'oeil sur vous. Laissez venir.
ARGENT – Il est toujours temps de bien faire. L'argent ne fait pas le bonheur mais y aide surement. Une augmentation prévue sous peu. Ne soyez pas trop affamé.

Divers

17 Ave de la Fabrique
Montmagny, Qué.
DESPRES LANDRY
ET
ASSOCIES
INGENIEUR CONSEILS
ROBERT DESPRÉS, ING.
BERNARD LANDRY, ING
Ligne directe avec Québec
(884-2862)
Tél: (418) 248-0622

Installations et réparations électriques.
Travail de tous genres en électricité
ROGER PROULX
Ent. électricien
10, Ave Ste-Brigitte-Nord.
248-0970 Montmagny

Comptables

"Boulanger, Fortier, Rondeau & Cie,
COMPTABLES AGRÉÉS

Maurice Boulanger, C.A.
Réal-A. Rondeau, C.A.
Raymond Kirouac, C.A.
Rolland Kirouac, C.A.
Jacques Desmeules, C.A.
Marcel Samson, C.A.
Charles Rondeau, C.A.
Guy Boulanger C.A.
Guy Fortier, C.A.
Paul R. Thivierge C.A.
Gérard Beaulieu, C.A.
Guy Des Roches, C.A.
Lionel Daigle, C.A.
Ronald Blondeau, C.A.
Antoine Kawa, C.A.

Appelez l'interurbain et demandez ZENITH 47010 pas de frais d'interurbain.

TEL.: 525-4955
EDIFICE LA LAURENTIENNE QUEBEC 4

FERNAND BRETON, C.A.
Comptable agréé – Chartered Accountant
68, rue du Palais de Justice
Edifice Couillard (Suite 101)
MONTMAGNY, P.Q.
Bur. 248–1232 Rés. 248–1513

"CARON, CORRIVEAU, RENAUD & ASSOCIES"
COMPTABLES AGREES

L. Corriveau, m.s.c., r.i.a., c.a.
Gérard Lavoie, b.a., m.s.c., c.a.
R. Gagnon, b.a., m.s.c., c.a.
Gaston Bérubé, m.s.c., c.a.
Hugues Dion, m.s.c., c.a.
Maurice St-Pierre, m.s.c., c.a.
Roland Pouliot, m.s.c., c.a.
Antonin McNicoll, c.a.
Réal Bélanger, m.s.c., c.a.
Guy Renaud, m.s.c., c.a.
B. Chénard, b.a., m.s.c., c.a.

Tél.: 248-1303 15, Ave., St-Magloire
Montmagny, P.Q.
Bureaux: Montmagny – Rivière-du-Loup – Matane.

Directeurs de Funérailles

Laurent NORMAND
Directeur de funérailles
SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.
26, rue St-Louis.
Montmagny
Tél.: 248-0545

Marcel RUELLAND
Directeur de funérailles
Ambulance et corbillard
CADILLAC.
SERVICE JOUR ET NUIT
Rue de la Fabrique.
Montmagny
Tél.: 248-1363

CARTES PROFESSIONNELLES

Jean-Paul CLOUTIER
B.A., L.S.C.
Licencié en Sc. commerciales

J. Maurice CLOUTIER
B.A., LL.L.
Notaire

ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER
Courtier d'assurances

Guy CLOUTIER
Secrétaire

Avocats

REJEAN BOULET, B.A., LL. L.
Avocat
125, rue St Thomas,
MONTMAGNY.
Coin St Jean Baptiste.
Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

MERCIER & GARANT
Avocats procureurs
Yvon Mercier BA LL.L. Réal Garant BA.LL.L.
68 rue du Palais de Justice.
Tél.: 248-0194
Montmagny

Notaire

ROBERT DAVELUY.
B.A., LL. L.
Avocat procureur
Edifice Allard
Rue St-Jean-Baptiste.
Montmagny

Gonzague BELANGER
B.A. LL. L.
Notaire
32, rue St-Thomas,
Montmagny.
Bur. 248-2592 Rés. 248-1096

MEDECINS

TÉL. 248-4933
Dr Robert Labrie
Dr Gilbert Normand
MÉDECINE GÉNÉRALE ET OBSTÉTRIQUE
116, AVE DE LA GARE,
MONTMAGNY, QUÉ. CAP ST-IGNACE, QUÉ.

Chiropraticiens

DR G. A. PARIS D.C.
2 rue de l'Eglise
Cap St Ignace
Tous les jours excepté le mercredi.
TEL: 246–5325

DR ANDRE C. DIONNE
193 ave de la Gare Montmagny P.Q
Tél. Bureau 248-1323,
Urgence 248-2803
Lundi-mardi-jeudi-vendredi
9 a.m. à 12 a.m.
2 p.m. à 5 p.m.

MEMBRES DE L'ASS CHIROPRATIQUE CANADIENNE
DR NORMAND NADEAU
68, rue Frontenac, Montmagny.
Bureau du lundi au vendredi et samedi a m.
BUR:248–0744 RES 248–3183

DR J. G. LAFLAMME D.C.
ST-CHARLES
Mardi, Jeudi
9.00 A.M. à 11.00 A.M
TÉL: 887-3214
Lundi, Mercredi, Vendredi
9.00 A.M. à 11.00 A.M.
1.00 P.M. à 4.00 P.M.
6.00 P.M. à 9.00 P.M.

727, 4E AVENUE,
LA POCATIÈRE
TÉL.: BUREAU: 856-1123
URGENCE: 856-3551
Dr Marcel Bernier, B.A., D.C.
CHIROPRATICIEN
SUR RENDEZ-VOUS:
Le jour: lundi, mardi, mercredi jeudi, vendredi
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Format-L'Islet

par Jean-Pierre Lemieux

PAS D'ARGENT

Une équipe de hockey junior B a été mise sur pied par M. Ls.-Philippe Gagnon. Comme toute organisation, les problèmes surgissent au moment de parler de financement.

On ne peut blâmer les commanditaires qui refusent de se lancer dans cette aventure, ils ont d'autres problèmes.

Mais il est incroyable que des organisations qui ont comme but les LOISIRS refusent eux aussi. Ils oublient ce pourquoi ils sont là. LA ROUTE TRANSCANADIENNE.

Depuis plusieurs jours, de la machinerie lourde et de nombreux camions sont stationnés près de la gare et les travaux ont repris dans le secteur de St-Jean Port-Joli. L'ETOILE AU GRAND LARGE.

Nous avons assisté dimanche dernier au congrès diocésain des Filles d'Isabelle (voir reportage). Elles avaient invité pour clôturer leur congrès, l'excellente chorale "L'étoile au grand large". Le concert et en particulier leur interprétation de "La boîte à chanson" (Georges Dor) fut très appréciée.

La Chorale regroupe 40 personnes. Le directeur, M. Martin Caron nous disait la difficulté d'assurer la relève, les recrues étant peu nombreuses. Il serait dommage de voir s'éteindre cette "étoile" brillante. Il faut espérer que plusieurs personnes se joindront bientôt au groupe de M. Caron.

COMMISSION SCOLAIRE TROIS SAUMONS.

Il y a eu une erreur bien involontaire la semaine dernière dans l'article intitulé: "Nouveau rôle d'évaluation pour la Commission Scolaire des Trois-Saumons." Voici ce que nous aurions dû lire: "Il est POSSIBLE de prévoir pour tous les contribuables du territoire de la commission scolaire des Trois-Saumons, un abaissement du fardeau des taxes".

Adrien Lambert

"Il est urgent que de meilleurs prix soient assurés aux producteurs laitiers"

"Pour ceux qui demeureront dans l'industrie de la production laitière, il est urgent que de meilleurs prix doivent leur être assurés, afin que leur revenu soit augmenté, ce qui permettra à ceux-ci d'honorer leurs obligations", vient de déclarer M. Adrien Lambert, député fédéral de Bellechasse.

Selon l'homme politique, "le gouvernement d'Ottawa se doit d'orienter les producteurs de lait industriel qui doivent abandonner cette activité pour d'autres genres de production".

Parlant avec expérience dans l'industrie laitière, le député créditiste propose que le gouvernement étudie sérieusement la possibilité d'intéresser un certain nombre d'agriculteurs à l'élevage du mouton". Selon M. Lambert, on pourrait ainsi utiliser les fermes abandonnées ou sur le point de le devenir.

Par ailleurs, le député s'est interrogé sur une proposition refusée en Chambre, soit l'augmentation des allocations familiales. Alors que le Parti Libéral et le Parti Conservateur ont voté contre cette augmentation, M. Lambert a déclaré: "Je me demande si l'on ne manque pas de logique et de sincérité au moment où l'agriculture au Québec connaît des jours sombres et que les producteurs de lait industriel sont dans une situation difficile.

Anciens du Collège de Montmagny

Le produit de la vente de ces cartes permet à votre Association d'aider des oeuvres méritoires et vous donnera encore une fois l'occasion d'assister à un excellent SOUPER.

Ce SOUPER de Samedi le 21 novembre sera suivi d'une SOIREE de DANSE avec Orchestre.

Vous pouvez vous procurer votre carte de Membre 1970 de l'un ou l'autre des officiers suivants:
Gérard Montminy, Donat Morin, Jacques Morin, Laurent Bematchez, J.-B. Buteau, Denis Gaudreau, Jean-Paul Tremblay, Marc Blanchet, Marcellin Gamache, Léopold Gagné, Barthélémy Boulet, Henri Marois, Léandre Gaumond, Léo Laberge, Roger Corneau, Marcel Corneau, Lucien Gendreau.

J.-B. Buteau, publiciste.

Elections municipales

STE-SABINE

M. Réal Carrier fut élu conseiller municipal à Ste-Sabine en enlevant la victoire à M. Gérald Turmel qui remplaçait M. Henri Ménard.

C'est M. Josaphat Mercier qui est le maire, et Mme Gaston Mercier agit comme secrétaire-trésorier.

ST-DAMIEN.

M. Hervé Perreault a été élu avec 13 voix sur son adversaire, M. Rosaire Brochu, lors des élections à l'échevinage, le 2 novembre dernier.

Les autres conseillers sont MM. Raymond Breton, Egide Lamontagne, Eugène Fradette, Maurice Labonté et Alyre Morency.

C'est M. Jean-Marie Fradette qui est maire de St-Damien alors que M. Alyre Leroux agit comme secrétaire-trésorier de la corporation municipale.

Trouvé mort à St-Fabien

M. Apollinaire Leclerc, 55 ans, de St-Fabien de Panet fut retrouvé sans vie, dans les bois de cette localité, le 29 octobre dernier.

C'est M. William Tardif qui a fait la macabre découverte. La victime travaillait en forêt au moment de son décès. Le Dr. Carbonneau a fait les constatations d'usage.

La Sûreté du Québec de St-Camille poursuit son enquête dans cette affaire.

Avis d'audience publique de la Régie des Marchés

QUEBEC — La Régie des marchés agricoles du Québec tiendra une audience publique, jeudi le 19 novembre, à 10 heures, au Motel Universel, 2300 chemin Ste-Foy, à Québec, pour entendre toute personne intéressée à la demande d'approbation d'un règlement de vente en commun de la part de différents offices et syndicats de producteurs de bois.

Il s'agit de l'Office des producteurs de bois de la région de Ste-Anne-de-la-Pocatière, l'Office des producteurs de bois de la région de Québec, le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (U.C.C.), le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean et le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud.

4 ROUES MOTRICES
AVANCE ET RECULE
4 SAISONS - - - PASSE PARTOUT
LA NEIGE, L'EAU, LE SABLE,
LE MARAIS, LA FORET
LA MONTAGNE, ETC, ETC.

FORD MERCURY

THÉRIAULT AUTO INC.
Vendeur Ford - Mercury - Cortina
Camion Ford - Ski-Doo Bombardier

Ste-Perpétue, - Tél.: 359-2252 359-2253 - - Cté L'Islet, Qué.

Pourquoi?

AMEUBLEMENT
R. LAROSE ENR.

Parce que...

NOTRE BAS COÛT D'ADMINISTRATION, DONC, REDUCTION CONSIDERABLE DES PRIX.

NOTRE SERVICE A DOMICILE VOUS ASSURANT UNE PRECIEUSE ASSISTANCE POUR FAIRE LE CHOIX DE VOS TENTURES, TAPIS ET MEUBLES - SANS OBLIGATION DE VOTRE PART ou SANS FRAIS ADDITIONNELS.

AVEC L'ACHAT DE VOS TENTURES ET ACCESSOIRES, NOUS NOUS CHARGEONS DE L'INSTALLATION DES TRINGLES ET DES DITES TENTURES.

CHEZ NOUS, VOUS ETES ASSURES D'OBTENIR LE VRAI PLEIN JOUR, PAS D'IMITATIONS IMPARFAITES. RECHERCHEZ "PLEIN JOUR" ECRIT DANS LA LISIERE.

L'INSTALLATION DE NOS TAPIS PAR DES EXPERTS VOUS ASSURENT DURABILITE, BEAUTE, ET DES GARANTIS SANS PRECEDENT.

AVANT DE PROCEDER A UNE DECORATION ELABOREE D'UNE PIECE, NOUS VOUS PROPOSONS UNE ESQUISSE POUR VOTRE APPROBATION.

Le magasin le plus imité, mais jamais égalé.

Depuis quatre ans, nous battons la marche...

L'Islet sur Mer

247-5127

Naissances

STE-SABINE

Joseph, Léon, André né le 26 septembre et baptisé le 18 octobre enfant de Marcel Morris et Carmen Baillargeon de cette paroisse. Parrain et marraine M. Mme Léon Baillargeon oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Jean, Mario né le 14 octobre enfant de Marcel Lamontagne et Josette Brisson. Parrain et marraine M. Mme Jean Brisson de Longueil oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Marcel Lamontagne, mère de l'enfant.

St-Raphaël

A MMme Lucien Roy (Doris Boutin), un fils baptisé le 25 octobre, sous les prénoms de Joseph, Richard, Mario. Parrain et marraine, Richard et Suzette Roy, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, la mère, soit Mme Lucien Roy.

Richard, enfant de M. Mme Lionel Gonthier (Marie-Anne Vermette), de St-Raphaël, Parrain et marraine, M.Mme Maurice Gonthier, née Thérèse Roy, oncle et tante de l'enfant.

Marco, fils de M. Mme Jean-Marc Bernard, de St-Raphael, Parrain et marraine, M. Mme Georges Bernard, de St-Raphaël.

ST-MAGLOIRE

Le 29 septembre fut baptisé Joseph Stéphane enfant de M. Mme Ernest Provost (Aliette Ménard) de Ste-Sabine. Parrain et marraine M. Mme Clermont Laflamme porteuse Mme Aliette Provost maman de l'enfant qui le rendit aux fonds baptismaux. Félicitations.

Mariages

Bizier - Mercier – En l'église de Ste Sabine le 31 octobre à 1 hre 30 p.m. fut béni le mariage de Léo Bizier à Mlle Diane Mercier. Meilleurs voeux de bonheur.

Offres d'emplois

CHEZ LES FEMMES– ON DEMANDE:
-Des jeunes filles ou des dames pour le travail domestique au Cap St-Ignace, St-Pacôme.
-Serveuse de table pour le comté de l'Islet.
CHEZ LES HOMMES– ON DEMANDE:
-Des représentants pour la vente de différents produits à domicile.
-1 mécanicien de mach. fixes, 4e classe et appareils frigorifiques classe D
-1 garçon de table pour service de boisson.
-1 aide boulanger avec expérience pour un employeur situé dans le comté de Montmagny.
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ VOUS AU CENTRE DE MAIN -D'OEUVRE DU CANADA, 115, AVE DE La GARE, MONTMAGNY.
248-1102

REPRESENTANT

POUR NOUVELLE

SUCCURSALE

Compagnie Canadienne Française établie depuis 28 ans, vient d'ouvrir une succursale à Rivière-du-Loup.

Nous sommes à la recherche d'hommes et femmes âgés de 25 à 45 ans pour nous représenter dans les comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata et Rivière-du-Loup. Travail à temps partiel, le jour ou le soir.

Votre succès dépend de votre dynamisme; expérience pas nécessaire, sécurité d'emploi, chance de promotion.

Communiquez avec notre gérant, M. Goulet à 862–8848 (frais virés) ou écrivez à case postale 13 à Rivière-du-Loup.

Dans quelques temps un local sera aménager dans la région de Montmagny pour y desservir les représentant.

Société du Crédit Agricole

(Prêts agricoles fédéraux)

Les cultivateurs des comtés de Montmagny, L'Islet, Bellechasse sont priés de prendre note que le bureau régional situé à 5 Trans-Canada Rond-Point Lévis occupera de nouveaux locaux à compter du 16 novembre 1970. La nouvelle adresse sera 2700 Blvd Laurier, Place Laurier, Suite 615, Ste Foy, Québec 10 téléphone 694–3136. Les conseillers en crédit sont à leur bureau tous les lundi ou premier jour ouvrable suivant et se feront un plaisir devous rencontrer. Le bureau à Rivière-du-Loup desservant les cultivateurs du comté de Kamouraska demeure inchangé

Petites annonces

– A VENDRE –

A VENDRE Baracuda 67, 6 cylindres automatique très propre et en très bonne condition s'adresser au no. 248–2505 12-11 -3fs

A VENDRE Mustang 1969 Automatique, radio, cause étude à Paris, 30,000 milles s'adresser à 259–7072 8/10/JNO

A VENDRE: salle de billard, bâtisse située sur rue St-Thomas. Communiquez avec M. Paul Coulombe, Tél. 248-0100. 19-6/J.N.O.

A VENDRE maisons sectionnelles économiques fabriquées en usine, modèles au choix, pour renseignements Lorne Lacombe, C.P. 818 La Pocatière ou 856–2367 24/9/JNO

A VENDRE magnétophone 4 vitesse Philipps 30 et un super-gym deluxe s'adresser à 247–5234

A VENDRE maison située à 26 Ave Couillard de Beaumont, terrain 120x80, tout à l'électricité habité depuis 3 mois, s'adresser à 248–2102 22/1/JNO

A VENDRE ou A LOUER maison 6 pièces avec chauffage centrale à air chaud grosse entrée électrique neuve, très propre située village St-Pierre pour information ou visite Tél. 259–7791 ou 248–3120 cause: départ 1/10/4fs

A VENDRE tracteur Renault diésel en très bon ordre, s'adresser à 248–2323 20 1 29/10/JNO

A VENDRE ou A LOUER, cause de santé garage public avec équipement, grand terrain à prix raisonnable, s'adresser le jour 852–2182, soir au no. 852–2150 29/10/4fs

A VENDRE immeuble comprenant magasin & 3 logements 86 St Louis à prix très raisonnable s'adresser à 248–1195 30/J.NO

A VENDRE set de chambre et TV zenith ainsi que divers articles s'adresser à 248–0895 22-10-4fs

A VENDRE maison neuve 2 étages avec garçonnière, grand terrain, située près de l'église St-Thomas, pour informations ou visite s'adresser à 248–3491 ou 856–3100 5/11/2fs

A VENDRE Rambler 1967 convertible modèle S.S.T très propre, comme neuf à très bas prix. Cause de la vente - automobile fournie 856–1145 10/9/JNO

– A LOUER –

A LOUER à Berthier village logement 5 pièces s'adresser à 259–7735 12-11-3fs

A LOUER logement de 4½ pièces plus salle de bain, entrée pour sécheuse s'adresser à 248–0862 12-11-JNO

A LOUER bureau 3½ pièces au centre-ville libre le 1er décembre s'adresser à 248–2791 5/11/4fs

ON OFFRE chambre et pension à Montmagny s'adresser à 248–1223 12-11-2fs

Logement neuf A LOUER début novembre 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie entrée pour laveuse et sécheuse situé sur la route 2 à St-Roch des Aulnaies, s'adresser à Clément Morneau 354–2232 20/10/2fs

A LOUER logement de 4 pièces à Cap St-Ignace, chauffage et électricité fournis, pour informations, téléphoner à 246–5688 22/10/JNO

LOGEMENTS: ultra-modernes à prix réduits disponibles à La Pocatière à compter du 1er mars 1970. 2½ pièces meublés ou semi-meublés, 2½ pièces et 5½ pièces. Pour renseignements s'adresser à Henri Boulanger (frais virés) Rimouski au no tél: 723–1292, 26/2/J.N.O.

Chambre A LOUER, seul ou deux étudiantes avec boudoir et T.V. à leur disposition s'adresser à 248–3908 15/10/JNO

A LOUER garconnière située à 77 rue St- Thomas. S'adresser à 248–2592 24/9/JNO

A LOUER maison au village de St-Francois s'adresser à 259–7202 22/10/5fs

A LOUER logement 4 appts plus salle de bain chauffé situé à 57 - 7e rue s'adresser à 248–1656 5/11/3fs

CHAMBRE ET PENSION sur l'Ave de la Gare à La Pocatière s'adresser au no. 856–3354 12-11-2fs

12-11-2fs

A LOUER appartement 4 pièces chauffées plus salle de bain, terrasse, entrée seule, aussi chambre et pension du lundi auvendredi s'adresser à 87, 4e Rue ou à 248–1450 12-11-3fs

Aiguisage

Pour tout aiguisage de lames de clipeurs à animaux, couteaux de moulin à viande, ciseaux, voyez
AMEDEE FORTIN
225, Ave St-David,
Montmagny P.Q. 248-0522

COUPONS A LA LIVRE
TISSUS DE TOUS
LES GENRES
GRAND CHOIX
Gros et détails
• Tissus de St-Pierre •
St-Pierre Cté Montmagny
R.R. NO 1

A VENDRE
Motel & Restaurant
Le Paysan
situé sur la route 2
à l'Islet sur Mer
Conditions
de paiement faciles
Raison: cause de
santé
s'adresser 247–7732
L'Islet

A VENDRE

Instruments de musique

En très bonne condition, pour cause de départ. 2 amplificateurs, micro et pied, guitare-basse, colonnes de son, booster et violon.

Appels sérieux seulement.
St-Jean Port-Joli: 598–6182

A VENDRE

Chalet meublé au Lac aux Canards, St-Raphaël, 3½ pièces, chauffage électrique, entrée 220, idéal pour ski-doo, s'adresser à 837–4518 après 6 heures, samedi et dimanche, toute la journée.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants sera à

St-Jean Port-Joli
les 12 et 13 novembre 1970

Si vous désirez solliciter un emprunt à terme pour financer des nouvelles affaires ou des entreprises déjà existantes, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à
Yves Hébert
Auberge du Faubourg
Tél.: 598-6455

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
925 Chemin St-Louis, Québec

A VENDRE

Epicerie, boucherie licenciée. Raison de Vente: santé.
S'adresser à 248–1382, Joseph Labrecque
85, 6e Rue
Montmagny, Qué.

A LOUER

3 Logements disponibles

le 1e décembre

Place des Meuniers

Inf: 248-1551

M. RENE PELLETIER

Les Industries Bouchard construisent un centre de recherches

Les Industries Bouchard de La Pocatière ont entrepris samedi dernier la construction d'un important Centre de Recherches qui nécessitera des investissements de $250,000.00 en bâtisse et machinerie.

Cette nouvelle construction, complètement autonome, s'élèvera au sud-ouest de l'actuelle usine, sur le terrain de la compagnie, et sera terminé vers le 15 janvier 1971.

C'est à la firme Paul Martin de La Pocatière qu'incombera la tâche d'édifier ce Centre qui aura une surface de 17,000 pieds carrés de plancher.

En nous communiquant cette nouvelle samedi dernier, le gérant général de l'entreprise Moto-Ski, M. Jean-Yves Bélanger a expliqué que la construction d'un tel Centre, "un des plus importants Centres de Recherches de la moto-neige" avait pour principaux buts de continuer à développer la Moto-Ski, penser et mettre au point de nouveaux produits récréatifs tels les "mini-Bikes" et "un autre véhicule d'été" et enfin, développer des moteurs exclusifs à Moto-Ski.

Déjà, de continuer M. Bélanger, le département de la recherche dirigé par M. Rejean Carrière a mis au point une espèce de "mini-bike" qui sera produite à 10,000 exemplaires dès le début de 1971.

De plus, ce département qui compte une trentaine d'ingénieurs, techniciens etc., nombre qui sera porté à environ 50, une fois le Centre terminé, a développé deux moteurs exclusifs pour expérimentation, soit le K.M.S. pour les véhicules de course et le B.S.E. pour les modèles réguliers. Ces moteurs, fabriqués pour le moment à l'étranger, équiperont certains modèles 1971.

Enfin, M. Bélanger a laissé entendre que les Industries Bouchard entrevoyaient graduellement la construction de leurs moteurs au Québec, et peut-être dans le secteur de La Pocatière s'il est possible d'obtenir sur place de la main-d'oeuvre spécialisée.

Bureaux de l'Aide Sociale au service de la population

(O.I.P.Q.) – L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi de l'aide sociale, le 1er novembre dernier est accompagnée de l'étude méthodique des dossiers de tous les bénéficiaires de prestations d'aide sociale.

Si les renseignements contenus dans le dossier du bénéficiaire sont suffisants la pension de ce dernier sera alors calculée selon les nouveaux taux et les nouvelles tables. Par contre si les renseignements sont incomplets, le prestataire sera invité par écrit à se rendre au bureau local de l'aide sociale du ministère de la Famille et du Bien-être social pour compléter son dossier.

Après cette étude, s'il s'avère qu'une personne a droit à une pension supérieure à la somme qu'elle recoit actuellement, des ajustements seront effectués en conséquence. Le paiement régulier des pensions se poursuit pendant la durée de la mise à jour des dossiers.

La personne qui se croira lesée par la décision rendue dans son cas par le ministère pourra se prévaloir des nouveaux mécanismes de revision et d'appel québécois de la Famille et du Bien-être social se situe au 365, boulevard Charest est, à Québec. Des bureaux locaux se trouvent aux endroits suivants: 5, Blvd Taché est, Montmagny, Edifice du service social, La Pocatière; St-Pamphile, St-Raphaël; 113 rue St-Georges, Lévis; Edifice municipale, Lac Etchemin; 176, rue de Fontaine, Riv.-du-loup.

Les cours de conduite préventive, c'est votre affaire

Beaucoup s'interroge encore et peut-être même n'ont-ils jamais entendu parler des Cours de Conduite Préventive, alors que le Ministère des Transports du Québec anticipe d'obliger certaines associations gouvernementales à suivre ce cours afin de perfectionner la bonne façon de conduire ses employés.

Public soyez a l'avant-garde, non seulement par orgueil personnel mais plutôt par satisfaction et conditionnement personnel. Votre Jeune Chambre La Pocatière Inc., vous offre en association avec le Ministère des Transports du Québec l'opportunité de vous inscrire aujourd'hui même à ces cours. Les cours débutent à La Pocatière, le 23 novembre 1970 à 7.30 pm. Chacun des cours comprend 8 leçons de 1 heure chacune échelonnés en 4 soirs. Le cours est offert au public pour la modique somme de $5.00. De plus, chacun des élèves bénificie de cahiers d'études et de travail et se mérite uncertificat du Ministère des Transports du Québec à la fin du cours.

Les C.C.P. sont offerts à tout le public Conducteur qui se promène sur nos routes de la Belle Province.

Le Québec conserve toujours son championnat de morts accidentels sur les routes et c'est à vous public conducteur de remédier à ce désastre. Vous saurez d'autant plus heureux de la satisfaction approtée par le bienfait de ces cours, car combien parmi vous ont une expérience ou croit en avoir de la conduite automobile alors qu'ils n'ont jamais bénéficié de la théorie sur la bonne conduite. Alors profitez de l'opportunité que vous offre votre Jeune Chambre car il est illogique dans le domaine conduite automobile comme dans tout autre, d'avoir une expérience sans même en connaitre la théorie.

Votre Jeune Chambre de La Pocatière Inc., vous invite donc à vous inscrire aujourd'hui même à ses C.C.P.

Pour de plus amples informations, communiquer avec Mme Odette Lavoie au No. de tél.: 856–1110 entre 9 hres A.M. et 5 hres P.M. du lundi au vendredi.

L'exécutif de L'U.C.C.

M. Joseph Gendron de Montmagny a été élu en remplacement de M. Raymond Bélanger de St-Roch sur l'exécutif de la Fédération de l'U.C.C. de la Côte-du-Sud.

M. Bélanger a abandonné ce poste afin de consacrer plus de temps à la présidence du syndicat des producteurs de lait industriel de la Côte-du-Sud et à la vice-présidence de ce syndicat au niveau provincial.

En acceptant ce nouveau poste, M. Gendron s'est ainsi joint au président de l'U.C.C., M. Jean-Marie Chamard de St-Jean, Gérard Michaud, v.p. de St-André, Emile Thériault de St-Pascal et Jules-H. Robichaud de St-Jean-Port-Joli.

Marcel ANCTIL

Il fallait que j'en parle

Il me semble que la présence d'un média d'information qui rejoint actuellement près de 500 familles à La Pocatière et 1,200 dans Kamouraska devrait être recherchée par tous les organisateurs d'activités à caractère populaire de même que par les maisons d'affaires qui désirent tirer le maximum de leurs messages publicitaires. Ceci dit, je réitère à votre attention que votre humble serviteur est constamment à votre disposition. Retenez ce numéro 856–1514.

Le projet de fusion de la paroisse de Ste-Anne de La Pocatière à Ville La Pocatière est loin d'etre chose faite si l'on se fie aux commentaires entendus récemment à ce sujet. En effet, il semble qu'un groupement de contribuables ait décidé de demander un référendum (il faut un minimum de 20 contribuables) puis de le faire battre par tous les moyens. Incidemment, l'assemblée des électeurs aura lieu semble-t-il au début de décembre.

Nous n'avons plus entendu parler de la Chambre de Commerce de La Pocatière depuis l'assemblée générale qui a dû être décommandée en septembre faute d'un nombre adéquat de membres. Qu'est qui se passe?

Ski-Doo:
plus de 6 motoneiges sur 10

Plus de 6 motoneiges sur 10, au Québec, sont de marque Ski-Doo. Est-ce parce que Bombardier a inventé la motoneige? Parce qu'il y a des motoneiges Ski-Doo pour tous les goûts et toutes les bourses? Parce que les moteurs Bombardier-Rotax sont les mieux adaptés du monde du sport de la motoneige? Parce que Bombardier a tellement de succès sur les pistes de courses? Parce que le service après-vente est le plus professionnel qui soit? Oui, pour toutes ces raisons. Choisissez votre raison puis venez choisir votre motoneige Ski-Doo.

7.. 6.. 5.. 4..
3.. 2.. 1..
Partez gagnant avec Ski-Doo 71.

chez nous, c'est Ski-doo
*Marque de commerce Bombardier Ltée, Valcourt, Qué., Canada

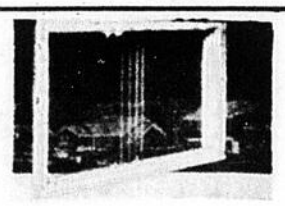

Spécialités:
PORTES - CHASSIS
VITRERIE
CONSTRUCTION et REPARATION

La Menuiserie TARDIF Enr.

Pour estimation et visite des nouveaux modèles de chassis, consultez-nous.
Téléphonez le jour à 248-2391
pour un rendez-vous le soir.

157, 4e RUE, MONTMAGNY
248-2391

Nouveauté à Montmagny

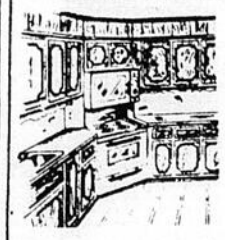

vous êtes invités a visiter nos différents modèles d'armoires, (bois naturel ou plaqué formica) et discuter de votre cuisine personnelle sans obligation de votre part

LES CUISINES FRANCIS DE QUEBEC INC.

Distributeur: Rolland Mathurin

Salle de demonstration dans l'entrepot de la menuiserie Tardif.

160 - 4e Rue, Montmagny 248-3863

EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

LANGLOIS & FRERES
RUE ST-JEAN BAPTISTE MONTMAGNY, QUE.
248-3276

REAL CARRIER
ST CAMILLE
595-2464

CLAUDE BELANGER Inc
ST DAMASE
598-6339

SPORT-LOISIRS Enr
407 8e RUE LA POCATIERE
856-2975

NOUS AVONS ENTENDU DIRE

–QUE l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet décernerait des prix aux gagnants de la saison dans les activités de l'Association, le 22 novembre prochain, lors d'une soirée au Montmagny-Inn. Le président Gérald Boudreau invite les heureux chasseurs à l'orignal et au chevreuil à conserver leur panache pour cette soirée qui promet d'être très cela...

–QU'une quinzaine de citoyens de la région de Montmagny ont complété, samedi dernier, un cours de Conduite Préventive donné en collaboration avec le service de la Sécurité routière et le Ministère des Transports du Québec.

–QUE le député fédéral de Bellechasse, M. Adrien Lambert était délégué parlementaire à l'Assemblée générale des Nations-Unies, du 1er au 7 novembre dernier.

–QU'une soirée dansante organisée par les Chevaliers de Colomb aurait lieu samedi, le 14 novembre, au Centre sportif Le Bûcheron. Cette occasion marquera la clôture de la Journée Colombienne.

–QU'un souper inter-club aurait lieu au Centre sportif le Bûcheron, lundi le 16 novembre à 19 heures. Le conférencier Jean Laurin a intitulé sa conférence "Le défi des années 70".

–QU'un souper marquerait samedi soir l'ouverture des activités 1970-71 des Loisirs St-Pie X de Montmagny Inc. Ce souper sera suivi d'une soirée avec l'orchestre Laprise. De plus, il y aura une partie récréative le 22 novembre où quelque 150 prix seront à gagner. On complétera ces informations en téléphonant à 248-2910.

–QUE plusieurs brigadiers et brigadières ont prononcé leurs promesses depuis une quinzaine de jours. Nous en profitons pour souligner tout le travail qui s'accomplit de ce côté.

–QU'un poteau de signalisation STOP est installé, aux heures de pointe, sur la route 2, face à l'Ecole Casault. Les automobilistes sont invités à la prudence dans cette zone.

–QUE plusieurs magnymontois s'étaient rendus à Québec pour voir le Pont Pierre Laporte. L'un d'entre eux, pour le bien voir, a même passé six fois sur le nouveau pont...et cela dimanche après-midi!

–QUE la réponse pour le gag-surprise de cette semaine est "Laines-Piquantes".

–QUE le journal LE PEUPLE publierait un cahier spécial sur la moto-neige dans une livraison prochaine.

Tél.: 248-1267
A B C | TV — Stéréo — Compact
ELECTRONICS ENR.
Distributeur Electrohome - AGS - Sanyo
TV couleurs - Stéréo 8 pistes pour auto
Vente et service jusqu'à 10 heures p.m.
Service le mardi de chaque semaine à N.D. du Rosaire
185, Ave de la Gare, Montmagny, P.Q.

PATINAGE
Sam et Dim soir
8 H. A 10 H.
.50¢
Sam.-Dim. p.m.
DE 1 H. A 3 H.
ENFANTS: .25¢
ADULTES: .50¢

ARENA DE MONTMAGNY

St-Francois se prépare pour son 17e carnaval

L'ambiance est déjà à la fête! La municipalité de St-François se prépare pour son 17e carnaval d'hiver.

M. Wilfrid Marceau fut élu président de cette manifestation qui devrait s'étendre surune périodede trois mois. Par ailleurs, les trois duchesses sont choisies et seront présentées à la population lors d'une soirée prévue pour le 5 décembre.

Le carnaval d'hiver de St-François comportera encore cette année des marathons, des soirées d'époque et la vente de la bougie. Il serait même question d'une course de chiens.

L'ambiance qui règne à St-François est déjà un gage de succès nous a-t-on fait remarquer lors d'une récente visite dans cette région.

Subvention pour la protection contre les incendies

(O.I.P.Q.) – Pour favoriser l'accroissement des mesures de protection contre les incendies, le ministère des Affaires municipales annonce l'octroi de subventions aux municipalités suivantes: Ste-Lucie de Beauregard (Montmagny) $12,069.66 Ste-Hélène (Kamouraska), $5,084.41; St-Onésime d'Ixworth (Kamouraska), $3,364.59 Notre-Dame du Lac (Témiscouata) $2,460.22.

Ces subventions seront payables comme suit: Ste-Lucie de Beauregard, quatre versements annuels de $3,017.41, chacun Ste-Hélène, trois versements annuels de $1,694.90 chacun St-Onésime d'Ixworth, deux versements annuels aux montants respectifs de $1,682.30 et $1,682.29; Notre-Dame du Lac, deux versements annuels de $1,230.11 chacun.

Le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, a précisé que ces subventions seront prélevées sur les crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale pour la prévention des incendies.

Décès

BEAULIEU (Marielle) – A l'hôpital St-Sacrement à l'âge de 21 ans est décédée Marielle Beaulieu, fille de M. et Mme Gérard Beaulieu de cette paroisse. Outre ses parents elle laisse dans le deuil, ses frères: Ghislain, Jean-Marie, Charles et François, ses soeurs, Nicole, Lisette, Carmelle, Louise, Martine et Pascale. Les funérailles ont eu lieu le 31 octobre en cette paroisse un grand nombre de parents et amis assistaient aux funérailles. La direction des funérailles était confiée à la Maison Mercier et Pelchat de Ste-Justine.

GAUDREAU (Adrien) – A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 29 octobre à l'âge de 71 ans est décédé Adrien Gaudreau époux de Hermine Deschênes. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

FOURNIER (Jeanne) – A l'Hopital du Christ-Roi, Québec, le 29 octobre à l'âge de 61 ans est décédée Jeanne Richard épouse de Adrien Fournier, fille de M. et Mme Eugène Richard, mère de Raymond (Lise Trudelle), Pierre Micheline, André. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial.

MARCEAU (Exilia) – A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 27 octobre est décédée à l'âge de 80 ans Exilia Côté, épouse de feu Théodore Bernard, en premières noces et en secondes noces de feu Pierre Marceau, mère de Marie-Louise (Mme Joseph Noël). Edmond, Marie-Anna (Mme Camille Giroux), René, Aimé, Théodore, Adrien, Fernande, Rosaire, Henri-Paul Jean-Paul et Benoit. Les funérailles on teu lieu en l'église de Ste-Euphémie et de là au cimetière paroissial.

PARENT (Marguerite) – A St-Michel de Bellechasse, le 26 octobre est décédée à l'âge de 60 ans Marguerite Roy, épouse de Alphonse Parent, mère de Roger, Yves. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

ROY (Célestine) – A St-Just est décédée Dame Célestine Roy épouse de feu Joseph Perreault à l'âge de 83 ans. Service et sépulture ont eu lieu en cette paroissele 17 octobre.

LABERGE (Napoléon) – A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 26 octobre à l'âge de 91 ans est décédé Napoléon Laberge époux de feu Sarah Dion- père de Ro-(Thérèse Gaudreau) Jean-Marie et Thérèse (Mme Joseph Gaudreau). Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

CAOUETTE (François) – A St-Eugène de L'Islet, le 3 novembre à l'âge de 72 ans, est décédé François Caouette, époux de Roselda Boucher. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Eugène et de là au cimetière paroissial.

GOULET (Joseph) – ASt- Paul de Montmagny le 4 novembre est décédé à l'âge de 82 ans Josepn Goulet, époux de feu Florida Fournier, pere de Gérard (Laura Therrien), Adélard (Béatrice Bernier), Gaudias (Solange Gagné) et Fernand. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Paul et de là au cimetière paroissial.

NICOLE (Léo) – A Montmagny, le 4 novembre à l'âge de 32 ans est décédé accidentellement Léo Nicole époux de Yvonne Thibeault, père de Jean-Claude Louise, Yvon, Monique, André Yolande Coulombe et Raymonde Brigitte Nicole, les funérailles ont eu lieu en l'église St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

CLOUTIER (Louis) – A St-Eugène de L'Islet, le 5 novembre à l'âge de 77 ans est décédé Louis Cloutier époux de Marie-Anna Thibault. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Eugène et de là au cimetière paroissial.

ASSELIN (Lucien)– A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 5 novembre à l'âge de 51 ans est décédé Lucien Asselin époux de Béatrice. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Damien et de là au cimetière paroissial.

DUBE (Odilon) – A l'Hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière le 6 novembre à l'âge de 82 ans est décédé Odilon Dubé époux de feu Marie-Louise Anctil de St-Roch des Aulnaies père de Saluste,Oliva (Mme Alphonse Roy), André, Arthur Anne-Marie, (Mme Joachim Dubé) Emile, Gabrielle (Mme Paul Deschênes)Anita, (Mme Jean-Marc Hudon) Benoit, Clément, Léa (Mme Georges Breton)., Lauréanne. Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Roch des Aulnaies et de là au cimetière paroissial.

BOULET (Louis) – A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 7 novembre à l'âge de 79 ans est décédé Louis Boulet époux de feu Marie-Louise Gaudreau, père de Louis- Georges (Gabrielle Gélinas), Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

Remerciements de sympathies

M. Mme Roland Laberge et leur famille, de Montmagny remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont manifesté leurs sympathies lors du décès de M. Napoléon Laberge soit par des offrandes de messes, soit par des tributs floraux, soit par des visites au salon morturaire , soit par leur présence à l'église lors des funérailles.

Projet d'éclairage à St-Fabien

Un projet attendu depuis quelques mois à St-Fabien se concrétisera dans les prochaines semaines alors qu'on procédera à l'installation d'un système d'éclairage du Terrain de Jeux.

C'est le maire de St-Fabien, M. Pierre Dion qui nous a communiqué la nouvelle cette semaine. Le projet prévoit un investissement d'au-delà de $6,000.

La municipalité a demandé des soumissions pour la réalisation de ce projet. C'est la maison Carton Electric, de Ste-Justine de Dorchester qui a décroché le contrat.

Le nouveau système d'éclairage permettra la pratique de sport en été comme en hiver. On se prépare d'ailleurs pour le hockey à St-Fabien.

RESTAURANT
AU BON ACCUEIL
197 rue St-Ignace Montmagny
METS Canadiens
Chinois (Nouilles - Spare Ribs – Riz frit)
POULET A LA SUEDOISE EN PANIER
Livraison 248-9003

Augmentation des rentes aux veuves

(O.I.P.Q.) – Pour la deuxième année consécutive, la Commission des Accidents du Travail de Québec fait une révalorisation des rentes aux accidentés et des indemnités à leurs personnes à leur charge.

Cette décision, qui entrera en vigueur le 1 janvier 1971, veut tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

Par exemple, une veuve qui reçoit actuellement $102 par mois touchera $104.04 à compter du 1 janvier 1971, et chacun de ses enfants recevra $36.41. Chaque enfant qui est orphelin de père et mère recevra $57.22 par mois. Les enfants touchent leur indemnité jusqu'à l'âge de 18 ans au moins ou tant qu'ils sont étudiants à temps complet dans une maison d'enseignement reconnue.

Raymond Chabot
Auto neuve
NOTRE VENDEUR DU MOIS...
Toutes les autos qui nous passent en main sont méticuleusement vérifiées.

Auto vérifiée
En sortant, vous êtes sûr que tout marchera comme sur des roulettes.
...vous conduit toujours à un bon résultat!
Chabot Auto Inc.
Concessionnaire Ford-Mercury
Route 2 ouest
Montmagny 248-0612

Tournoi de tennis sur table

Des champions internationaux à Montmagny samedi et dimanche

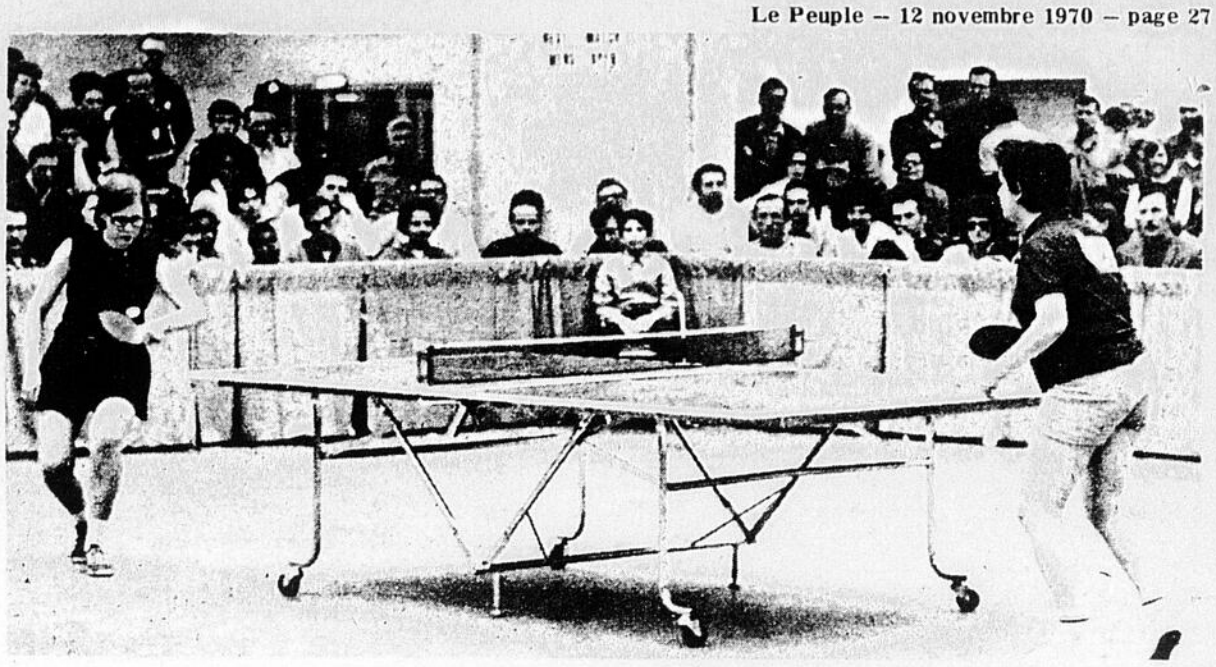

Mlles Violetta Nésukaitis et Irène Ogus, respectivement championnes du Canada et des Etats-Unis au tennis sur table participeront au tournoi international qui aura lieu à Montmagny, samedi et dimanche.

Tous les sportifs de Montmagny et la région auront le privilège de voir à l'oeuvre, en fin de semaine, les meilleurs joueurs et joueuses de tennis sur table du Canada et des Etats-Unis. Grâce au travail inlassable des organisateurs du tennis sur table locaux, Montmagny sera le centre d'une des plus importantes compétitions à être tenue au Canada.

Pamri la centaine de joueurs inscrits au tournoi, citons le champion du Canada, Larry Lee, la championne du Canada et des Etats-Unis, Violetta Nesakaitis de Toronto; Guy Germain, champion du Québec. Ces noms à eux seuls suffiraient à donner à ce tournoi un éclat exceptionnel, mais d'autres vedettes démontreront aussi leur savoir-faire: George Brathwate, Alex Shiroky et Fernando Roberts de New-York; Errol Caetano de Toronto; Danny Robbins de Détroit; Denise Hunnius de Montréal...etc.

Non seulement les amateurs de tennis sur table mais tous les sportifs qui savent reconnaitre la classe dans n'importe-quel sport, vont apprécier la performance de ces champions et championnes.

SAMEDI 14 nov. dès 10 h. de l'avant-midi, début du tournoi au sous-sol de l'église St-Thomas. DIMANCHE 15 nov. finales à compter de 1 heure, au club le Bucheron. BIENVENUE A TOUS LES SPORTIFS.

Mlle Denise Hunnius sera également présente au tournoi international de samedi et dimanche, à Montmagny.

5 CARACTÉRISTIQUES DE LA SNO-THRO C.V.

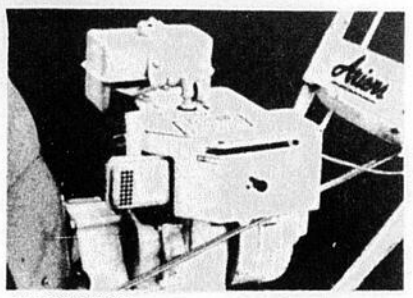

PUISSANCE . . .
grâce à la performance des moteurs Ariens éprouvés aux plus basses températures. Les moteurs montés sur les Sno-Thro ont été spécialement conçus par Ariens pour que vous puissiez compter en tout temps sur un équipement dont la sûreté de fonctionnement est sans égale. Chacun est mis à l'essai en usine afin d'assurer qu'il démarrera du premier coup.

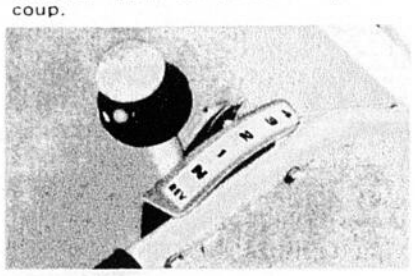

COMMODITÉ . . .
grâce au choix complet de vitesses — 4 avant — et à la réserve de puissance qui vous permettent d'adopter en tout confort le rythme de travail qui convient aux conditions du moment. Et Ariens vous offre un choix avantageux de vitesses de déplacement sans modifier la vitesse des hélices ou de la soufflerie. Allez-y comme bon vous semble!

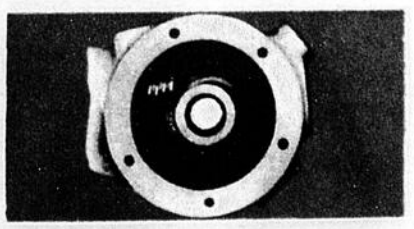

EFFICACITÉ . . .
grâce à l'embrayage Ariens à pignon hélicoïdal ayant un rapport de 1 à 10 qui augmente le rendement. Les pales hélicoïdales mordent plus en profondeur, ce qui réduit la friction et les blocages.

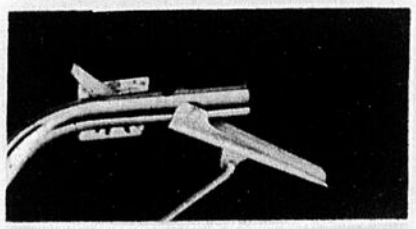

SOUPLESSE DE MANOEUVRE . . .
grâce à l'action positive de l'embrayage Ariens. La commande très sensible à la main dégage instantanément la transmission de la puissance aux roues, agissant ainsi comme un frein. Avantage sans égal pour les manoeuvres autour des obstacles et les arrêts brusques.

MOQUEZ-VOUS DE LA NEIGE CET HIVER avec Ariens

la petite souffleuse à neige qui défie tous ses adversaires

Présentement:

ENVENTE CHEZ

LANGLOIS ET FRERE Enr.

Roger LANGLOIS, prop.

143, ST-JEAN-BAPTISTE OUEST MONTMAGNY

TEL. 248-3276

C'est sans grande pompe et en toute simplicité que s'est déroulée vendredi dernier l'inauguration du nouveau pont Pierre-Laporte. La cérémonie était conjointement présidée par l'épouse du ministre assassiné, du premier ministre du Québec et du ministre de la Voirie.

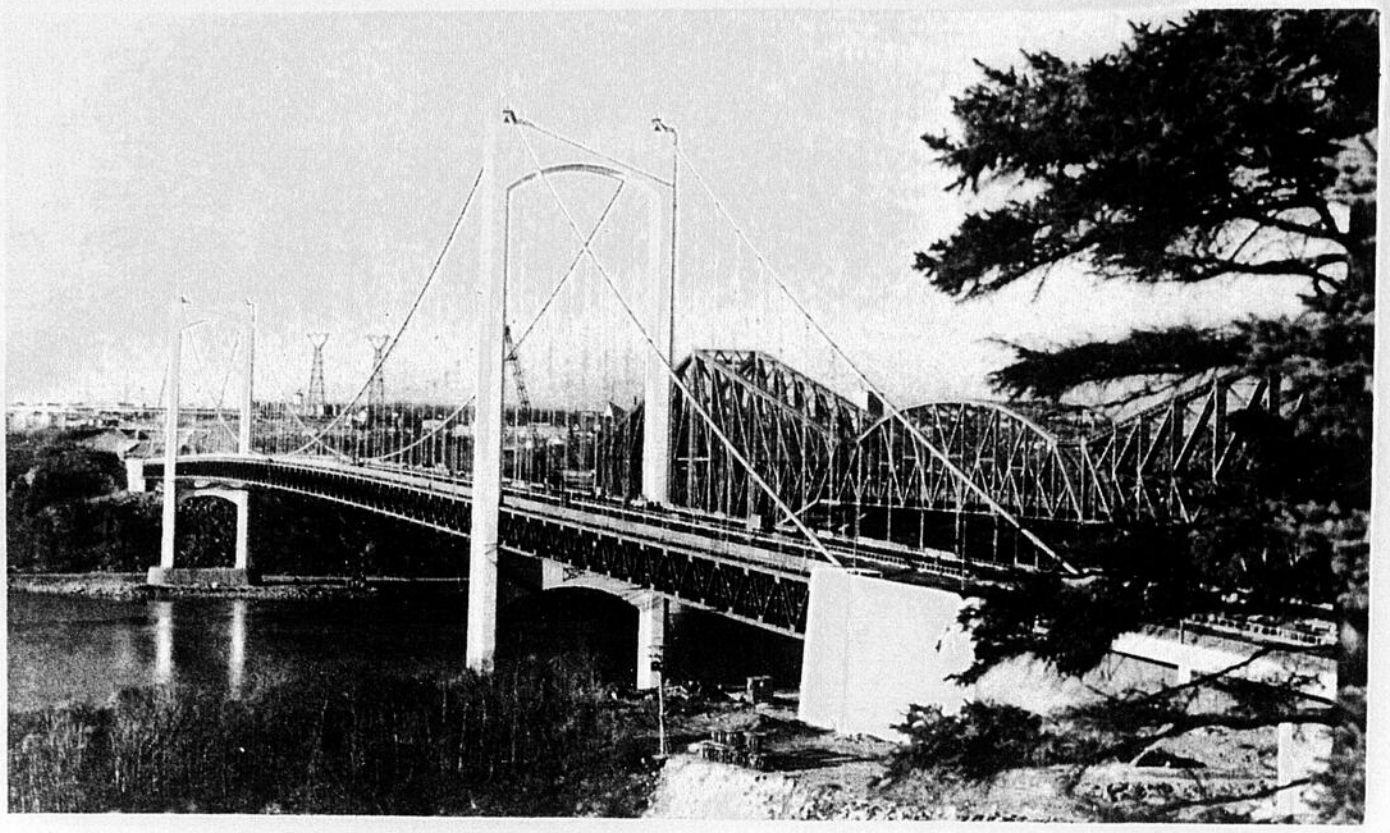

Le pont Pierre-Laporte sur le St-Laurent, près de Quebec, a été inauguré le vendredi 6 novembre 1970. Sa travée suspendue de 2,190 pieds est la plus longue au Canada.
(Photo Office du film du Québec)

Enfin, le lien est crée

Un événement que tous attendaient avec impatience depuis de longs mois déjà, l'ouverture de la seconde liaison directe entre la rive sud et Québec, est maintenant chose faite.

Vendredi dernier, lors d'une cérémonie très brève, empreinte de la simplicité que commande les événements graves dont vit actuellement le Québec, l'épouse du ministre québécois assassiné, Mme Francoise Laporte, inaugurait conjointement avec le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa et le ministre de la Voirie et des Travaux publics le nouveau pont Pierre-Laporte.

MM. Bourassa et Pinard, en présenced e Mme Pierre Laporte, ont dévoilé une plaque de bronze, puis des plaques souvenir leur ont été présentées par un représentant du ministère de la Voirie, des ingénieurs conseils et des entrepreneurs.

Aucun discours politique n'a été prononcé ni à la réception qui a suivi au Montmartre Canadien où plus de 600 invités étaient présents.

Aussitôt après, les deux chaussées du pont ont été ouvertes à la circulation. Pour la pre mière fois, les automobilistes de la région empruntaient la nouvelle traverse routière pour entrer à Québec. La chaussée ouest menant vers la rive sud est en service depuis lundi.

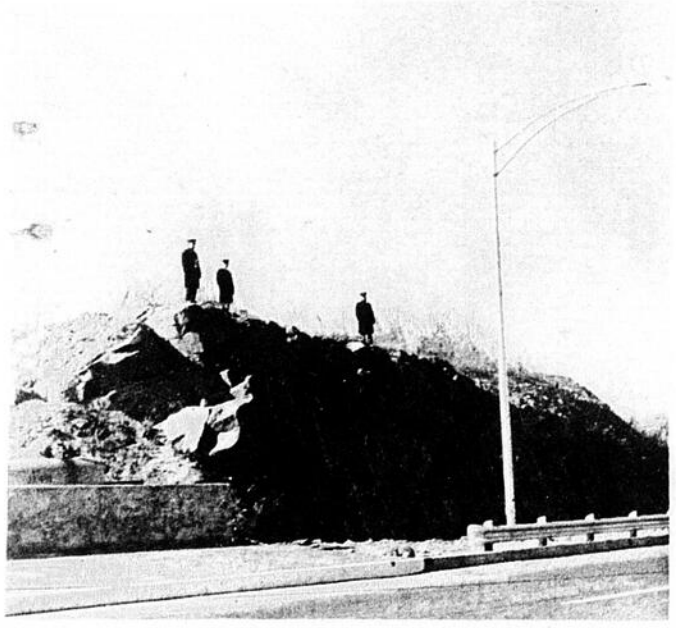

DES POLICIERS PARTOUT

Outre la très grande simplicité de la cérémonie d'ouverture et l'élégance de cette magnifique oeuvre du génie contemporain, ce qui a frappé le plus le journaliste du Peuple et la plupart des invités, c'est la surveillance dont était l'objet le nouveau pont.

Partout la force policière était présente. Toutes les routes conduisant à cette nouvelle voie d'entrée dans la Vieille Capitale étaient étroitement surveillées. Des agents de la paix étaient en faction sur les extrémités du Pont de Québec, sur les toits des blocs-appartements voisins, sur les rochers les plus escarpés aux deux entrées du pont, dans des autos patrouilles, sur des motos, enfin, la police, l'armée, la gendarmerie étaient partout.

Tout au long de la cérémonie, un hélicoptère survolait l'endroit tandis qu'une vedette patrouillait le fleuve St-Laurent. Le nouveau lien de communication entre les deux rives était devenu une véritable forteresse.

Sur le pont Pierre Laporte tout le monde y passe!

(O.I.P.Q.) – L'inauguration du pont Pierre-Laporte sur le St-Laurent constitue sans contredit un des événements marquants de l'histoire de la région de Québec.

Erigée à 650 pieds seulement de son illustre ancêtre, la nouvelle traverse routière contraste étrangement, par la légèreté de ses lignes, avec la structure de type "Cantilever" maintenant âgée de 53 ans.

La différence devient cependant plus tangible lorsqu'on compare la largeur de chaussée des deux ouvrages. Les six voies de circulation du pont Pierre-Laporte pourront recevoir quotidiennement 90,000 véhicules circulant à une vitesse moyenne de 40 milles à l'heure, soit cinq fois plus que le vieux pont.

En plus de resserrer les liens entre les populations desd eux rives, le nouveau pont suscitera à coup sûr des développements importants sur la rive sud, sur les plans domiciliaire, commercial et industriel.

La structure métallique du pont Pierre-Laporte a une longueur totale de 3,414 pieds et sa travée suspendue de 2,190 pieds est la plus imposante au Canada La traverse routière et des approchent en autoroute représentent un investissement de près de $60,000,000.

Le pont Pierre-Laporte est la troisième structure à relier les rives du fleuve au-dessus de la voie maritime depuis seulement trois ans et demi. Les deux autres sont le pont-tunnel Lafontaine à Montréal et le pont de Trois-Rivières. Les trois ouvrages et leurs approches auront coûté $200,000,000.

Localisation

Le nouveau pont enjambe le fleuve entre les municipalités de Bernières, sur la rive sud, et Ste-Foy, du côté nord, à cinq milles du centre-ville de Québec.

Cet emplacement comporte de multiples avantages. D'abord c'est à cet endroit que le fleuve est le plus étroit dans la région de Québec. Le choix de ce site a permis, en plus, de relier le nouveau pont au complexe routier de la rive nord, axé depuis plusieurs années sur le vieux pont. Il satisfait également aux exigences de la démographie, le centre de gravité de la population de la région continuant de se déplacer vers l'ouest.

Dimansions imposantes

Vu de loin, le pont Pierre-Laporte semble d'une légèreté presque déconcertante. Pourtant, il suffit de circuler à proximité pour mesurer ses véritables proportions. Tout y est gigantesque. Les massifs d'ancrage, qui retiennent les câbles porteurs au sommet des falaises bordant le fleuve, ont des dimensions telles qu'on aurait pour aménager à l'intérieur une vaste salle de concert. Ces immenses cubes en béton de 127,000 tonnes sont à demi enfouis dans le sol.

Les pylones s'élèvent à 402 pieds au-dessus des marées hautes, soit l'équivalent d'un gratte-ciel de 35 étages.

Innovations techniques

Cette réalisation du génie routier québécois comporte plusieurs innovations techniques. C'est ainsi que le nouveau pont suspendu est le premier au Canada à être soutenu par des câbles à fils parallèles et non tordus. Chaque câble porteur, d'un diamètre de 24 pouces et demi, se compose de 12,580 fils d'acier de la grosseur d'un crayon. Placés bout à bout, ces fils entoureraient près des trois-quart de la planète, soit 17,700 milles.

Le béton bitumineux sur lequel roulent les usagers du pont Pierre-Laporte contient des fibres d'amiante. Ce mélange nouveau genre devrait prévenir la fissuration du pavage en lui donnant plus d'élasticité. Ce revêtement devrait par ailleurs être plus étanche et offrir une meilleure résistance aux pneux à crampons.

Le système d'éclairage du carrefour étagé, aux approches nord du pont, est unique en son genre au Canada. Huit tours hautes de 100 pieds, coiffées d'une toiture d'un diamètre de 17 pieds, y diffusent une lumière uniforme, dont l'intensité est contrôlée par une cellule photo-électrique.

Voies d'acces

Il aura fallu ériger aux approches du pont sur les deux rives par moisn de 25 viaducs d'une longueur totale de près de deux milles afin d'assurer dans ce corridor autoroutier une circulation rapide aux heures de pointe.

Le carrefour étagé de St-Foy est le point de mire du nouveau complexe routier. Cet échangeur, le plus imposant au nord du St-Laurent, sert de plaque tournante des communications entre le pont et le réseau routier de la rive nord, en distribuant la circulation vers les autoroutes Duplessis et Henri IV et le boulevard Laurier.

Le carrefour lui-même comporte 11 viaducs dont le plus long atteint près d'un quart de mille.

Du côté sud, l'autoroute d'approche traverse un terrain fort accidenté. Il a fallu entre autres pratiquer une excavation de 225,000 verges cubes dans le roc et construire un pont de 920 pieds à une hauteur de 120 pieds au-dessus de la rivière Chaudière.

Le vieux pont de Québec

La chauddee du vieux pont de Québec conservera, comme auparavant, ses deux voies de circulation avec la différence cependant qu'il sera aisé de l'emprunter à tout heure du jour, la majorité des automobilistes choisissant le pont Pierre-Laporte.

Cette relâche temporaire profitera aux riverains des route 2 et 9 sur la rive sud, puisque le nouveau pont ne communique qu'avec la Transcanadienne.

Du côté de Ste-Foy, deux rampes relient la route d'accès du vieux pont à l'échangeur, un peu au nord du chemin St-Louis.

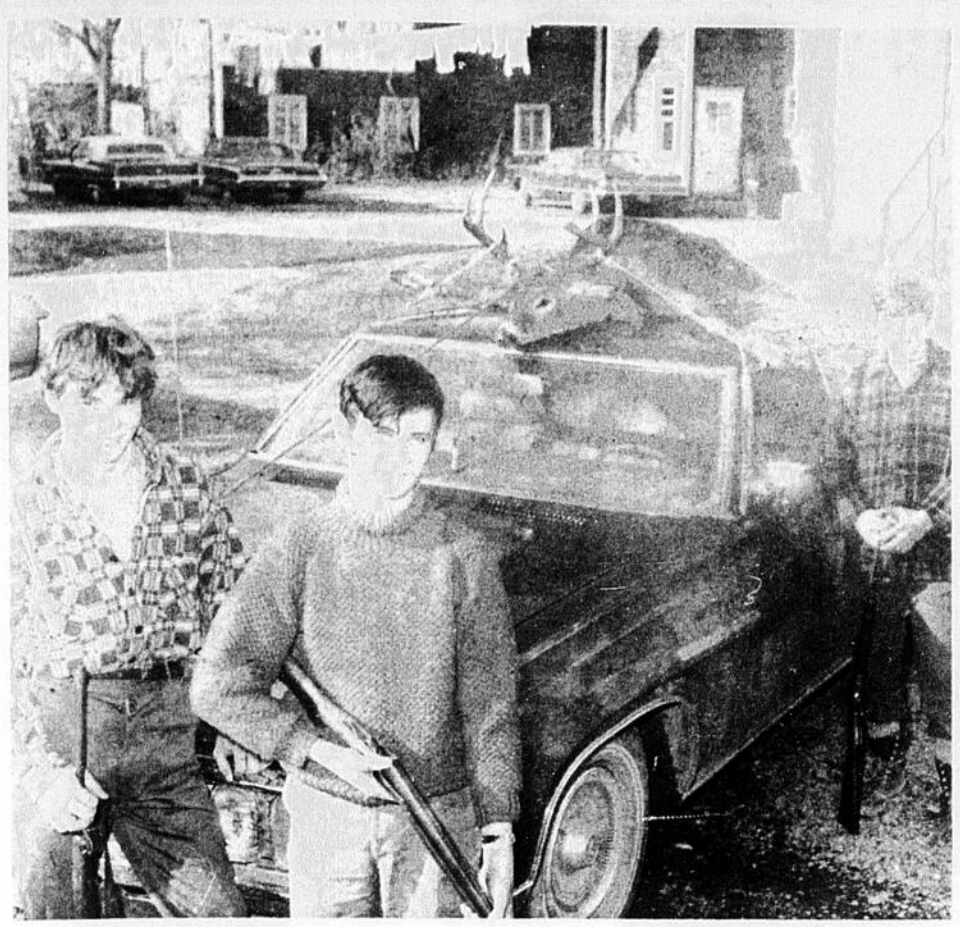

BONNE CHASSE. _ Trois jeunes résidents de St-Pierre, Réjean Beaumont, 16 ans, Sylvain Blais et André Dubé ont fait une bonne chasse, le 8 novembre dernier quand ils ont abattu, avec un calibre. 303, un chevreuil mâle de 5 ans pesant 225 livres sur la 5e concession de St-Pierre. Le père de Réjean, M. Armand Beaumont a assisté à l'exploit. Ces jeunes chasseurs ont suivi un cours de perfectionnement de maniement d'armes à feu donné par le Club de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet. Satisfaits de ces cours (...et de leur chasse), ces jeunes invitent ceux qui le peuvent à suivre des cours de maniement d'armes.

Le docteur Gilbert Normand président de la Ligue de hockey de la Côte-du-Sud

Ouverture de la ligue dimanche le 21 novembre à l'aréna

Lors de la dernière réunion de la ligue de hockey de la Côte-du-Sud, le docteur Gilbert Normand a été approché pour remplir le poste de président de ce populaire circuit. Ce cernier a accepté et il sera sûrement un actif pour la ligue qu'on peut qualifier de la plus forte dans la région immédiate. Par la même occasion, Maurice Coulombe a accepté le poste de vice-président. Mlle Andrée Masson a fait de même pour la charge de secrétaire-trésorière.MM.Denis Roy, Pierre-Paul Blouin, Jean-LUc Després, Gaston Turgeon et Claude Croteau ont accepté de se joindre à l'exécutif. Chaque club représenté délèguera maintenant un représentant pour former le conseil d'administration.

Les équipes en lice; Le Montmagny, le Raby Auto, le R. Campagna Quincaillerie, les Matériaux Blanchet et le Ste-Lucie formeront les cadres de la ligue. Le Ste-Lucie et le R. Campagna sont de nouvelles formations.

Cédule;il a été admis que la cédule sera composée de 20 parties pour chacune des équipes. La plupart des joutes seront disputées à l'aréna de Montmagny. Toutefois quelques rencontres auront lieu sur les patinoires de St-Pamphile et Ste-Lucie. Les mardis et jeudis soirs ainsi que le dimanche après-midi figurent comme les jours réguliers des rencontres.

Commanditaires; La ligue elle-même reçoit une forte subvention de la brasserie Molson dont Guy Bélanger est l'agent local. La franchise des équipes et le support des amateurs aideront l'organisation à subvenir à ses besoins. Chacune des équipes assure son financement propre. Quelques clubs sont commandités par un seul commerce, tels les Matériaux Blanchet, Raby Auto, et R. Campagna Quinc.; d'autres sont les joueurs eux-mêmes et un groupe de commanditaires comme Montmagny et Ste-Lucie.

Affiliation et calibre; La ligue sera affiliée à la Q.A.H.A. sous le calibre Intermédiaire C. catégorie Commerciale. Les joueurs évoluant dans une ligue de calibre supérieur ne pourront évoluer dans le circuit avant d'avoir reçu la permission du conseil d'administration.

Prix d'entrée; Cette année, un léger prix d'entrée sera exigé pour chaque joute même celle sur semaine. Cette contribution des amateurs aidrea l'organisation de la ligue à rencontrer ses obligations sans avoir à surcharger les commanditaires des équipes.

Ouverture de la ligue; L'ouverture des activités de la ligue sera marquée dimanche le 21 novembre à 1.30 hres à l'aréna de Montmagny.Un programme double sera à l'affiche pour l'occasion. Les deux grands rivaux de l'an dernier s'affronteront dans l'un des deux matches(le Raby Auto et le Montmagny) tandis que les Matériaux Blanchet et le Ste-Lucie croiseront le fer dans l'autre

Du nouveau pour le public; Cette année les spectateurs seront plus confortables du moins entre les périodes. Une salle chauffée, un restaurant bien équipé et constamment ouvert ainsi qu'une chambre de toilette toute neuve seront à la disposition des amateurs.

Succès escompté; Avec toutes ces choses nouvelles, le conseil d'administration de la ligue espère obtenir l'encouragement du public et beaucoup d'effort des organisateurs d'équipes ainsi que de chacun des joueurs pour connaître une saison record...

Test d'économie 4 cylindres

Dimanche, le 15 novembre prochain, l'Auto Club Datsun tiendra une troisième activité sportive automobile consistant en un Test d'Economie. Cette compétition s'adresse à toutes marques d'automobile 4 cylindres. Le départ et les explications auront lieu au garage Jacques Morneau à St-Jean-Port-Joli à compter d'une heure p.m.

Le calcul des résultats tiendra compte de la cylindrée et du poids respectifs de chaque voiture. Les participants devront franchir une distance de 80 milles, afin d'éprouver les possibilités d'économie de leur voiture.

Les marques suivantes seront représentées: Toyota (garages Langlois et Frères, Montmagny et Robert Auto, St-Pascal); Datsun (garage Raby Auto, St-François et Jacques Morneau, St-Jean-Port-Joli; Renault (garage Simard, St-François); Pinto (garage Chabot Auto, Montmagny).

BAR – SALON 248 - 2539

Auberge des Trois-Chemins

LICENCIÉE

25 UNITES ou MOTELS – TV

Danse avec Orchestre les vendredi et samedi soir

CHAMBRE et PENSION

Du mardi au dimanche

Danseuses à go-go

ENVOYONS DE L'AVANT LE BÛCHERON

POUR VOS
– RÉCEPTIONS
– BANQUETS
– ANNIVERSAIRES
– NOCES
– EXPOSITIONS

Le centre sportif "LE BÛCHERON"

Mariés de l'année 71, un salon et une salle à votre disposition afin de donner un cachet d'intimité à vos noces.

221, RUE ST - LOUIS – MONTMAGNY – 248-1880

Le Manoir des Erables

Tel: 248-0100
200, rue du Manoir, Montmagny.

L'endroit par excellence pour les dîners d'hommes d'affaires.

BAR SALON

Chambres d'Hôtel à louer à la semaine

SPECIALITES

Noces, fiançailles, Réceptions, Soupers familiaux.

GRAND SPECTACLE D'HYPNOTISME et de MAGNETISME par le Grand Roger

SAMEDI LE 14 NOV. 1970 A 8.30 AU

au LOISIR ST-FRANCOIS

AUSSI SPECTACLE POUR LES ENFANTS L'APRES-MIDI

ADULTES: $1.00 ENFANTS: $0.25

3 HRES DE SPECTACLE

quand on a l'coeur sur la main...

de Kuyper le gin au grand coeur

DEPUIS 1695

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE BLENDED GIN - DISTILLÉ AU QUÉBEC

CINEMA PORT-JOLI

AU CENTRE PAROISSIAL DE ST-JEAN PORT-JOLI, P.Q.

NOV.12-14-15 JEU.SAM. DIM.

Elle a vingt-cinq ans.. **Il** n'a jamais connu une vraie femme...

RENAUD VERLEY ROBERT HOSSEIN

14 ans

LA LEÇON PARTICULIERE

NATHALIE DELON

en couleurs

AUSSI

NOV.15 MATINEE DIM

POUR TOUS

La Côte-des-Chats, un rendez-vous pour cet hiver

Le Centre de Ski, "la Côte des Chats" de St-Pacôme vient de s'affilier à la zone "La vallée du St-Laurent".

En nous annonçant cette nouvelle, la semaine dernière, le directeur de ce Centre de Ski M. André Théberge s'est dit très optimiste quant à l'avenir de ce sport au point de vue local et régional.

Cette affiliation, selon M. Théberge apportera de nombreux contacts sans parler de la mise en place de nombreuses compétitions tout au long de l'hiver.

Equipe de secouristes

De plus, cette affiliation permettra au Centre de Ski de St-Pacôme de compter sur une équipe d'une dizaine de secouristes.

Ces derniers suivront d'ici peu des cliniques de survie données par le Dr William Bastarache, de La Pocatière.

Ligue Nancy Greene et Inter Cegep

Les jeunes retiendront tout particulièrement l'attention cet hiver à la Côte des Chats. En effet, la direction a prévu pour une quinzaine de ces jeunes garçons et filles de moins de 13 ans la formation de la ligue Nancy Greene.

Cette ligue qui a son pendant dans d'autres Centres de Ski de la Vallée du St-Laurent, permettra à nos représentants de briller tant à l'extérieur qu'à domicile. Par ailleurs, la Côte des Chats servira de site pour les compétitions de Ski de la ligue Inter-Cegep.

T-Bar

En conclusion, M. Théberge a expliqué que le tracé du T-Bar était complété et qu'il sera mis en place l'été prochain.

Ballon-balai

La Ligue De Ballon-Balai Labatt

Les résultats des rencontres de Ballon sur glace à l'arena De Montmagny, lundi soir le 9 Novembre.

8.00h	Nettoyeur Montmagny	1
	Motel De La Plage Berthier	1
9.00h	Hotel St. Thomas	3
	Hotel Central	0
10.00h	Hotel Chateau Canadien	2
	Sthil St-Marcel	1

Classement Des Equipes

Hotel St. Thomas	4
Motel De La Plage Berthier	3
Nettoyeur Montmagny	2
Chateau Canadien	2
Hotel Central	1
Sthil St. Marcel	0

Classement Des Joueurs

Real Laflamme St. Thomas	6
Paul Vezina St. Thomas	5
Pierre Blais Berthier	3
Georges Guillemette Berthier	3
Gilles Gaudreau Chateau Canadien	3
Martin Barde Berthier	2
Yvon Barde Chateau Canadien	2.

Nous Invitons le public à venir assister à tous ces rencontres de ballon sur glace à l'aréna de Montmagny tous les lundi soir.

SPORTS-LOISIRS

par Jean-Claude CROTEAU

Un évènement sportif par excellence prend l'affiche en fin de semaine chez nous. Le grandiose tournoi de tennis sur table international accueillera des pongistes de quelques nations. Il ne fait pas de doute que les sportifs locaux ne voudront pas manquer les activités de ce tournoi qui se dérouleront au sous-sol de l'église St-Thomas et au centre sportif le Bûcheron. Nous souhaitons franc succès aux organisateurs.

Vendredi soir, à la salle de l'école Casault sera tenu une grande danse pour les jeunes. Le fameux orchestre "The Lane of Peace" sera en vedette. Les profits seront versés à l'organisation des majorettes de Montmagny. Allons-y tous!

L'organisation des loisirs de St-Pie X Inc. semble bien avoir oublié sa saison de cauchemar de l'an dernier. Elle repart sur un bon pied dimanche prochain par un souper populaire qui sera tenu à l'école St-PieX à 6.30 hres. Une partie récréative suivra dimanche le 22 au même endroit dans l'après-midi. Nous souhaitons bons succès à cette courageuse équipe de bénévoles.

La chambre de Commerce de Montmagny en collaboration avec les organisations de loisirs de quartiers et la Commission municipale des loisirs par l'entremise du commissaire Marcel Corneau tiendra une banque de patins les samedis 14 et 21 novembre. Tous ceux qui désirent échanger des patins en bonne condition peuvent se rendre soit au sous-sol de l'église St-Mathieu ou à l'école St-Thomas à ces dates.

Le docteur Gilbert Normand a accepté de cumuler les fonctions de président de la ligue de hockey de la Côte-du-Sud. Le dévoué Maurice Coulombe l'assistera dans ses fonctions à titre de vice-président. Incidemment cette ligue de hockey intermédiaire ouvrira ses activités dimanche le 21 novembre par la présentation d'un programme **double. La Brasserie Molson par l'entremise de son populaire agent local, Guy Bélanger, a accepté de verser encore cette année un généreux octroi.**

Mardi soir dernier, Jean-Claude Roy a subit la défaite lors de son combat contre Drover. Comme Claude, nous sommes déçus de la tournure des évènements. Il est peut-être permis ici d'exprimer quelques doutes sur le trop grand désir de faire vite dans la marche à suivre vers un match contre Chuvalo. Quoiqu'il en soit, s'il y avait victoire, tout le monde se serait félicité d'avoir eu de l'audace. Nous croyons cependant que notre boxeur local peut revenir à la surface s'il se met au travail résolument.

Claude Boulet et Gaston Morin sont à la recherche d'une série de commanditaires pour l'équipe intermédiaire locale. Déjà plusieurs ont bien répondu à l'appel. Nous sommes assurés qu'ils réussiront à trouver le nombre suffisant pour présenter une équipe qui se veut digne de son titre de champion de l'an dernier.

Les ligues de hockey mineur de notre municipalité fourmillent de joueurs. Les pratiques au cours de la semaine dernière n'ont pas suffit au nombre de joueurs présents. Il est presqu'assuré que le nombre d'équipes passera le cap de la trentaine. Cela veut dire plus de 350 joueurs.

Nous avons ouie-dire qu'une ligue industrielle serait en voie de formation. Quant à la ligue des "Old Timer" elle tenait une pratique dimanche matin dernier. Quelques vétérans étaient sur les lieux. Plusieurs autres sont attendus dimanche prochain à 10 hres. Toutes ces ligues ajoutées aux 466 patineurs de dimanche dernier nous laissent voir que la population a tendance à revenir à l'aréna, endroit délaissé au cours des dernières années.

Le Denys Confection et le Marois et Fils de la ligue de balle-molle ont fêté leurs joueurs au cours de la dernière semaine. Je gagerais qu'on y a parlé de la prochaine saison.

Nous avons appris que François Després avait succédé à Gaston Turgeon comme arbitre en chef pour la Cité de Montmagny. Ce dernier a décidé d'abandonner son poste Ce départ va sûrement créer un gros vide au sein des gens de l'ordre dans le hockey. Nous croyons cependant que François fera tout son possible pour essayer de combler cette brèche. Nous profitons de ces lignes pour remercier Gaston Turgeon du travail accompli et souhaiter bon succès au nouveau responsable.

Quelqu'un nous suggérait: "Le Centre Récréatif de la Côte-du-Sud" comme nom qui collerait bien à l'aréna.....Je ne sais pas quoi penser..... Avez-vous une suggestion?

Avez-vous vu le nouveau restaurant de l'aréna? on y fera bientôt des "Hot-Dog"... Cette semaine c'est le tour des chambres de joueurs et de la chambre d'équipement à passer au renouveau. La construction de nouvelles tablettes pour le public suivra sous peu. Déjà, ça sent le renouveau à l'aréna.....

LAFONTAINE SAMEDI -14 NOV.
SOMBRERO DIMANCHE -15 NOV.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

SOMBRERO
L'ISLET-SUR-MER
Jeu. - Sam. - Dim.
12 - 14 - 15 nov.

CINEMA TACHE
Sam. à jeu.
14-15-16-17-18-19 nov.

DEUXIÈME SUCCÈS

UN RETOUR FRACASSANT!... AU CINÉMA
LAFONTAINE

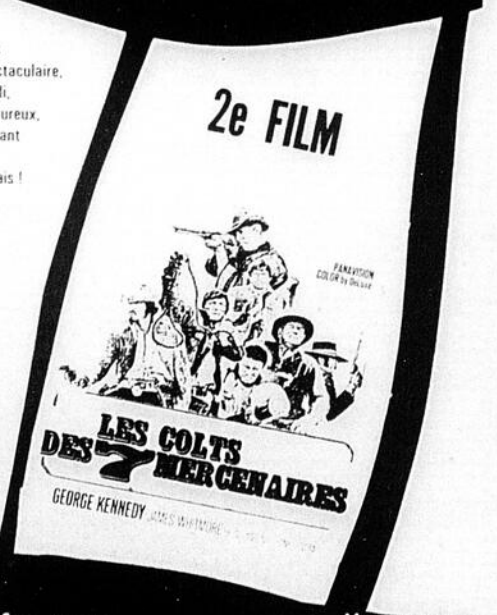

AVEC GEORGE LAZENBY · DIANA RIGG · TELLY SAVALAS
GABRIELE FERZETTI ILSE STEPPAT
Sam. a ven. Montmagny
14-15-16-17-18-19-20 nov.

Les quilles

A Montmagny

Nous en sommes au sixième programme de la saison. Le Motel de la Plage a défait le Chef-Lieu de 4 à 0; tandis que le L. G. Vigneault avait raison du rest. Chez Carlo 3 à 1.

M. Michel Cadrin se distinguait pour le motel de la Plage avec le plus haut triple de 516 et Jean-Claude Boulet pour le L. G. Vigneault avec un triple de 530.

La plus haute partie est de 238 et a été fait par

Classement des équipes

noms	progr.	points	total
L. G. Vigneault	6	14	17057
Motel de la Plage	-	14	16936
Chef-Lieu		12	17380
Rest. Chez Carlo		8	16908

Moyenne individuelle	p.j.	points	moyennes
Messervier Jean-Yves	18	3178	176.
Morin Nicol	15	2613	174.3
Lemieux Gaston	18	3066	170.6
Boulay Jean-Claude	18	3065	170.5
Desjardins Jacques	18	3004	166.1

L'ouverture officielle de la ligue des 'Couches-Tard' se fera le 16 de novembre. Il y aura le maire et les échevins ainsi que M. Maurice Boyer que nous avons si souvent vu à la TV.

Publiciste, Gaston Lemieux.

A St-Jean Port-Joli

Cette semaine dans la Ligue de grosses quilles, c'est M. André Lesvesque qui a réussi le plus haut simple (224). M. Hervé Caron obtenait le plus haut triple(495).

Position des équipes

1. Handy Handy 44 points; 2. Garage Pellerin, 36 points; 3. Pelletier Electrique, 30 points; 4. Epicerie Lebel, 30 points; 5. Epicerie Dumas 25 points; 6. Artisan, 25 points; 7. Lucien Caron, 20 points; 8. Salle de Quilles, 14 points.

Au classement par moyennes individuelles c'est M. Hervé Caron qui est en tête avec 156.7 suivit de très près par M. Noel Gnay 156.6.

Dans la ligue féminine le plus haut simple a été réussi par Mlle Rita Dubé (131) et Mlle Evelyne Lavoie a obtenu le plus haut triple (325).

Position des équipes

1 Chaperon Rouge 39 points; 2. Centre d'achats, 31 points; 3, Rest. Chez Denis 29 points 4. Giasson et Frères, 14 pts.

A L'Islet

Cette semaine encore c'est Mme Lucien Gaudreau qui a réussi le plus haut simple (167) et le plus haut triple (401).

Il va sans dire que l'équipe Gaudreau Electronique Enr. est en tête (21 points), suivit de Marché Bonsecours (19 points), Miss Chantal (18 points), Chaussures L'Isletville Enrg (16 points), Garage Conrad Lord et B. C.N. (11 points).

Le Cegep l'emporte facilement

Les Gaulois du Cegep de La Pocatière ont remporté une écrasante victoire de 47 à 6 sur le Chicoutimi lors d'un match régulier présenté samedi dernier à La Pocatière.

Les Gaulois mené à l'attaque par Pierre Duncan qui a gagné à lui seul 177 verges au sol et trois touchés, ont totalisé 528 verges de gains seulement 221 pour l'adversaire qui a été déclassé dans tous les domaines.

Les autres touchés du La Pocatière ont été comptés par le quart-arrière Jean-Yves Simard et Réjean Pelletier, Roger Gamache et André Coulombe.

De plus, le La Pocatière a capitalisé sur un touché de sûreté et deux convertis dont l'un de 2 points réussis par André Coulombe, l'autre allant à Roger Schmouth.

Le Cegep de La Pocatière n'a pas encore subi la défaite et mène dans la plupart des départements offensifs et défensifs dans la ligue.

Leur dernière rencontre régulière aura lieu vendredi soir prochain à Jonquière et une autre victoire leur permettra d'affronter le champion de la ligue senior de Montréal, soit le collège Dawson ou le Trois-Rivières.

BALLON-PANIER ET BALLON VOLANT

Par ailleurs, les activités de la ligue de ballon-panier et ballon-volant masculin et féminin inter-Cegep débuteront samedi prochain à 2 heures au gymnase du collège de Ste-Anne de La Pocatière.

HOTEL MIGNAULT
Notre-Dame du Rosaire Yvon Gaudreau, prop.
DANSE TOUS LES SAMEDI SOIRS
AVEC L'ORCHESTRE
"Les Garcons du Rythme"
ENTREE LIBRE

MOTEL DE LA PLAGE
Vendredi 13 nov.
Nouvelle série de soirée
d'amateurs avec orchestre
organisée par Jules Roy
TOUS CEUX QUI DESIRENT PARTICIPER
SONT CORDIALEMENT INVITES
Prix aux gagnants $100.00
ENTREE LIBRE — TEL.: 259-7713
SAMEDI
Soirée de danse
Les Rockland's

Restaurant
FOREST
Armagh
20 novembre 1 spectacle
21 novembre 2 spectacles
EN PERSONNE:
Le Père Gédéon

ATTENTION dernière semaine pour vous procurer vos billets.

Cartes en vente aux endroits suivants:	466-2840 REST. FOREST Armagh
248-4883 HOTEL ST-THOMAS M. Leblanc	248-1604 PHARMACIE BERGERON 93 St-Jean Bapt.
246-5572 REST. R. BELANGER Cap St-Ignace	248-2515 LACOMBE & FRERES 7 E St-Jean Bapt.
248-9047 UNIVERSEL 5-10-15 G. Blouin, prop.	248-4834 LA JOLIE QUEBECOISE 89 E St-Jean Bapt.
248-3144 SALON CRI-CRI 29 A St-Jn Bapt.	248-9086 HOTEL DELAGRAVE St-Pierre

SOIREE DANSANTE
Vendredi (13 et 14) Samedi
Orchestre invité
Francine et les Dandy's
au
RESTAURANT FOREST
M Joseph Pouliot, prop.
ARMAGH 466-2840

EN VEDETTE
Le Père Gédéon
Dimanche
22 nov 70
À
HOTEL CLOUTIER (STE-PERPETUE)
1 spectacle à 9.30 hres
BILLETS EN VENTE A L'ENTREE

HOTEL ST-THOMAS Montmagny 248-9005
Toutes les semaines
LUNDI - MARDI - MERCREDI
9½ à la fermeture

MUSIQUE ET CHANSONS WESTERN
Tous les dimanches
SOIREE CANADIENNE
2 h. à 5h.
PIERRE VALIN m.c.
Orchestre de Paul-Eugène Lebel
Prix de présence
10h. 30 et 12h. 30 pm
JEUDI
9h.30 - 11h. pm 1 h.am
Ven. et Sam.
8h.30 et 10h.30 pm Dim.
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE:

Interprète du Père OVIDE

PIERRE DAIGNAULT
STRIP TEASEUSE

B.F. GOODRICH

APPEL A TOUTES LES VOITURES

OLDSMOBILE
FALCON
FORD
VW
CHRYSLER
CHEVROLET
PLYMOUTH
VALIANT
MERCURY
PONTIAC
CHEVY II

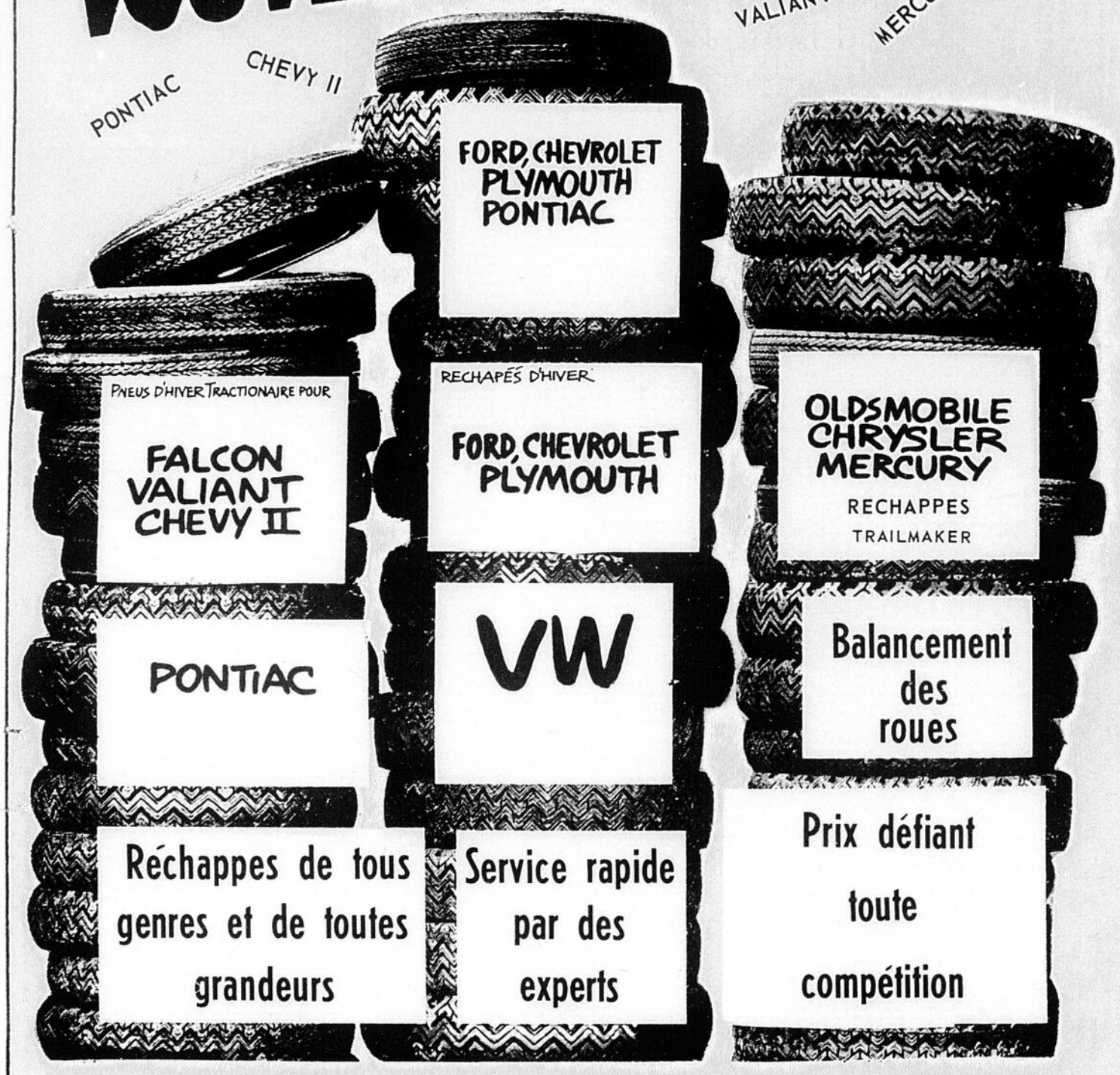

PNEUS D'HIVER TRACTIONNAIRE POUR
FALCON
VALIANT
CHEVY II

PONTIAC

Réchappes de tous genres et de toutes grandeurs

FORD, CHEVROLET
PLYMOUTH
PONTIAC

RECHAPÉS D'HIVER
FORD, CHEVROLET
PLYMOUTH

VW

Service rapide par des experts

OLDSMOBILE
CHRYSLER
MERCURY
RECHAPPES
TRAILMAKER

Balancement des roues

Prix défiant toute compétition

UN PNEU SUR

UN PNEU DE QUALITE

POUR PLUS DE SECURITE

QUELLE QUE SOIT VOTRE VOITURE
GOODRICH VOUS FERA FAIRE UNE BONNE AFFAIRE

PNEUS B.F.Goodrich ATELIERS DE PNEUS MONTMAGNY LTEE

266 rue St-Ignace Montmagny 248-0202